



Bulletin Officiel

N° 4100 Lundi 07 Mai 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES ASSEMBLEE GENERALE

ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	AGE	2
ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	AGO	2
SOCIETE ADWYA	AGE	3
SOCIETE ADWYA	AGO	4

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX		5
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV		5

PROJET DE RESOLUTIONS		
ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD		6
SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX		7-8

PAIEMENT DE DIVIDENDES		
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		9
ATTIJARI VALEURS SICAV		9
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV		9
ATTIJARI FCP CEA		9

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS		
EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2012-1 »		10
COURBE DES TAUX		10
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM		11-12
ANNEXE I		

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011		
ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD		

ANNEXE II		
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011		
TUNISIE LEASING		

ANNEXE III		
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011		
SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX		

ANNEXE IV		
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011		
HexaByte		

ANNEXE V		
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011		
ADWYA		

ANNEXE VI		
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011		
ASSURANCES SALIM		

ANNEXE VII		
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011		
GRUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD		

ANNEXE VIII		
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011		
GRUPE TUNISIE LEASING		

ANNEXE IX		
ETATS FINANCIERS ANNUELS DE SICAV 31 DECEMBRE 2011		
SICAV BNA		

FINACorp Obligataire SICAV		
FCP OPTIMA		

ANNEXE X		
INFORMATIONS POST AGO		
ASSURANCES BIAT		

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La société l'Accumulateur Tunisien ASSAD informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire, se tiendra le jeudi 24 mai 2012 à 16 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise » sis aux Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Augmentation du capital social par incorporation de réserves ;
- 2 - Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;
- 3- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2012 - AS - 430

— *** —

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La société l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 24 mai 2012 à 15 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise » sise aux Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice ;
- 3- Approbation des états financiers de la Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD arrêtés au 31/12/2011 et des opérations spéciales visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 4- Approbation des états financiers consolidés du groupe ASSAD arrêtés au 31/12/2011 ;
- 5- Quitus à donner aux administrateurs ;
- 6- Affectation des résultats ;
- 7- Ratification de nomination d'un administrateur;
- 8- Fixation des jetons de présence ;
- 9- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires, pour consultation, au siège social de la société dans le délai légal.

2012 - AS - 431

AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE****SOCIETE ADWYA**

Route de la Marsa km14 BP 658 la Marsa 2070

Le conseil d'administration de la société ADWYA réuni le vendredi 27 Avril 2012 informe les actionnaires de la société que l'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le jeudi 31 mai 2012 à 11.30 h au siège social de l'institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'augmentation du capital par incorporation de réserves selon une parité d'une (01) action nouvelle contre cinq (05) anciennes avec une jouissance à partir du 1er Janvier 2012. Le capital serait ainsi porté de 11.000.000 Dinars à 13.200.000 Dinars,
2. Modification corrélative de l'article 6 des Statuts.
3. Délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ADWYA

Route de la Marsa km14 BP 658 la Marsa 2070

Le conseil d'administration de la société ADWYA réuni le vendredi 27 Avril 2012 informe les actionnaires de la société que Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 31 mai 2012 à 10 h au siège social de l'institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité présenté par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011.
2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011.
3. Approbation des états financiers au 31 décembre 2011.
4. Approbation des conventions réglementées.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Affectation du résultat de l'exercice 2011,
7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et des membres du comité permanent d'audit.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL -

La Société SITEX, porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra **le jeudi 28 juin 2012, à 10 heures** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011.
- 2) Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011.
- 3) Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- 4) Approbation, s'il y a lieu, des conventions réglementées.
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2011.
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- 7) Remplacement d'un Administrateur et renouvellement des trois Administrateurs.
- 8) Renouvellement de mandat des Commissaires aux Comptes.
- 9) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2012.
- 10) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit de l'exercice 2012.

En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle que les actionnaires inscrits sur les registres de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.

Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial.

Pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée, les actionnaires peuvent consulter au siège social, les documents soumis à la dite Assemblée.

2012 - AS - 432

— *** —

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **vendredi 25 mai 2012 à 16H00** à son siège social sis au 6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011,
- 2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011,
- 3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2011,
- 4- Quitus aux administrateurs,
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2011,
- 6- Renouvellement des mandats d'administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur

2012 - AS - 438

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 mai 2012.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2011 présentant un bénéfice net de 7.413.888,068 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations spéciales signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2011 faisant ressortir un résultat bénéficiaire du groupe consolidé s'élevant à 7.468.335,369 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2011 s'élevant à 7.413.888,068 Dinars comme suit :

BENEFICE NET	7.413.888,068
Reprise des reports à nouveau antérieurs.....	10.031.054,245
-PREMIER RELIQUAT	17.444.942,313
- Réserves légales 5% (solde).....	50.000,000
- Réserves pour réinvestissement exonérées.....	500.000,000
. BENEFICE DISPONIBLE	16.894.942,313
- Intérêts statutaires (6% du capital de 11.500.000).....	690.000,000
DEUXIEME RELIQUAT	16.204.942,313
- Super dividendes (0,320 TND par action X 11.500.000).....	3.680.000,000
- Réserves Extraordinaires	10.000.000,000
- Report à nouveau 2011.....	2.524.942,313

Ainsi, les dividendes sont fixés à 0,380 Dinar par action d'une valeur nominale de Un dinar.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le.....

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée ratifie et approuve la nomination de la société «EVOLIA Holding» en qualité d'administrateur de la société coopté par le conseil d'administration du 11 novembre 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent Dix Mille Dinars (110.000,000 TND) au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.....

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes pour le reste du mandat soit pour l'exercice 2012.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL -

Projet des résolutions de la société SITEX à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2012.

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général de Commissaire aux Comptes sur la gestion de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte de l'ensemble de ces rapports dans leur intégralité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les dites opérations.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance des comptes sociaux, présentés conformément au Système Comptable des Entreprises 1997 "SCE1997", et du rapport général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuve les états financiers de l'exercice 2011 (le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers) tel qu'ils lui sont présentés

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2011.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle approuve la proposition du Conseil d'Administration reportant à nouveau le résultat déficitaire de l'exercice 2011 :

Déficit de l'exercice 2011 :	(2.475.681) Dinars Tunisiens
------------------------------	------------------------------

Résultats reportés à fin 2010:	(16.887.966) Dinars Tunisiens
--------------------------------	--------------------------------

Résultats reportés à fin 2011:	(19.363.647) Dinars Tunisiens
---------------------------------------	--------------------------------------

- Suite -

Sixième résolution

Constatant la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Abdelaziz CHEIKHROUHA l'Assemblée Générale Annuelle prend acte que celui-ci ne sollicite pas son renouvellement pour raison de départ en retraite.

L'Assemblée Générale lui exprime ses regrets et le remercie pour les services rendus à la Société dans ses fonctions d'Administrateur et de Président.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Annuelle nomme en qualité d'Administrateur, Monsieur Mohamed TOUZI, de nationalité Tunisienne, demeurant à Monastir, pour une période de trois ans finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2014.

Huitième résolution

Constatant la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Jacques FUNES, l'Assemblée Générale Annuelle décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2014.

Neuvième résolution

Constatant la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Robert J. TWIST, l'Assemblée Générale Annuelle décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2014.

Dixième résolution

Constatant la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Francis COUSIN, l'Assemblée Générale Annuelle décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2014.

Onzième résolution

Constatant la fin du mandat de Commissaire aux Comptes de la Société FMBZ KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, l'Assemblée Générale Annuelle décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2014.

Douzième résolution

Constatant la fin du mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Adel MADHI

l'Assemblée Générale Annuelle décide de le renouveler en cette même qualité, pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2014.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle maintient les jetons de présence de l'exercice 2011 à 63 000 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre ses membres, ainsi qu'il avisera.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle maintient la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit de l'exercice 2011 à 13 500 dinars, à charge pour le Conseil d'Administration de répartir cette somme entre les membres du dit comité.

Quinzième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Société pour l'accomplissement des formalités légales

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'investissement à capital variable

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV informe ses actionnaires qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

4,444 dinars, net par action

Ce dividende, exonéré de tout impôt et taxe, est payable à partir du **10 mai 2012** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 439

— *** —

ATTIJARI VALEURS SICAV
Société d'investissement à capital variable

ATTIJARI VALEURS SICAV informe ses actionnaires qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

2,267 dinars, net par action

Ce dividende, exonéré de tout impôt et taxe, est payable à partir du **10 mai 2012** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 440

— *** —

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
Société d'investissement à capital variable

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV informe ses actionnaires qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

22,396 dinars, net par action

Ce dividende, exonéré de tout impôt et taxe, est payable à partir du **10 mai 2012** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 441

— *** —

ATTIJARI FCP CEA
Fonds commun de placement

ATTIJARI GESTION société de gestion de **ATTIJARI FCP CEA** informe les porteurs de parts qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

0,167 dinars, net par part

Ce dividende, exonéré de tout impôt et taxe, est payable à partir du **10 mai 2012** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 442

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2012-1 »

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière –SCIF–, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «AIL 2012-1» de 30 000 000 DT ouvertes au public le 06 mars 2012, ont été clôturées le **02 mai 2012**.

2012 - AS - 432

AVIS

COURBE DES TAUX DU 07 MAI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,721%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,792%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,823%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,863%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,904%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,935%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,986%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,026%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,057%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,108%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,137%	1 006,885
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,148%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013	4,201%		
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,214%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,438%	1 022,222
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,728%	1 050,089
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,862%	1 068,006
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,199%	1 044,744
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		981,930
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	985,894
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 036,227
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,175
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	964,116
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,768
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,479

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	140,855	140,887		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,356	12,358		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,267	1,268		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,271	34,284		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,765	46,776		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	174,388	174,499		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	591,148	591,371		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	143,195	143,470		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,586	130,611		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,867	119,870		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,673	117,606		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	99,200	99,090		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	152,410	152,150		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	110,465	110,393		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,516	106,482		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 335,592	1 334,023		
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 338,427	2 334,152		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,215	111,006		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	113,321	112,756		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,279	125,113		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 211,818	1 210,180		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,232	139,930		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,263	16,216		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 029,415	6 029,041		
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 882,992	6 875,394		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,417	2,429		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,991	2,004		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,291	1,322		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,756	108,766
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	101,953	101,980
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,732	102,756
32 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	104,376	104,386
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	104,633	100,676
34 SICAV AXIS TRÉS ORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	108,303	108,325
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	105,045	105,075
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,213	101,241
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,542	101,573
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,729	106,755
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,700	103,721
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,431	101,460
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	105,033	105,060
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,814	107,842
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,197	103,222
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,718	103,741
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,279	100,304
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	105,428	105,457
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,696	103,727
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	104,462	104,488

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,846	104,873
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,784	103,814
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,652	101,681
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,714	105,738
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	103,112	103,140
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,617	10,619
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,816	104,845
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,097	101,124
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,746	102,812
<i>SICAV MIXTES</i>								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	76,474	76,405
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	159,399	159,439
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 600,781	1 600,674
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,267	114,100
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	115,165	114,879
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	99,362	98,756
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,627	16,631
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	279,180	279,483
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	47,452	47,061
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 626,674	2 623,925
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	84,188	84,129
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	60,906	60,894
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	103,797	103,791
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	115,959	115,899
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	110,839	110,686
<i>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</i>								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,895	11,894
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,058	13,054
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	-	16,937	17,164	17,158
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,737	17,709
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	13,224	13,213
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,950	10,945
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,647	10,646
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,548	10,545
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	131,187	130,739
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	130,544	130,214
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,240	11,190
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	124,972	124,589
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	21,519	21,531
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	101,164	100,887
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	101,798	101,554
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,550	97,289
<i>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,816	99,782
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	119,933	120,325
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	147,793	147,269
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,430	11,388
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	124,695	124,686
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	119,617	119,489
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,144	105,927
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	105,692	105,437
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	187,097	187,260
98	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	166,653	166,605
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	144,927	144,955
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	10 176,800	10 153,550
101	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	217,986	216,325
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,155	143,660
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 636,405	1 638,555
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	114,877	114,785
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	100,279	99,509
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	119,990	122,197
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 295,434	10 253,456

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tnPublication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Mahmoud ZAHAF.

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2011	2010
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	985 398,940	857 711,650
Moins : amortissement		<u>-743 463,042</u>	<u>-636 291,226</u>
<i>S/Total</i>		241 935,898	221 420,424
Immobilisations corporelles	A2	48 857 304,809	44 284 632,277
Moins : amortissement		<u>-24 692 299,076</u>	<u>-20 971 712,900</u>
<i>S/Total</i>		24 165 005,733	23 312 919,377
Immobilisations financières	A3	3 233 822,710	3 877 182,503
Moins : Provisions		<u>-37 065,394</u>	<u>-702 567,394</u>
<i>S/Total</i>		3 196 757,316	3 174 616,109
Total des actifs immobilisés		27 603 698,947	26 708 954,910
Autres actifs non courants		0,000	0,000
Total des actifs non courants		27 603 698,947	26 708 954,910
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A4	19 238 658,311	16 211 312,361
Moins : Provisions		<u>-142 704,371</u>	<u>-142 704,371</u>
<i>S/Total</i>		19 095 953,940	16 068 607,990
Clients et comptes rattachés	A5	33 932 649,598	22 541 392,352
Moins : Provisions		<u>-994 559,168</u>	<u>-1 592 374,638</u>
<i>S/Total</i>		32 938 090,430	20 949 017,714
Autres actifs courants	A6	3 657 254,408	4 285 942,210
Placement et autres actifs financiers		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A7	139 792,384	842 989,490
Total des actifs courants		55 831 091,162	42 146 557,404
Total des actifs		83 434 790,109	68 855 512,314

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2011 Au 31/12/2011	2010 Au 31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	11 500 000,000	11 000 000,000
Réserves	P1	5 901 263,461	5 771 263,461
Autres capitaux propres	P1	311 752,455	497 976,100
Resultats reportés	P1	10 031 054,245	7 521 752,554
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		27 744 070,161	24 790 992,115
Résultat de l'exercice	P1	7 413 888,068	7 209 301,691
Total des capitaux propres avant affectation		35 157 958,229	32 000 293,806
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	11 967 124,785	13 303 804,805
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	P3	1 639 452,578	1 345 748,559
Total des passifs non courants		13 606 577,363	14 649 553,364
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	5 988 633,270	5 689 938,788
Autres passifs courants	P5	3 563 570,070	3 226 761,496
Concours banc et autres passifs financiers	P6	25 118 051,177	13 288 964,860
Total des passifs courants		34 670 254,517	22 205 665,144
Total des passifs		48 276 831,880	36 855 218,508
Total des capitaux propres et des passifs		83 434 790,109	68 855 512,314

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	NOTES	2011 Au 31/12/2011	2010 Au 31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R1	70 887 094,696	60 227 237,363
Ventes locales		24 195 831,137	22 391 777,740
Ventes a l'exportation		46 691 263,559	37 835 459,623
Autres produits d'exploitation	R2	314 652,191	305 612,622
Total des produits d'exploitation		71 201 746,887	60 532 849,985
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	R3	-109 086,348	-2 791 002,128
Achats d'approvisionnements consommés	R4	47 978 747,518	43 051 334,683
Charges de personnel	R5	9 191 677,433	6 662 574,340
Dotations aux amortissements et provisions	R6	4 401 344,957	3 539 626,607
Autres charges d'exploitation	R7	3 179 172,201	5 034 761,864
Total des charges d'exploitation		64 641 855,761	55 497 295,366
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 559 891,126	5 035 554,619
Produits des placements	R8	2 802 691,400	3 275 342,040
Charges financières nettes	R9	-2 010 402,680	-1 722 579,392
Autres gains ordinaires	R10	333 483,422	901 740,624
Autres pertes ordinaires	R11	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		7 685 663,268	7 490 057,891
Impôt sur les bénéfices		271 775,200	280 756,200
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		7 413 888,068	7 209 301,691
Gains extraordinaires		0,000	0,000
Pertes extraordinaires		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7 413 888,068	7 209 301,691

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	2011	2010
		Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Resultat net		7 413 888,068	7 209 301,691
- Ajustements pour :			
. Amortissements & provisions	F1	4 407 586,998	3 875 594,822
. Reprises sur provision et amortissements	F2	-146 236,836	-1 148 952,888
. Variation des stocks	F3	-3 027 345,950	-3 903 119,481
. Variation des créances	F4	-11 391 257,246	-2 565 333,577
. Variation des autres actifs		21 587,802	754 176,733
. Variation des fournisseurs		298 694,482	-1 305 379,085
. Variation des autres passifs	F5	323 709,094	39 968,381
. Plus ou moins value de cession	F6	-40 716,627	-37 147,206
. Quote part subvention d'investissement		-117 552,900	-117 552,900
. Transfert de charges			
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-2 257 643,115	2 801 556,490
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-4 821 063,443	-2 955 477,650
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		30 816,627	55 500,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F7	-52 142,207	-111 514,559
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		30 000,000	0,000
Encaissement subvention d'investissement		0,000	375 529,000
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-4 812 389,023	-2 635 963,209
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Acquisition actions propres	F8	-68 670,745	0,000
- Dividendes et autres distributions	F9	-4 056 900,520	-3 689 982,890
- Encaissement provenant des emprunts		105 349,736	6 000 000,000
- Remboursement d'emprunts	F10	-1 239 927,611	-1 094 160,424
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-5 260 149,140	1 215 856,686
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
		0,000	0,000
VARIATION DE TRESORERIE		-12 330 181,279	1 381 449,967
Trésorerie au début de l'exercice	F11	-11 212 498,493	-12 593 948,460
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F12	-23 542 679,771	-11 212 498,493

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD », arrêtés au 31 décembre 2011 sont établis en respect du système comptable tunisien avec toutes ses normes.

1. Le bilan : fournit l'information sur la situation financière de l'entreprise et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre les éléments courants et les éléments non courants.

2. L'état de résultat : fournit les renseignements sur la performance de la Société.

Les charges et les produits sont présentés selon la méthode autorisée basée sur la provenance et la nature des charges.

3. L'état de flux de trésorerie : renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et a dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report en régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

4. Les notes aux états financiers : comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurants aux états financiers ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs.

Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La société « **L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD** » a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 9.000 Dinars. Elle s'est transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 11.500.000 Dinars divisé en 11.500.000 Actions nominatives de 1 Dinars chacune entièrement libérées.

La dernière augmentation de capital a été réalisée en 2011 suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2011 ayant décidé une augmentation de capital de 500.000 dinars par incorporation de réserves. Ainsi le capital est passé de 11.000.000 dinars à 11.500.000 dinars.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II – LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES :

Les états financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

III – LES BASES DE MESURE

III-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après :

Logiciels	33,33 %
Autres immobilisations incorporelles	33,33% - 100 %

III-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

III-3 Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

III-4 Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

III-5 Clients et comptes rattachés

Sont logés dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

III-6 Dettes en monnaies étrangères

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les soldes de clôture sont actualisés au cours de d'arrêté des comptes.

III-7 Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

III-8 Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

III-9 Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

III -10 Acquisition d'actions propres

Les acquisitions par la société de ses propres actions, sont inscrites sous une rubrique distincte en déduction de l'avoir des actionnaires jusqu'à la revente ou l'annulation des dites actions.

IV – LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2011 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

V – FAITS MARQUANTS L'EXERCICE

- L'augmentation du chiffre d'affaires à l'export de 23 % par rapport à 2010 ;
- Le cours moyen annuel (LME) du plomb a augmenté en 2011 de 11,8% par rapport à 2010;
- L'application, du décret prévoyant « le système de la consigne obligatoire et de la reprise des accumulateurs usagés » ;
- L'augmentation du capital social de 11.000,000 Dinars par incorporation des réserves pour être porté à 11.500,000 Dinars.
- Suivant PV du 23 février 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et à revendre ses propres actions en bourse et à fixer les conditions et les modalités d'achat et de la revente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Au cours de l'exercice 2011, la société a acquis 6.478 actions pour une valeur de 68.670,745 Dinars ; elles ont été comptabilisées parmi les capitaux propres sous le compte « actions propres » et présentées en déduction de l'avoir des actionnaires et non parmi les actifs conformément aux dispositions des articles 10 et suivant de la norme comptable NCT 2 « Capitaux Propres ».

VI – INFORMATIONS DETAILLEES**A- ACTIF****A1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 un montant net de 241 935,898 DT contre 221 420,424 DT au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Logiciels	787 332,655	674 145,365	113 187,290
Autres immobilisations incorporelles	183 566,285	183 566,285	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	14 500,000		14 500,000
Total Immob.Incorporelles	985 398,940	857 711,650	127 687,290

Amortissements	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Logiciels	(598 345,026)	(517 853,675)	(80 491,351)
Autres immobilisations incorporelles	(145 118,016)	(118 437,551)	(26 680,465)
Total Amortissement	(743 463,042)	(636 291,226)	(107 171,816)
Total Immob.Incorporelles Nettes	241 935,898	221 420,424	20 515,474

A2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 un montant net de 24 165 005,733 DT contre 23 312 919,377 DT au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Terrains	2 022 895,000	2 022 895,000	-
Bâtiments	8 183 389,809	8 183 389,809	-
Installations générales des bâtiments	2 328 602,225	2 328 602,225	-
Matériel et outillage industriel	28 037 835,887	25 703 090,123	2 334 745,764
AAI du matériel et outillage industriel	946 784,502	946 784,502	-
Matériel de transport	1 595 598,890	1 615 010,663	(19 411,773)
AAI générales	2 999 859,058	1 651 174,333	1 348 684,725
Equipement de bureaux	549 019,799	515 281,597	33 738,202
Matériel informatique	911 505,396	870 870,853	40 634,543
Immobilisations en cours	1 176 464,507	447 533,172	728 931,335
IMMOBILISATIONS A STATUT JURIDIQUE PARTICULIERS	105 349,736	-	105 349,736
Total Immobilisations Corporelles	48 857 304,809	44 284 632,277	4 572 672,532

Amortissements	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Bâtiments	(3 660 533,732)	(3 271 182,069)	(389 351,663)
Installations générales	(1 385 026,313)	(1 201 326,177)	(183 700,136)
Matériel et outillage industriel	(15 969 365,732)	(13 440 640,949)	(2 528 724,783)
AAI du matériel et outillage industriel	(587 366,874)	(521 952,089)	(65 414,785)
Matériel de transport	(1 062 922,346)	(933 099,563)	(129 822,783)
AAI générales	(812 082,189)	(517 188,264)	(294 893,925)
Equipement de bureaux	(409 505,279)	(369 646,478)	(39 858,801)
Matériel informatique	(805 496,611)	(716 677,311)	(88 819,300)
Total Amortissements	(24 692 299,076)	(20 971 712,900)	(3 720 586,176)
Total Immob.Corporelles Nettes	24 165 005,733	23 312 919,377	852 086,356

A3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2011 à 3 196 757,316 DT contre 3 174 615,109 DT au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Titre de participation	2 634 311,218	3 329 813,218	(695 502,000)
Prêts au personnel	457 353,866	437 713,333	19 640,533
Dépôts et cautionnements	142 157,626	109 655,952	32 501,674
Total Immob. Financières Brutes	3 233 822,710	3 877 182,503	(643 359,793)
Provision sur Immob. Financières	(37 065,394)	(702 567,394)	665 502,000
Total Immob. Financières Nettes	3 196 757,316	3 174 615,109	22 142,207

A3-1 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Assad International	1 301 026,800	1 301 026,800	-
GEELEC	49 800,000	49 800,000	-
ACE	155 900,000	155 900,000	-
Torus Europe	28 268,138	28 268,138	-
BTS	15 000,000	15 000,000	-
Consortium Tunisien des Composants Automobiles	12 500,000	12 500,000	-
Saphir Tunisie	-	665 502,000	(665 502,000)
Société Algero Tunisienne de batteries	303 765,280	303 765,280	-
S.M.U	60 000,000	90 000,000	(30 000,000)
Sté REA.TUN.CAR	1,000	1,000	-
ENERSYS ASSAD SARL	708 050,000	708 050,000	-
Total Titres de Participations Brutes	2 634 311,218	3 329 813,218	(695 502,000)

A3-2 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ces provisions se détaillent comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Provision pour dépréciation créances SAPHIR	-	-	-
Provision pour dépréciation titres SAPHIR	-	(665 502,000)	665 502,000
Provision pour dépréciation autres immobilisations financières	(37 065,394)	(37 065,394)	-
Total	(37 065,394)	(702 567,394)	665 502,000

A4- STOCKS

La valeur nette des stocks s'élève au 31 décembre 2011 à 19 095 953,940 DT contre 16 068 607,990 DT au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Matières premières	8 431 088,431	5 848 851,808	2 582 236,623
Matières consommables	721 272,669	755 093,697	(33 821,028)
Pièces de rechange	1 759 076,498	1 389 232,491	369 844,007
Produits finis	889 694,861	728 198,273	161 496,588
Produits intermédiaires	7 437 525,852	7 489 936,092	(52 410,240)
(-) Provisions	(142 704,371)	(142 704,371)	-
Total Stocks	19 095 953,940	16 068 607,990	3 027 345,950

A5- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur nette de la rubrique « clients et comptes rattachés » se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Clients ordinaires	32 527 682,189	20 052 044,707	12 475 637,482
Clients douteux	519 375,549	1 592 374,638	(1 072 999,089)
Clients effets en portefeuille	885 591,860	896 973,007	(11 381,147)
Total Clients Bruts	33 932 649,598	22 541 392,352	11 391 257,246
Provisions	(994 559,168)	(1 592 374,638)	597 815,470
Total Clients Nets	32 938 090,430	20 949 017,714	11 989 072,716

A6- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Fournisseur avances et acomptes	32 944,679	6 173,301	26 771,378
Personnel avances et acomptes	21 324,597	15 498,597	5 826,000
Etat, acomptes provisionnels	169 012,626	169 012,626	-
Etat, retenues à la source	1 153 247,904	726 978,510	426 269,394
Etat, TVA déductibles	301 925,666	692 669,025	(390 743,359)
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	1 648 889,339	1 963 513,510	(314 624,171)
Charges constatées d'avance	275 360,909	695 518,302	(420 157,393)
Autres débiteurs	45 197,302	15 743,620	29 453,682
Créances et intérêts courus / sociétés du groupe	834,719	834,719	-
Produits à recevoir	8 516,667	-	8 516,667
Total	3 657 254,408	4 285 942,210	(628 687,802)

A7- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Effets remis à l'encaissement	34 716,073	18 069,415	16 646,658
Chèques à encaisser	1 827,603	708,565	1 119,038
ATTIJARI BANK	4 614,460	30 619,622	(26 005,162)
UBCI Megrine EX NERVA	900,436	900,436	-
ABC	-	26,340	(26,340)
BTE	2 406,080	-	2 406,080
BIAT AL JAZIRA	28 316,767	24 129,177	4 187,590
BIAT CENTRE D'AFFAIRES 51	-	729 012,635	(729 012,635)
ATTIJARI BANK BOUARGOUB	36 723,621	9 544,058	27 179,563
Caisses	30 287,344	29 979,242	308,102
Total	139 792,384	842 989,490	(703 197,106)

P- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**P1- CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Capital social	11 500 000,000	11 000 000,000	500 000,000
Réserves légales	1 100 000,000	1 000 000,000	100 000,000
Réserves réglementées	167 551,461	137 551,461	30 000,000
Boni de fusion	2 977 712,000	2 977 712,000	-
Prime d'émission	1 656 000,000	1 656 000,000	-
Subvention d'investissement	380 423,200	497 976,100	-117 552,900
Actions propres	(68 670,745)	-	-68 670,745
Résultats reportés	10 031 054,245	7 521 752,554	2 509 301,691
Résultat de l'exercice	7 413 888,068	7 209 301,691	204 586,377
Total	35 157 958,229	32 000 293,806	3 157 664,423

Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit au 31 décembre 2011 :

Désignation	Capital	Réserves légal	Réserves	Réserve spécial d'investissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Dividende	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2010	11 000 000,000	1 000 000,000	4 633 712,000	137 551,461	497 976,100	7 521 752,554	0,000	7 209 301,691	32 000 293,806
Affectation résultat 2010, PV AGO 23/05/2011		100 000,000		530 000,000		2 509 301,691	4 070 000,000	(7 209 301,691)	-
Augmentation du capital, PV AGE 23/05/2011	500 000,000			(500 000,000)				0,000	-
Subv. inscrite au Résultat dividende					(117 552,900)			0,000	(117 552,900)
Action propres					(68 670,745)		(4 070 000,000)		(4 070 000,000)
Résultat exercice 2011								7 413 888,068	7 413 888,068
Solde au 31/12/2011	11 500 000,000	1 100 000,000	4 633 712,000	167 551,461	311 752,455	10 031 054,245	0,000	7 413 888,068	35 157 958,229

Résultat de base par action	2011	2010
	0,657	0,655

P2- EMPRUNTS

L'encours des emprunts non courants dus par la société se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
ATB 4.000.000	2 954 545,451	3 446 969,695	(492 424,244)
ATTIJARI 4.000.000	3 081 287,316	3 506 020,692	(424 733,376)
BIAT 1.400.000	-	100 000,000	(100 000,000)
UBCI 600.000	-	42 857,141	(42 857,141)
BIAT 400.000	147 269,375	207 957,277	(60 687,902)
UBCI 2.500.000	2 222 222,224	2 500 000,000	(277 777,776)
BIAT 3.500.000	3 500 000,000	3 500 000,000	-
LEASING	61 800,419		61 800,419
Total	11 967 124,785	13 303 804,805	(1 336 680,020)

P3- PROVISIONS

Les provisions se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Provisions pour risques et charges	779 913,080	712 907,875	67 005,205
Provisions pour garanties données	859 539,498	632 840,684	226 698,814
Total	1 639 452,578	1 345 748,559	293 704,019

P4- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Fournisseurs locaux et étrangers	5 423 566,616	5 153 790,385	269 776,231
Fournisseurs retenue de garantie	22 944,242	22 361,970	582,272
Fournisseurs effets à payer	992 402,491	513 786,433	478 616,058
Fournisseur étranger règlement à échéance	-	-	-
Fournisseur factures non parvenues	(450 280,079)	-	(450 280,079)
Total	5 988 633,270	5 689 938,788	298 694,482

P5- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Etat impôts sur les bénéfices	271 775,200	280 756,200	(8 981,000)
Personnel autres charges à payer	1 604 589,616	1 776 624,503	(172 034,887)
CCA dettes et intérêts	34 203,907	34 203,907	-
Dividendes à payer	40 283,990	27 184,510	13 099,480
CNSS (cotisations)	694 803,220	448 473,007	246 330,213
Prêts personnel CNSS	1 353,112	1 283,200	69,912
Charges à payer	465 929,434	575 347,442	(109 418,008)
Comptes d'attente BIAT (solde)	5 314,616	5 314,616	-
Compte d'attente STB (solde)	12 551,619	11 701,537	850,082
Compte d'attente UBCI (solde)	1 815,767	1 276,588	539,179
Comptes d'attente BIAT51 (solde)	2 205,986	2 205,986	-
Rémunération dues	419 179,924	-	419 179,924
Créditeurs divers	135,000	25 320,000	(25 185,000)
Autres	870,000	870,000	-
Dettes sur acquisition de V.M	-	36 200,000	(36 200,000)
Autres impôts et taxes	8 558,679	-	8 558,679
Total	3 563 570,070	3 226 761,496	336 808,574

P6– CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Echéances à moins d'un an sur crédits	2 314 442,858	1 233 476,877	1 080 965,981
Crédits mobilisation des créances commerciales	20 702 652,212	11 250 000,000	9 452 652,212
Intérêts courus	167 456,812	105 492,315	61 964,497
ATB	231 936,780	16 705,622	215 231,158
UBCI MEGRINE	850 739,298	560 850,918	289 888,380
BIAT AL JAZIRA 2	38 264,339	36 354,910	1 909,429
Attijari Bank Megrine	496 812,923	81 683,718	415 129,205
STB Ben Arous	278 647,372	4 400,500	274 246,872
Echéances à moins d'un an sur crédits lesing	37 098,583	-	37 098,583
Total	25 118 051,177	13 288 964,860	11 829 086,317

R – ETAT DE RESULTAT**R1– REVENUS**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Ventes locales batteries de démarrage	22 642 611,209	20 346 449,679	2 296 161,530
Ventes locales batteries industrielles	1 174 996,587	1 886 793,948	(711 797,361)
Autres revenus locaux	378 223,341	158 534,113	219 689,228
Ventes à l'exportation de batteries de démarrage	36 464 216,970	27 661 925,530	8 802 291,440
Ventes à l'exportation de batteries industrielles	290 204,114	273 379,390	16 824,724
Ventes à l'exportation de plaques	9 218 320,405	9 208 953,582	9 366,823
Ventes à l'export de Plomb	363 247,730	379 895,155	(16 647,425)
Autres revenus à l'export	355 274,340	311 305,966	43 968,374
Total	70 887 094,696	60 227 237,363	10 659 857,333

R2– AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Quote part subventions	117 552,900	117 552,900	0,000
Loyer et autres services	188 582,624	183 504,167	5 078,457
Jeton de présence	8 516,667	4 555,555	3 961,112
Total	314 652,191	305 612,622	9 039,569

R3- VARIATIONS STOCKS PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Produits finis	889 694,861	728 198,273	161 496,588
Produits intermédiaires	7 437 525,852	7 489 936,092	(52 410,240)
Total Stocks	8 327 220,713	8 218 134,365	109 086,348

R4- ACHATS CONSOMMES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Achats matières premières	50 330 261,648	43 172 709,579	7 157 552,069
Achats matières consommables	566 745,472	990 742,457	(423 996,985)
Variations stocks matières premières	(2 582 236,623)	(839 150,768)	(1 743 085,855)
Variations stocks matières consommables	(336 022,979)	(272 966,585)	(63 056,394)
Total	47 978 747,518	43 051 334,683	4 927 412,835

R5- CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Salaires et indemnités représentatives	7 358 164,659	5 355 051,963	2 003 112,696
Cotisation de sécurité sociale	1 600 359,370	1 187 887,096	412 472,274
Autres charges de personnel	233 153,404	119 635,281	113 518,123
Total	9 191 677,433	6 662 574,340	2 529 103,093

R6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Dot. Amort. logiciel	107 171,816	98 302,754	8 869,062
Dot. Amort. bâtiments	389 351,663	387 906,576	1 445,087
Dot. Amort. agencement et aménagement	544 008,846	420 561,502	123 447,344
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	2 531 960,463	2 329 189,220	202 771,243
Dot. Amort. matériel de transport	247 277,700	255 201,251	(7 923,551)
Dot. Amort. équipement de bureau	39 871,825	37 719,416	2 152,409
Dot. Amort. matériel informatique	88 819,300	92 422,287	(3 602,987)
Dot. aux provisions clients douteux	25 426,571	42 633,413	(17 206,842)
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	-	8 193,906	(8 193,906)
Dot. aux provisions pour risques et charges	433 698,814	203 464,497	230 234,317
SOUS TOTAL 1	4 407 586,998	3 875 594,822	531 992,176
<i>Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks</i>	-	(215 931,414)	215 931,414
<i>Reprises sur provisions pour dépréciation des clients</i>	(6 242,041)	(120 036,801)	113 794,760
SOUS TOTAL 2	(6 242,041)	(335 968,215)	329 726,174
Total	4 401 344,957	3 539 626,607	861 718,350

R7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Loyer	53 546,896	42 305,470	11 241,426
Leasing	(1 409,189)	1 367,725	(2 776,914)
Entretiens et réparations	386 045,797	289 035,150	97 010,647
Assurances	147 774,636	166 715,833	(18 941,197)
Etudes, recherches et rémunérations d'int	311 487,326	313 778,554	(2 291,228)
Frais de séminaires et congrès	37 541,878	79 851,600	(42 309,722)
Personnel extérieur (travaux en régie)	465 752,202	2 161 057,157	(1 695 304,955)
Publicité et propagandes	591 859,462	1 003 155,966	(411 296,504)
Transports sur achats	10 398,000	3 000,000	7 398,000
Autres transports	100 083,259	69 590,641	30 492,618
Voyages, déplacements, mission et réceptions	146 167,502	156 487,247	(10 319,745)
Frais postaux	144 312,507	171 017,717	(26 705,210)
Divers frais de services bancaires	260 630,582	243 050,315	17 580,267
Dons accordés	31 087,686	43 468,009	(12 380,323)
Jetons de présence	100 000,000	100 000,000	-
T.F.P. et FOPROLOS	138 256,970	90 840,800	47 416,170
TCL	60 932,835	56 496,810	4 436,025
Taxes de circulation	32 457,063	24 912,905	7 544,158
Droit d'enregistrement et autres taxes	25 745,646	11 273,156	14 472,490
Autres charges d'exploitation	136 501,143	7 356,809	129 144,334
Total	3 179 172,201	5 034 761,864	(1 855 589,663)

R8- PRODUITS DES PARTICIPTIONS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Dividendes Assad international	2 329 369,600	2 329 367,040	2,560
Dividendes Assad Algérie	273 621,800	347 375,000	(73 753,200)
Dividendes A.C.E	49 800,000	299 800,000	(250 000,000)
Dividendes GEELEC	149 900,000	298 800,000	(148 900,000)
Total	2 802 691,400	3 275 342,040	(472 650,640)

R9- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Écheltes d'intérêts	271 711,224	248 376,698	23 334,526
Agios sur escomptes	49 270,367	64 864,072	(15 593,705)
Intérêts sur crédits bancaires	782 261,986	622 614,674	159 647,312
Gains de change	(139 497,990)	(248 975,997)	109 478,007
Pertes de change	243 758,428	434 453,274	(190 694,846)
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	821 116,108	606 546,193	214 569,915
Intérêt des prêts	(18 217,443)	(5 299,522)	(12 917,921)
Total	2 010 402,680	1 722 579,392	287 823,288

R10- GAINS ORDINAIRES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Produit de cession	40 716,627	48 999,929	-8 283,302
Ristourne TFP, et autres profits	126 829,256	39 756,022	87 073,234
Reprise sur provisions pour risques financiers	165 937,539	812 984,673	-647 047,134
Total	333 483,422	901 740,624	(568 257,202)

F – ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**F1 Ajustements pour amortissements et provisions**

Ces ajustements pour 4 407 586,998 DT sont détaillés comme suit :

F1 Ajustements pour amortissements

Désignation	Montant
Dot Amort logiciel	107 171,816
Dot Amort bâtiments	389 351,663
Dot Amort agencement et aménagement	544 008,846
Dot Amort matériel et outillage industriel	2 531 960,463
Dot Amort matériel de transport	247 277,700
Dot Amort équipement de bureau	39 871,825
Dot Amort matériel informatique	88 819,300
Dot aux provisions clients douteux	25 426,571
Dot aux provisions pour risques et charges	433 698,814
Total	4 407 586,998

F2 Reprises sur Amortissements et provisions :

Cette reprise est de (146.236,836) DT qui se détaille comme suit :

F2 Reprises sur Amortissements et provisions :

Désignation	Montant
Reprise sur provisions pour dépréciation de clients	(6 242,041)
Reprise sur provisions pour risque et charges	(139 994,795)
Total	-146 236,836

F3 Variation des stocks :

Elle affiche une variation négative de 3 027 345,950 DT détaillée comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2011	Variation
Matières premières	5 848 851,808	8 431 088,431	(2 582 236,623)
Matières consommables	755 093,697	721 272,669	33 821,028
Pièces de rechange	1 389 232,491	1 759 076,498	(369 844,007)
Produits finis	728 198,273	889 694,861	(161 496,588)
Produits intermédiaires	7 489 936,092	7 437 525,852	52 410,240
Total Stocks	16 211 312,361	19 238 658,311	(3 027 345,950)

F4 Variation des créances :

Elle affiche une variation négative de 11 391 257,246 DT détaillée comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2011	Variation
Clients ordinaires	20 052 044,707	32 527 682,189	(12 475 637,482)
Clients douteux	1 592 374,638	519 375,549	1 072 999,089
Clients effets en portefeuille	896 973,007	885 591,860	11 381,147
Total Clients Bruts	22 541 392,352	33 932 649,598	(11 391 257,246)

F5 Variation des Autres Passifs Courants

Elle affiche une variation positive de 323 709,094 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Etat impôts sur les bénéfices	271 775,200	280 756,200	(8 981,000)
Personnel autres charges à payer	1 604 589,616	1 776 624,503	(172 034,887)
CCA dettes et intérêts	34 203,907	34 203,907	-
Dividende à payer	40 283,990	27 184,510	13 099,480
CNSS (cotisations)	694 803,220	448 473,007	246 330,213
Prêts personnel CNSS	1 353,112	1 283,200	69,912
Charges à payer	465 929,434	575 347,442	(109 418,008)
Comptes d'attente BIAT (solde)	5 314,616	5 314,616	-
Compte d'attente STB (solde)	12 551,619	11 701,537	850,082
Compte d'attente UBCI (solde)	1 815,767	1 276,588	539,179
Comptes d'attente BIAT51 (solde)	2 205,986	2 205,986	-
Rémunération dues	419 179,924	-	419 179,924
Créditeurs divers	135,000	25 320,000	(25 185,000)
Autres	870,000	870,000	-
Dettes sur acquisition de V.M	-	36 200,000	(36 200,000)
Autres impôts et taxes	8 558,679	-	8 558,679
Ajustement Dividende à payer	(40 283,990)	(27 184,510)	(13 099,480)
Total	3 523 286,080	3 199 576,986	323 709,094

F6 Plus value de cession

La plus value nette est détaillée comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
<u>PLUS VALUS SUR CESSION IMMOBILISATIONS</u>	
Valeur brute	120 690,597
Amortissement	(120 690,597)
VCN	-
Prix de cession	-40 716,627
Plus value	40 716,627

F7 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Ces décaissements sont détaillés comme suit :

Désignation	Montant
Décaissement dépôts et cautionnements (solde)	32 501,674
Décaissement prêts au personnel (solde)	19 640,533
Total	52 142,207

F8 Acquisition actions propres

Ces décaissements sont détaillés comme suit:

Désignation	Montant
Acquisition de 6.478 actions ASSAD	(68 670,745)
Total	(68 670,745)

F9 Dividendes et autres distributions

Ces décaissements sont détaillés comme suit :

Désignation	Montant
Décaissements dividendes 2010 / 4.070.000,000 DT	4 056 900,520
Total	4 056 900,520

F10 Remboursement d'emprunts

Désignation	Montant
Décaissement / crédit BIAT	1.400.000
Décaissement / crédit UBCI	600.000
Décaissement / crédit ATB	2.000.000
Décaissement / crédit BIAT	400.000
Décaissement / crédit ATB	2.000.000
Décaissement / crédit ATTIJARI	4.000.000
Décaissement / leasing	
Total	1 239 927,611

F11 Trésorerie au début de l'exercice

La trésorerie au début de l'exercice se détaille ainsi :

Désignation	Montant
Effets remis à l'encaissement	18 069,415
Chèques à encaisser	708,565
Banque du sud 2631	30 619,622
UBCI Megrine EX NERVA	900,436
ABC	26,340
BIAT AL JAZIRA	24 129,177
BIAT CENTRED'AFFAIRES 51	729 012,635
ATTIJARI BANK BOUARGOUB	9 544,058
Caisses	29 979,242
Crédits mobilisation des créances commerciales	(11 250 000,000)
Intérêts courus	(105 492,315)
ATB	(16 705,622)
UBCI MEGRINE	(560 850,918)
BIAT AL JAZIRA 2	(36 354,910)
Attijari banc Megrine	(81 683,718)
S.T.B. BEN AROUS	(4 400,500)
Total	(11 212 498,493)

F12 Trésorerie à la clôture de l'exercice

La trésorerie à la clôture de l'exercice se détaille ainsi :

Désignation	Montant
Effets remis à l'encaissement	34 716,073
Chèques à encaisser	1 827,603
ATTIJARI BANK	4 614,460
UBCI Megrine EX NERVA	900,436
BIAT AL JAZIRA	28 316,767
STB ben Arous	(0,325)
ATTIJARI BANK BOUARGOUB	36 723,621
Caisses	30 287,344
Crédits mobilisation des créances commerciales	(20 702 651,887)
Intérêts courus	(167 456,812)
ATB	(231 936,780)
UBCI MEGRINE	(850 739,298)
BIAT AL JAZIRA 2	(38 264,339)
Attijari banc Megrine	(496 812,923)
S.T.B. BEN AROUS	(278 647,372)
BIAT CENTRED'AFFAIRES 51	(915 962,419)
BTE	2 406,080
Total	(23 542 679,771)

VII INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2011, votre société a réalisé des opérations commerciales et financières avec des parties liées. Le détail de ces opérations est le suivant :

Parties liées	Solde au 31/12/2010	Achat	Vente	PRÊT	Intérêts	Location	service	Décaissements	Encaissements	Solde au 31/12/2011
FOURNISSEURS										
ASSAD INTERNATIONNAL	8 537 242,572		39 209 693,082			41 674,500			27 700 327,272	20 088 282,882
ACE	932 947,046		2 828 923,331						2 916 226,255	845 644,122
ENERSYS ASSAD	0,000		3 378 618,505			146 908,124	89 606,000		2 085 912,878	1 292 705,627
ASSAD ALGERIE	24 480,000									24 480,000
GEELEC							44 488,810			
TOTAL	9 494 669,618		45 417 234,918			188 582,624	134 094,810		32 702 466,405	22 251 112,631
CLIENTS										
GEELEC	93 337,617	167 948,846						103 906,857		157 379,606
TOTAL	93 337,617	167 948,846						103 906,857		157 379,606
CREDITEURS DEBIEURS DIVERS										
GEELEC	0,000		11 695,833	680 000,000						691 695,833
TOTAL	0,000							0,000		691 695,833

VIII - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

ENGAGEMENTS DONNES		
	Valeur	Tiers
<u>INTERETS SUR CREDITS ET EMPRUNTS BANCAIRES</u>		
INTERETS/CMT UBCI	711 245,375	UBCI
INTERETS/CMT BIAT 400.000,000	25 066,731	BIAT
INTERETS/CMT BIAT	1 168 638,165	BIAT
INTERETS/CMT ATT BANK	859 357,192	ATT. BANK
INTERETS/CMT ATB	813 941,364	ATB
<u>EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS</u>	1 676 467,811	
<u>CAUTIONNEMENT A:</u>		
ASSAD INTERNATIONAL	200 000,000	BIAT
SOCIETE ALGERO TUNISIENNE DE BATTERIE	41 892,857	BIAT
Total		5 496 609,495
<u>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>	0,000	

**RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

1. Les consignations réalisées avec les compagnies maritimes sont classés parmi les immobilisations financière 265000 « Dépôts et cautionnements versés » alors qu'elles correspondent à des opérations courantes puisque leur apurement intervient dans un délai ne dépassant pas les douze mois. Nous vous recommandons d'utiliser le compte 517000 « dépôts et cautionnement courants versés » ;
2. La partie des prêts au personnel à court terme devrait être reclassée et présentée parmi les « autres actifs courants ».
3. Les suspens antérieurs figurant sur les états de rapprochement au 31 décembre 2011 non encore apurés, se détaillent comme suit :

DESIGNATION		CHEZ LA SOCIETE		CHEZ LA BANQUE	
		<u>Suspens non comptabilisés et figurant sur les relevés :</u>		<u>Suspens ne figurant pas sur les relevés et comptabilisés chez la société</u>	
Banque	Date	Suspens en débit	suspens en crédit	Suspens en débit	Suspens en crédit
BIAT EL DJAZIRA 63	2001-2010	2 951,828	39 454,608	331,485	0,000
ATTIJARI BANK	2010	3 670,519	28 344,647	1 240,000	6 411,350
S.T.B. BEN AROUS	2003-2010	15 849,630	30 827,222	326,000	8 762,449
U.B.C.I. MEGRINE	2003-2010	544,623	10 583,949	2 985,686	0,000
ATB	2010	0,000	12 501,080	1 072,943	5 337,271
BIAT CENTRE D'AFF. 51	2006-2010	6 633,122	100 049,570	5 863,797	13 080,772
TOTAL		29 649,722	221 761,076	11 819,911	33 591,842

Ces suspens méritent d'être régularisés.

Les comptes d'attente relatifs à des opérations bancaires méritent d'être apurés et affectés aux comptes appropriés ; ils se détaillent comme suit :

Compte	Libellé	Solde créditeur 2011
4610001	Compte d'attente B.I.A.T	5 314,616
4610002	Compte d'attente S.T.B	12 551,619
4610003	Compte d'attente U.B.C.I	1 815,767
4610004	Compte d'attente B.I.A.T 51	2 205,986
	TOTAL	21 887,988

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **EXERCICE 2011**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mai 2010, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » arrêtés au 31 Décembre 2011 comprenant le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **83.434.790,109 TND**, un résultat bénéficiaire net de **7.413.888,068 TND**, ont été arrêtés par votre conseil d'Administration. Le Conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la Société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes de la société au 31 décembre 2011 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis le 27 Avril 2011
Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **EXERCICE 2011**

/)/_essieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et, sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

La direction de votre société nous a avisés de la conclusion d'une nouvelle convention de prêt conclue au cours de l'exercice 2011 entre « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » et la société « GEELEC » pour un montant de 680.000,000 et un taux d'intérêt de a 5%.

II. Conventions approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours

- 1) Une caution solidaire de 200.000 Dinars donnée au profit de la BIAT pour le compte de la filiale « ASSAD INTERNATIONAL » ;
- 2) Une caution solidaire donnée au profit de la BIAT en garantie du crédit à Moyen Terme à hauteur de 21.428.571 Dinars Algériens accordé à sa filiale « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE » par L'ARABE BANK ALGERIE.
- 3) Location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société ASSAD INTERNATIONAL. Le montant des loyers en 2010 s'élève à 41.674,500 Dinars ;
- 4) Location d'un local sis à Ben Arous à la filiale « ENERSYS-ASSAD ». Le montant des loyers en 2011 s'élève à 146.908,124 Dinars ;
- 5) Convention d'assistance et de gestion avec la société « GEELEC ». Le montant facturé par « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » au titre de l'exercice 2011 est de 44.488,810 Dinars hors taxes ;

- 6) Convention d'assistance avec la société « ENERSYS-ASSAD ». Le montant facturé par « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » au titre de l'exercice 2011 est de 89.606,000 Dinars hors taxes ;
- 7) A l'occasion des emprunts contractés par votre société, des garanties et sûretés réelles ont été accordées aux organismes prêteurs.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leur rémunération tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration courant l'exercice 2010 totalise un montant brut de 78.000,000 Dinars auprès de « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD »

Sa rémunération en qualité de Président Directeur Général de la société « ASSAD INTERNATIONAL » filiale de la Société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » totalise un montant brut de 52.000,000 Dinars courant l'exercice 2011. En outre il a été mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication.

- La rémunération du Directeur Général courant l'exercice 2011 se compose d'une rémunération annuelle brute de 130.000 Dinars avec un 13^{ème} mois majoré de la charge patronale au régime général de la sécurité social et une prime de bilan de 25.000,000 Dinars nette. En outre il a été mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles tels que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés « ASSAD INTERNATIONAL », « A.C.E », « GEELEC », « ENERSYS-ASSAD », « TORUS » et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

Telles sont, Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis le 27 Avril 2011

**Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud ZAHAF**

ETATS FINANCIERS**TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

La société Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Fayçal DERBEL et M. Mohamed LOUZIR.

BILAN ARRETE AU 31 décembre 2011

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre			Notes	31 décembre	
		2011	2010			2011	2010
ACTIFS				PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
				PASSIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	3	603 432	661 063	Emprunts et ressources spéciales			
Créances sur la clientèle				Concours bancaires	11	10 755 267	905 273
Créances de leasing : Encours Financiers		489 573 289	460 663 040	Emprunts et dettes rattachées	12	387 700 960	370 310 489
Moins : provisions		(14 502 071)	(11 674 218)	Total Emprunts et ressources spéciales		398 456 227	371 215 762
	4	475 071 218	448 988 822	Autres Passifs			
Créances de leasing : Impayés		21 423 884	14 606 011	Dettes envers la clientèle	13	13 187 566	10 263 989
Moins : provisions et produits réservés		(14 059 751)	(11 825 296)	Fournisseurs et comptes rattachés	14	25 669 262	21 183 647
	5	7 364 133	2 780 715	Provisions pour passifs et charges	15	1 020 732	655 208
Intérêts constatés d'avance		(2 670 354)	(2 738 861)	Autres	16	3 939 498	4 187 787
Total des créances sur la clientèle		479 764 997	449 030 676	Total des autres Passifs		43 817 058	36 290 631
Portefeuille titres de placement	6	733 202	-	CAPITAUX PROPRES			
Portefeuille d'investissement				Capital social		35 000 000	35 000 000
Portefeuille d'investissement brut		36 820 112	33 088 131	Réserves		33 868 843	30 726 843
Moins : provisions		(112 386)	(402 943)	Résultats reportés		16 253 663	15 170 076
Total Portefeuille d'investissement	7	36 707 726	32 685 188	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		85 122 506	80 896 919
Valeurs immobilisées				Résultat de la période		7 364 119	10 175 587
Immobilisations incorporelles		4 599 612	3 306 095	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	92 486 625	91 072 506
Moins : amortissements		(2 715 023)	(2 395 045)				
	8	1 884 589	911 050				
Immobilisations corporelles		6 188 248	5 434 897				
Moins : amortissements		(3 020 286)	(2 619 091)				
	9	3 167 962	2 815 806				
Total des valeurs immobilisées		5 052 551	3 726 857				
Autres actifs	10	11 898 002	12 475 115				
TOTAL DES ACTIFS		534 759 910	498 578 899	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		534 759 910	498 578 899

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 Décembre 2011
(Exprimé en dinars)

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	13 645 888	16 098 490
Cautions, Avals et Autres Garanties Données	13 645 888	16 098 490
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	19 545 778	18 135 305
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	19 545 778	18 135 305
Engagements sur Titres		
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	71 997 315	73 192 960
Garanties Reçues	7 672 508	7 947 565
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	64 324 807	65 245 395
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	6 039 033	7 249 959
Engagements sur Titres (*)	6 039 033	7 246 823
Effets escomptés sur la clientèle	-	3 136

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des deux premières échéances pour un montant global de 2 415 580 DT.

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2011
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre	
		2011	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts de crédit bail		41 589 852	40 119 035
Variation des produits réservés		(1 129 006)	(112 553)
<u>Total du revenu de leasing</u>	18	<u>40 460 846</u>	<u>40 006 482</u>
Autres produits d'exploitation	19	859 967	712 046
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		<u>41 320 813</u>	<u>40 718 528</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES			
	20	(21 669 666)	(19 649 686)
PRODUITS DES PLACEMENTS			
	21	4 492 736	2 243 929
PRODUIT NET		<u>24 143 883</u>	<u>23 312 771</u>
Charges de personnel	22	(5 325 990)	(5 017 662)
Autres charges d'exploitation	23	(3 753 822)	(4 002 904)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(6 126 893)	(2 029 676)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	139 681	319 933
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(744 966)	(558 900)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	27	(298 225)	188 310
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>8 033 669</u>	<u>12 211 872</u>
Autres gains ordinaires	28	621 562	494 845
Autres pertes ordinaires	29	(529)	(5 680)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>8 654 700</u>	<u>12 701 036</u>
Impôt sur les bénéfices	30	(1 290 581)	(2 525 449)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>7 364 119</u>	<u>10 175 587</u>
Résultat par action	17	1,052	1,454

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice	
		2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	31	289 236 887	281 631 523
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(273 522 427)	(340 015 400)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(9 857 878)	(9 272 888)
Intérêts payés	34	(20 999 198)	(19 128 886)
Impôts et taxes payés	35	(2 561 088)	(3 369 334)
Autres flux de trésorerie	36	3 278 967	2 533 160
		(14 424 736)	(87 621 825)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(2 107 883)	(1 327 161)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	37 519	66 809
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(5 743 273)	(4 855 212)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	1 511 272	4 087 961
		(6 302 365)	(2 027 603)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	41	(5 947 842)	(5 437 871)
Encaissements provenant des emprunts	12	226 630 000	181 624 250
Remboursement d'emprunts	12	(185 262 683)	(120 610 438)
Flux liés au financement à court terme	12	(24 600 000)	39 100 000
		10 819 475	94 675 941
		(9 907 626)	5 026 513
Variation de trésorerie			
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	42	(244 209)	(5 270 722)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	42	(10 151 835)	(244 209)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars, divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

2-4-1 Provision à caractère individuel

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4.1.1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) La circulaire BCT 2012-02 du 11 janvier 2012 prévoit la constitution de provisions collectives au titre de l'exercice 2011, en complément des provisions affectées conformément à la circulaire N°91-24 du 17 décembre 1991. Ces provisions collectives visent à couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-1.2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-1.3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-2 Provision collective

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles édictées en matière de classification des actifs et de couverture des risques telles que prévues par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été renforcées, et ce, à travers l'application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus desdites mesures.

Ainsi, en application des dispositions prévues par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, une provision collective a été constituée au titre des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier. La détermination de ladite provision a été faite selon la démarche qui suit :

- ✓ Constitution de groupes d'actifs homogènes
- ✓ Détermination de taux de migration moyens
- ✓ Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- ✓ Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- ✓ Détermination de la provision collective à constater.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-10 Changement de méthode

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à 28.500 KDT. Le montant des engagements à risques et des provisions requises s'y rattachant, déterminés conformément à la circulaire n° 91-24, aurait se situer respectivement à 8.965 KDT et 847 KDT.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à 95 KDT.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la société en 2011, s'élèvent à 2.000 KDT.

Ces changements de méthodes ont eu pour effet de ramener à 8,66%, le taux des créances douteuses et litigieuses devant se situer à 10,44%, d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.153 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
- Banques	598 376	656 356
- Caisses	5 056	4 707
<u>Total</u>	<u>603 432</u>	<u>661 063</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Créances de leasing (encours financiers)	479 710 983	454 452 404
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	357 277	460 843
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	9 505 029	5 749 793
<u>Total brut</u>	<u>489 573 289</u>	<u>460 663 040</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(12 490 026)	(11 662 173)
- Provisions collectives	(2 000 000)	-
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(12 045)
<u>Total des provisions</u>	<u>(14 502 071)</u>	<u>(11 674 218)</u>
<u>Total net</u>	<u>475 071 218</u>	<u>448 988 822</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2010	<u>448 988 822</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	243 065 984
- Relocations	784 279
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(200 282 290)
- Remboursement anticipé de créances	(11 238 077)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(2 023 338)
- Relocations	(761 146)
- Radiations	(635 163)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classés	(3 799 230)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(2 000 000)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classés	2 971 377
Solde au 31 Décembre 2011	<u>475 071 218</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Agriculture	19 297 482	19 703 825
Bâtiments TP	56 160 188	50 182 571
Industrie		
Agro-alimentaire	25 755 629	24 540 871
Chimie	17 256 294	13 293 678
Energie	982 800	781 538
Textile	10 964 558	10 463 563
Mines	267 074	211 909
Autres industries	74 567 919	77 339 051
Tourisme		
Hôtellerie	3 971 844	3 728 671
Agences de voyage	2 918 600	3 684 289
Location de voiture	30 244 432	29 038 877
Autres Tourisme	4 256 359	3 725 502
Commerce et service		
Commerce	102 988 742	93 205 393
Transport	48 942 207	43 564 192
Audio-visuel	290 770	162 763
Professions libérales	30 458 440	26 101 093
Autres Services	60 249 950	60 935 254
Total	489 573 289	460 663 040

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Matériel de transport léger	152 008 983	141 392 601
Matériel de transport léger Utilitaire	37 467 308	35 084 757
Matériel de transport lourd	57 772 196	56 939 773
Matériel BTP	72 320 579	69 868 155
Equipement industriel	45 347 572	46 177 848
Equipement informatique	3 326 787	4 520 688
Autres	55 094 334	38 412 887
Sous total	423 337 759	392 396 709
Immeubles de bureaux	26 496 508	23 928 177
Immeubles industriels ou commerciaux	39 739 022	44 338 153
Total	489 573 289	460 663 040

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Paiements minimaux sur contrats actifs	527 701 876	508 296 758
A recevoir dans moins d'1an	207 006 492	200 884 856
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	306 225 710	290 934 267
A recevoir dans plus de 5 ans	14 469 674	16 477 635
Produits financiers non acquis	64 324 807	65 245 395
Encours contrats actifs (1)	463 164 248	443 051 363
A recevoir dans moins d'1an	175 466 659	168 850 132
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	274 372 625	259 093 059
A recevoir dans plus de 5 ans	13 324 964	15 108 172
Créances en cours (2)	9 505 029	5 749 793
Créances échues (3)	357 277	460 844
Contrats suspendus (contentieux) (4)	16 546 735	11 401 040
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	489 573 289	460 663 040

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	9 693 749	3 605 657
- Intérêts de retard à facturer	156 792	36 443
<u>Montant brut</u>	9 850 541	3 642 100
A déduire :		
- Provisions	(1 780 884)	(478 476)
- Produits réservés (*)	(1 075 067)	(342 838)
<u>Montant net</u>	6 994 590	2 820 786
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	11 424 785	10 815 353
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	11 573 343	10 963 911
A déduire :		
- Provisions	(9 243 817)	(9 252 683)
- Produits réservés	(1 768 407)	(1 543 949)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	412 561	18 721
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(43 018)	(58 792)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	7 364 133	2 780 715

(*) Dont 237.794 DT d'agios réservés sur des créances non classées y compris un montant de 94.844 DT relatif aux contrats rééchelonnés, déterminé conformément aux dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains			
Encours financiers	418 313 188	42 387 625	9 249 448	1 468 167	18 154 861	489 573 289
Impayés (1)	1 653 269	4 092 429	2 736 912	693 550	11 942 373	21 118 534
Avances et acomptes reçus (*)	(5 750 305)	(12 563)			(869 367)	(6 632 235)
Produits à recevoir	156 792					156 792
ENCOURS GLOBAL	414 372 944	46 467 492	11 986 360	2 161 717	29 227 867	504 216 380
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (2)			2,35%	0,42%	5,89%	
ENGAGEMENTS HORS BILAN			8,66%			
	19 523 778	22 000	-	-	-	19 545 778
TOTAL ENGAGEMENTS	433 896 721	46 489 492	11 986 360	2 161 717	29 227 867	523 762 158
Produits réservés	5 471	89 362	523 749	176 029	1 948 931	2 743 543
Provisions affectées sur les impayés	-	-	1 030 341	370 821	9 623 539	11 024 701
Provisions affectées sur les encours	-	-	196 832	220 299	12 072 896	12 490 026
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 750 922	767 149	23 645 366	26 258 270
ENGAGEMENTS NETS	433 891 251	46 400 130	10 235 438	1 394 568	5 582 501	497 503 888
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (3)			14,61%	35,49%	78,56%	
			59,13%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 Décembre 2011 à 8,66% contre 6,30% au 31 Décembre 2010.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 31 Décembre 2011 à 59,13% contre 77,51% au 31 Décembre 2010.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente, au 31 décembre 2011, comme suit :

Tunisie Sicav	57 963
POULINA G H	69 600
STAR	200 100
BH	56 395
Les Ciments de Bizerte (*)	500 020
<u>Montant brut</u>	<u>884 078</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(150 876)
<u>Montant net</u>	<u>733 202</u>

(*) Présentés jusqu'au 31 décembre 2010 parmi les titres immobilisés

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Titres de participation	25 710 381	25 587 316
Titres immobilisés	7 333 225	5 206 850
Avances sur acquisition de titres	2 415 580	1 207 790
Prêts au personnel	1 114 909	846 334
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	218 860	216 484
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 357
<u>Montant brut</u>	<u>36 820 112</u>	<u>33 088 131</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(136 288)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(42 910)	(247 179)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>36 707 726</u>	<u>32 685 188</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2010</u>	25 587 316	25 587 316	-
Additions de l'exercice			
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	1 000 220	1 000 220	-
Cessions de l'exercice			
- Clinique El Amen La Marsa S.A	(99 540)	(99 540)	-
- Tunis Call Center	(299 970)	(299 970)	-
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Tuninvest International Sicar	(125 000)	(125 000)	-
- Tuninvest Sicar	(352 645)	(352 645)	-
<u>Solde au 31 Décembre 2011</u>	<u>25 710 381</u>	<u>25 710 381</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2010</u>	5 206 850	5 206 850	-
Additions de l'exercice			
- Société YASMINE	2 500 000	2 500 000	-
- SERTS	400 000	400 000	-
Transfert			
- Ciments de Bizerte	(500 020)	(500 020)	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Société BYZACENE	(3 600)	(3 600)	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	(61 605)	(61 605)	-
- Société Promotel	(108 400)	(108 400)	-
<u>Solde au 31 Décembre 2011</u>	<u>7 333 225</u>	<u>7 333 225</u>	<u>-</u>

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (suite)**

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699		1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373		1999/2010	56,98%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	41 000	100,000	4 330 820		1998/2003/2005/2009/2011	100,00%
S T I F	1	10,000	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000	50 000	2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698		2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000		2010	1,14%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900		2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481		2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886		2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,00	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	2 500	100,000	250 000		2010	4,17%
			25 710 381	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815		2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
* Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000		2011	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000		2011	(*)
			7 333 225	42 910		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
EXRCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	2 641 990	129 411	1 828 211	-	4 599 612	2 395 045	319 978	-	2 715 023	1 884 589
Logiciels (en cours)		664 105	1 164 106	(1 828 211)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		3 306 095	1 293 517	-	-	4 599 612	2 395 045	319 978	-	2 715 023	1 884 589

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain		38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	1 808 228	-	-	-	1 808 228	89 669	90 442	-	180 111	1 628 118
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	515 777	72 900	-	61 015	527 662	198 240	93 389	23 792	267 837	259 825
Mobilier de bureau	10%	820 001	66 556	-	-	886 557	569 387	50 223	-	619 610	266 947
Matériel informatique	33%	1 527 768	155 947	-	-	1 683 715	1 298 585	142 068	-	1 440 653	243 062
Installations générales	10%	652 452	118 994	-	-	771 446	432 540	48 866	-	481 406	290 040
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	399 969	-	-	441 219	-	-	-	-	441 219
TOTAUX		5 434 897	814 366	-	61 015	6 188 248	2 619 091	424 988	23 792	3 020 286	3 167 962

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS**

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Frais d'émission des emprunts	839 209	711 986
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	18 763
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	1 752 568	914 623
- Avances et acomptes au personnel	10 957	21 819
- Crédit de TVA	2 511 798	6 914 267
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	1 002 705	-
- Compte courant S I M T	1 639 381	2 052 643
- Compte courant Tunisie LLD	40 647	16 373
- Compte courant MLA	196 871	210 253
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	534 028	268 387
- Produits à recevoir des tiers	2 385 328	546 031
- Produits à recevoir sur contrats de portages	372 759	381 378
- Compte d'attente	464 422	390 480
- Charges constatées d'avance	653 254	608 849
<u>Total brut</u>	12 434 615	13 079 026
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(79 157)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(195 590)	(208 972)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(225 556)	(239 952)
<u>Total net</u>	11 898 002	12 475 114

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Déduit de période	Addition	Fin de période	Déduit de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 407 457	529 369	2 936 826	1 695 471	402 146	2 097 617	839 209
TOTAUX		2 407 457	529 369	2 936 826	1 695 471	402 146	2 097 617	839 209

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

*Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011***NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Banques, découverts	10 755 267	905 273
<u>Total</u>	<u>10 755 267</u>	<u>905 273</u>

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Emprunts		
- Banques locales	95 163 938	84 687 500
- Banques étrangères	48 686 961	69 487 211
- Emprunts obligataires	200 630 000	149 000 000
- Billets de trésorerie	37 000 000	61 600 000
<u>Total emprunts</u>	<u>381 480 898</u>	<u>364 774 711</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	669 962	716 872
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	518 783	746 186
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 966 869	4 072 720
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	64 449	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 220 062</u>	<u>5 535 778</u>
<u>Total</u>	<u>387 700 960</u>	<u>370 310 489</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Régularisation	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>84 687 500</u>	<u>133 000 000</u>	<u>-</u>	<u>122 523 562</u>	<u>95 163 938</u>	<u>40 749 577</u>	<u>54 414 360</u>
* AMEN BANK	3 750 000	-	-	2 500 000	1 250 000	-	1 250 000
* STUSID BANK	937 500	-	-	937 500	-	-	-
* AL BARAKA BANK	25 000 000	94 000 000	-	94 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	-	2 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* CITIBANK	-	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	8 000 000	-	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	10 000 000	-	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	-	-	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	7 500 000	-	-	2 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	9 000 000	-	-	2 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	-	10 000 000	-	833 333	9 166 667	5 833 333	3 333 333
* AMEN BANK 2011	-	20 000 000	-	1 252 729	18 747 271	13 916 244	4 831 027
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>69 487 211</u>	<u>-</u>	<u>(61 130)</u>	<u>20 739 120</u>	<u>48 686 961</u>	<u>33 634 814</u>	<u>15 052 147</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	576 436	-	(186 130)	390 306	-	-	-
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	340 379	-	-	340 379	-	-	-
* Crédit FMO V	3 013 833	-	-	3 013 833	-	-	-
* JEXIM BANK	703 449	-	-	703 449	-	-	-
* BEI (credit participatif)	54 398	-	125 000	25 000	154 398	154 398	-
* B.E.I	4 489 034	-	-	1 462 462	3 026 572	1 968 201	1 058 371
* B.E.I	14 727 669	-	-	3 525 957	11 201 712	7 573 762	3 627 950
* B.E.I	11 947 265	-	-	2 556 983	9 390 282	6 778 312	2 611 970
* B.E.I	2 607 885	-	-	560 950	2 046 935	1 475 531	571 404
* B.E.I	9 653 500	-	-	1 847 823	7 805 677	5 917 216	1 888 461
* B.E.I	2 880 750	-	-	550 382	2 330 368	1 767 393	562 975
* PROPARCO	749 609	-	-	599 598	150 011	-	150 011
* PROPARCO	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	1 743 004	-	-	1 161 999	581 005	-	581 005
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	154 174 711	133 000 000	(61 130)	143 262 683	143 850 898	74 384 391	69 466 507

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)**

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Régularisation	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2006 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	8 000 000	-	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	15 000 000	-	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	20 000 000	-	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	30 000 000	-	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	-	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	-	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	-	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	-	13 630 000	-	-	13 630 000	13 630 000	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	149 000 000	93 630 000	-	42 000 000	200 630 000	145 630 000	55 000 000
AUTRES EMPRUNTS							
* BILLETS DE TRESORERIE	61 600 000	157 550 000	-	182 150 000	37 000 000	1 500 000	35 500 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	61 600 000	157 550 000	-	182 150 000	37 000 000	1 500 000	35 500 000
TOTAL GENERAL	364 774 711	384 180 000	(61 130)	367 412 683	381 480 898	221 514 391	159 966 507

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
- Avances et acomptes reçus des clients	6 632 235	3 282 390
- Dépôts et cautionnements reçus	6 555 331	6 981 599
<u>Total</u>	13 187 566	10 263 989

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	220 375	279 323
- Factures non parvenues	491 376	406 603
<u>Sous total</u>	<u>711 751</u>	<u>685 926</u>
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>		
- Factures d'achats	1 424 352	1 182 783
- Effets à payer	23 215 689	17 827 992
- Factures non parvenues	98 387	987 242
- Retenues de garantie	219 083	499 704
<u>Sous total</u>	<u>24 957 511</u>	<u>20 497 721</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>25 669 262</u>	<u>21 183 647</u>

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Autres provisions pour risques	1 020 732	655 208
<u>Total des provisions</u>	<u>1 020 732</u>	<u>655 208</u>

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 16 : AUTRES**

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
- Personnel, rémunérations dues	948	733
- Personnel, provisions pour congés payés	517 507	350 063
- Personnel, autres charges à payer	562 279	1 451 882
- Etat, retenues sur salaires	133 064	47 689
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	586 364	434 341
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	4 587	16 179
- Etat, impôts sur les bénéfiques	-	55 623
- Etat, autres impôts et taxes à payer	34 430	12 951
- Actionnaires, dividendes à payer	9 951	7 793
- C.N.S.S	344 705	180 878
- Autres comptes créditeurs	813 340	796 165
- Diverses charges à payer	169 929	238 555
- Charges à payer sur contrats de portage	702 844	453 647
- Produits constatés d'avance	59 550	141 288
<u>Total</u>	<u>3 939 498</u>	<u>4 187 787</u>

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 décembre	
		2011	2010
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale	(B)	3 500 000	3 450 000
- Réserve spéciale de reinvestissement		4 092 000	1 000 000
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000
- Résultats reportés		16 253 663	15 170 076
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>85 122 506</u>	<u>80 896 919</u>
Résultat de la période		7 364 119	10 175 587
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>92 486 625</u>	<u>91 072 506</u>
<u>Résultat par action:</u>			
Résultat de la période (1)		7 364 119	10 175 587
Nombre d'actions (2)		7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,052	1,454

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	34 500 000	22 500 000	3 211 665	-	3 776 843	11 807 946	10 540 466	86 336 918
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010			238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						(5 440 000)		(5 440 000)
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000					(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2010							10 175 587	10 175 587
Solde au 31 Décembre 2010	35 000 000	22 500 000	3 450 000	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011			50 000	3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010						(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 31 décembre 2011							7 364 119	7 364 119
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 18 : REVENUS DE LEASING**

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
Intérêts conventionnels	40 390 243	39 236 875
Intérêts intercalaires	300 696	362 840
Intérêts de retard	898 913	519 320
<u>Total des intérêts de crédits bail</u>	<u>41 589 852</u>	<u>40 119 035</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(1 026 923)	(241 755)
. Intérêts de retard	(347 306)	(181 833)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	102 622	207 363
. Intérêts de retard antérieurs	142 601	103 672
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(1 129 006)</u>	<u>(112 553)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>40 460 846</u>	<u>40 006 482</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	373 572	230 111
- Commissions d'assurance	486 395	481 935
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>859 967</u>	<u>712 046</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Intérêts des emprunts obligataires	10 090 778	8 105 554
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 538 241	3 935 752
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 318 053	3 333 730
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	402 146	347 800
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>18 349 218</u>	<u>15 722 836</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	697 834	958 810
- Intérêts sur opérations de financement	2 090 051	2 355 373
- Pénalités fiscales et sociales	-	2 967
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	389 578	501 580
- Autres	142 985	108 120
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>3 320 448</u>	<u>3 926 850</u>
<u>Total général</u>	<u>21 669 666</u>	<u>19 649 686</u>

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Produits des participations	4 136 792	1 961 720
- Produits des titres Immobilisés	240 442	207 544
- Revenus des autres créances immobilisées	70 539	71 056
- Revenus des valeurs mobilières de placement	44 963	3 609
<u>Total</u>	<u>4 492 736</u>	<u>2 243 929</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Salaires et compléments de Salaires	3 646 662	2 970 856
- Bonus	345 000	1 129 000
- Indemnités représentatives de frais	133 449	130 330
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	753 634	555 040
- Autres charges sociales	447 245	232 436
<u>Total</u>	<u>5 325 990</u>	<u>5 017 662</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Achat de matières et fournitures	88 213	89 199
<u>Total des achats</u>	<u>88 213</u>	<u>89 199</u>
- Locations	344 769	310 783
- Charges locatives et de copropriété	95 540	77 497
- Entretien et réparations	255 366	229 015
- Primes d'assurances	78 716	36 322
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	353 357	308 238
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>1 127 748</u>	<u>961 855</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	868 114	857 150
- Publicités, publications, relations publiques	219 899	633 201
- Déplacements, missions et réceptions	567 532	604 194
- Frais postaux et de télécommunications	265 473	267 270
- Services bancaires et assimilés	309 457	290 782
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 230 475</u>	<u>2 652 597</u>
- Jetons de présence	64 800	64 800
- Frais du contentieux	1 545	10 897
- Autres	7 384	9 316
<u>Total des charges diverses</u>	<u>73 729</u>	<u>85 013</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	112 478	91 927
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	21 179	22 313
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>233 657</u>	<u>214 240</u>
<u>Total général</u>	<u>3 753 822</u>	<u>4 002 904</u>

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31 décembre	
	2011	2010
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	7 431 529	5 777 145
- Dotations aux provisions collectives (*)	2 000 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 295 181)	(3 328 203)
- Créances abandonnées	2 203 046	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 014 953)	-
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(188 093)	-
- Reprises de provisions non affectées	-	(419 266)
- Encaissement sur créances radiées	(9 455)	-
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>6 126 893</u>	<u>2 029 676</u>

(*) Cette provision collective est constituée pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier et ce en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus.

Le détail de calcul de cette provision est présenté au niveau du tableau ci-dessous :

Secteur d'activité	Engagements 0 et 1 2011	Engagement A et B1 2010	Impayés A et B1 2010	Taux 2010	Impayés A et B1 2011	Taux 2011	Fsi	TMi	TPI	Taux de Provisionnement	Provisions Collectives
Agriculture	16 763 522	18 622 164	311 881	1,7%	465 881,54	2,8%	1,66	2,9%	11,3%	0,54%	90 283,845
Industrie manufacturière	98 060 804	95 475 878	557 677	0,6%	869 659,65	0,9%	1,52	1,1%	19,6%	0,34%	335 030,859
Autres industries	19 245 095	23 570 879	196 440	0,8%	264 225,00	1,4%	1,65	2,6%	21,7%	0,93%	179 093,882
BTP	57 482 751	54 161 837	379 115	0,7%	746 519,05	1,3%	1,86	1,2%	20,7%	0,45%	259 188,461
Tourisme	40 875 650	40 042 659	462 475	1,2%	1 008 846,28	2,5%	2,14	1,4%	23,7%	0,72%	294 268,650
Promotion immobilière	2 039 831	1 429 486	5 264	0,4%	24 165,12	1,2%	3,22	1,5%	24,0%	1,16%	23 670,338
Autres Services	135 430 872	123 538 206	571 506	0,5%	1 430 629,48	1,1%	2,28	0,8%	17,9%	0,32%	437 958,193
Commerce	96 547 985	92 812 702	634 064	0,7%	935 770,34	1,0%	1,42	2,0%	13,8%	0,38%	369 150,044
Global	466 446 511	449 653 813	3 118 421	0,7%	5 745 696	1,2%	1,776	1,42%	17,4%	0,44%	1 988 644

La provision collective représente ainsi 0,43% des engagements courants à fin 2011 de classe 0 et 1.

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	81 655
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(139 681)	(401 588)
<u>Total</u>	<u>(139 681)</u>	<u>(319 933)</u>

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES**

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	319 978	184 660
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	424 988	374 240
<u>Total</u>	<u>744 966</u>	<u>558 900</u>

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	7 514
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	29 877	179 419
- Dotations aux provisions pour risques et charges	385 524	271 145
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(97 176)	(17 299)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(20 000)	(629 089)
<u>Total</u>	<u>298 225</u>	<u>(188 310)</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	296	39 067
- Autres gains sur éléments exceptionnels	-	6 000
- Intérêts sur compte courant SIMT	133 153	140 617
- Produits d'assistance technique MLA	299 571	250 818
- Autres produits	188 542	58 343
<u>Total</u>	<u>621 562</u>	<u>494 845</u>

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
- Abandon de créances	-	5 680
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	529	-
<u>Total</u>	<u>529</u>	<u>5 680</u>

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES**

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Bénéfice comptable	8 654 700	12 701 035
A réintégrer		
- Dotations aux provisions comptables	9 846 931	6 316 878
- Diverses charges non déductibles	132 309	163 076
- Provisions fiscales constituées en 2008/2007 pour affaires douteuses	3 557 241	4 307 529
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	163 943	1 467 243
- Dividendes	2 585 561	847 378
- Reprises sur provisions fiscales constituées en 2008/2007 pour affaires douteuses	3 557 241	4 307 529
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>15 884 436</u>	<u>16 866 369</u>
Provisions pour créances douteuses	9 431 530	5 777 145
Provisions pour dépréciation de titres cotés	-	81 655
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>6 452 906</u>	<u>11 007 569</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	2 900 000	3 792 000
<u>Base imposable</u>	<u>3 552 906</u>	<u>7 215 569</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	1 290 581	2 525 449
Régularisation impôt	-	-
Impôt sur les sociétés	1 290 581	2 525 449
- Acomptes provisionnels payés	(2 292 536)	(2 453 646)
- Retenues sur placements	(751)	(1 990)
- Avances d'impôt sur importation	-	(14 190)
<u>Impôt à payer (report)</u>	<u>(1 002 705)</u>	<u>55 623</u>

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 31 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS**

		31 décembre	
		2011	2010
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	14 457 453	13 422 703
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(21 275 326)	(14 457 453)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 282 390)	(3 705 924)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	6 632 235	3 282 390
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(23 133)	(156 907)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 981 599)	(7 186 599)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 555 331	6 981 599
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 880 149)	(2 521 296)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 729 904	2 880 149
- TVA collectées	+	39 355 860	37 509 208
- Loyers encaissés	+	240 973 229	233 759 341
- Intérêts de retard	+	898 913	519 320
- Créances virées en Pertes	-	(2 203 046)	(5 680)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	2 023 338	870 161
- Encours financiers virées en pertes	+	635 163	-
- Encaissement sur créances radiées	+	9 456	-
- Remboursements anticipés	+	11 238 077	10 210 400
- Produits sur cessions anticipées	+	373 572	230 111
		289 236 888	281 631 523

Encaissements reçus des clients**NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING**

		31 décembre	
		2011	2010
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	20 497 721	26 162 031
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(24 957 511)	(20 497 721)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(914 623)	(876 301)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	1 752 568	914 623
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	243 065 984	292 740 916
- TVA sur Investissements	+	34 078 288	41 571 852
		273 522 427	340 015 400

Décaissements pour financement de contrats de leasing

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL**

		31 décembre	
		2011	2010
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	-	(18 763)	-
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	+	7 514	18 763
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(21 819)	(13 120)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	10 957	21 819
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(608 849)	(457 470)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	653 254	608 849
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	685 926	598 555
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(711 751)	(685 926)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	733	209
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(948)	(733)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	350 063	317 405
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(517 507)	(350 063)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	1 451 882	1 371 603
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(562 279)	(1 451 882)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	47 689	39 483
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(133 064)	(47 689)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	434 341	423 056
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(586 364)	(434 341)
- C.N.S.S en début de période	+	180 878	161 129
- C.N.S.S en fin de période	-	(344 705)	(180 878)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	238 555	323 143
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(169 929)	(238 555)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	453 647	47 121
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(702 844)	(453 647)
- TVA, payées sur biens et services	+	875 106	849 731
- Charges de personnel	+	5 325 990	5 017 662
- Autres charges d'exploitation	+	3 753 822	4 002 904
- Impôts et taxes	-	(233 657)	(214 240)
		9 857 878	9 272 888

Sommes versés aux fournisseurs et au personnel**NOTE 34 : INTERETS PAYES**

		31 décembre	
		2011	2010
- Frais d'émission d'emprunt	+	529 369	429 999
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	16 179	10 175
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(4 587)	(16 179)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	4 072 720	3 668 266
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 966 869)	(4 072 720)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	716 872	554 114
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(669 962)	(716 872)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	746 186	611 403
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(518 783)	(746 186)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	-	-	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(64 449)	-
- Charges financières	+	21 544 666	19 754 686
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(402 146)	(347 800)
		20 999 198	19 128 886

Intérêts payés

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

		31 décembre	
		2011	2010
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ ou -	55 623	586 855
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	1 002 705	(55 623)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	12 951	111 364
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(34 430)	(12 951)
- Impôts et taxes	+	233 657	214 240
- Impôts sur les bénéfices	+	1 290 581	2 525 449
		2 561 088	3 369 334

Impôts et taxes payés**NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE**

		31 décembre	
		2011	2010
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	546 031	492 758
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(2 385 328)	(546 031)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	381 378	242 024
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(372 759)	(381 378)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	268 387	270 805
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(534 028)	(268 387)
- Compte courant SIMT en début de période	+	2 052 643	1 503 354
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(1 639 381)	(2 052 643)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	16 373	18 575
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(40 647)	(16 373)
- Compte courant MLA en début de période		210 253	133 845
- Compte courant MLA en fin de période	-	(196 871)	(210 253)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période		23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	390 480	281 507
- Comptes d'attente en fin de période	-	(464 422)	(390 480)
- Placements en titres en début de période	+	-	90 399
- Placements en titres en fin de période	-	(384 058)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(796 165)	(612 368)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	813 340	796 165
- Produits des placements	+	4 306 606	2 243 929
- Autres produits d'exploitation	+	486 395	481 935
- Autres gains ordinaires	+	621 266	455 778
- Autres pertes ordinaires	-	(529)	-
		3 278 967	2 533 160

Autres flux de trésorerie

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

		31 décembre	
		2011	2010
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(41 250)	-
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	441 219	41 250
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	1 293 517	809 370
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	414 397	476 541
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>2 107 883</u>	<u>1 327 161</u>

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31 décembre	
		2011	2010
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	37 223	27 742
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	296	39 067
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>37 519</u>	<u>66 809</u>

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31 décembre	
		2011	2010
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 000 220	1 820 719
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 900 000	1 350 000
- Avances sur acquisitions de Titres en début de période		(1 207 790)	-
- Avances sur acquisitions de Titres en fin de période		2 415 580	1 207 790
- Dépôts et cautionnements versés		3 800	900
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice		631 463	475 803
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>5 743 273</u>	<u>4 855 212</u>

NOTE 40 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31 décembre	
		2011	2010
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	273 605	1 624 200
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	399 510	-
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	477 645	1 997 935
- Remboursements sur prêts au personnel	+	360 512	465 826
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>1 511 272</u>	<u>4 087 961</u>

Tunisie Leasing - Etats financiers arrêtés au 31/12/2011**NOTE 41 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

		31 décembre	
		2011	2010
- Dividendes	+	5 950 000	5 440 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	7 793	5 664
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(9 951)	(7 793)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>5 947 842</u>	<u>5 437 871</u>

NOTE 42 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		31 décembre	
		2011	2010
- Banques	+	598 376	656 356
- Caisses	+	5 056	4 707
- Banques, découverts	-	(10 755 267)	(905 273)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>(10 151 835)</u>	<u>(244 209)</u>

NOTE 43 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

En KDT	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
Liquidités et équivalents de liquidités	603						603
Créances de Leasing	51 206	49 754	82 762	278 720	17 323		479 765
Portefeuille Titres de Placement	733						733
Portefeuille d'Investissement	200	62	600	5 173	1 250	28 090	35 375
Immobilisations incorporelles						1 885	1 885
Immobilisations Corporelles						3 168	3 168
Autres actifs	4 532	4 018	2 490	2 191			13 231
<u>Total</u>	57 274	53 834	85 852	286 084	18 573	33 143	534 760
PASSIFS							
Concours bancaires	10 755						10 755
Emprunts et Dettes Rattachés	56 984	46 611	62 591	218 634	2 881		387 701
Dettes envers la Clientèle	3 709	3 353	520	4 621	985		13 188
Fournisseurs et comptes rattachés	25 669						25 669
Provisions						1 021	1 021
Autres	1 625	789	742	773	10		3 939
CAPITAUX PROPRES			5 950			86 537	92 487
<u>Total</u>	98 742	50 753	69 803	224 028	3 876	87 558	534 760
<u>Position nette</u>	(41 468)	3 081	16 049	62 056	14 697	(54 415)	-

NOTE 44 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Tunisie Factoring (TF)****Cautions données**

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 56,98%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2011 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Acquisition Titres SIMT

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 19 avril 2011 a autorisé l'acquisition auprès de Tunisie Factoring des 7 688 actions qu'elle détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT.

SIMT**Avances en compte courant**

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 100 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 498 KDT au 31 décembre 2011.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2011 s'élèvent à 133 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2011 s'élève à 141 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 210 KDT au 31 décembre 2011 conformément au contrat de location.

Cautions

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2011 (en principal) s'élève à 127 KDT.

Tunisie LLD**Engagement Leasing**

Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 105 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 5 402 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 792 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 12 792 KDT.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000 DT, émis le 1er Mars 2011 et échéant le 30 Mai 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 2 781 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 300 000 DT, émis le 07 Juin 2011 et échéant le 05 Septembre 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 3 337 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 08 Juin 2011 et échéant le 05 Décembre 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont 3 667 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 1 479 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2011, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781 DT dont 1 699 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 850 000 DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922 DT dont 16 048 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810 dont 21 496 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 197 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012. Les prestations facturées en 2011 dans ce cadre, s'élèvent à 299 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières

nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2011, le prêt garanti (en principal et en intérêts) a été totalement remboursé.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 128 millions de dinars algériens.

Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2011 s'élèvent à 486 KDT en HT.

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 115 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 3 294 KDT, dont 400 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 64 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 1 978 KDT, dont 400 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 1 contrat au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 225 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 50

KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 953 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 400 KDT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2011, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 9 759 604 DT créateur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 19 997 271 DT,
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 6 039 033 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans.

- Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 1 304 681 DT.

Rémunération des dirigeants

- ✓ Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2011 de :
 - Une indemnité brute de 140 000 DT
 - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 38 990 DT.
- ✓ Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2011 de :
 - Une rémunération brute de base de 135 000 DT et d'une prime d'intéressement de 40 000 DT.
 - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 31 082 DT.
- ✓ Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2011 de :
 - Une rémunération brute de base de 110 000 DT et d'une prime d'intéressement de 32 000 DT.
 - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 26 259 DT.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 04 juin 2009.

NOTE 45 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

I – RAPPORT GENERAL



Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.com



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2011

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 534 759 910 DT et un bénéfice net de 7 364 119 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2-10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 2.000 KDT, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.153 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

Tunis, le 03 mai 2012

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR
Fayçal DERBEL

II - RAPPORT SPECIAL



Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.com



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TUNISIE LEASING

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2011

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

- I- En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».
 - Un Billet de Trésorerie de 250 000 DT, émis le 1er Mars 2011 et échéant le 30 Mai 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 2 781 DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 300 000 DT, émis le 07 Juin 2011 et échéant le 05 Septembre 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 3 337 DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 08 Juin 2011 et échéant le 05 Décembre 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 1 000 000DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont 3 667 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 1 479 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 2. Votre Conseil d'Administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé l'acquisition auprès de Tunisie Factoring des 7 688 actions qu'elle détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT.
-

- II- Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2011 :
1. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 56,98% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2011, les cautions données au profit de Citibank, s'élèvent à 11 000 KDT.
 2. TL a fourni une caution solidaire en faveur de la SIMT, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt ;

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt restant dû (en principal) s'élève à 127 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 août 2005.
 3. Les avances en compte courant accordées par TL à SIMT rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 498 KDT au 31 décembre 2011. Les produits relatifs à l'exercice 2011 s'élèvent à 133 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006.
 4. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2011, le prêt garanti (en principal et en intérêts) a été totalement remboursé.
 5. Tunisie Leasing (TL) a conclu le 28 juin 2011 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA), détenue à hauteur de 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage), un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de TL sont portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce, à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Les prestations facturées en 2011 dans ce cadre, s'élèvent à 299 KDT.
 6. TL a émis en 2009 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30%(dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 128 millions de dinars algériens.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.
 7. Tunisie Leasing et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.
-

Ce montant sera remboursé annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des deux premières échéances pour un montant global de 2 415 580 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

8. Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2011, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».
- Un Billet de Trésorerie de 250 000 DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781 DT dont 1 699 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de Trésorerie de 850 000 DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922 DT dont 16 048 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810 DT dont 21 496 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

III-Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.

Les obligations et engagements vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, se présentent comme suit :

	P.C.A		D.G		D.G.A	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010
<i>Avantages à court terme</i>						
<i>Rémunération brute</i>	140 000		175 000	31 562	142 000	25 125
<i>Avantages en nature</i>	38 990		31 082		26 259	
<i>Rémunération brute servie par les filiales (1)</i>	97 910					
<i>Avantages postérieurs à l'emploi (2)</i>			5 475		1 751	
Total	276 900	-	211 557	31 562	170 010	25 125

(1) L'équivalent de € 50 000.

(2) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 03 mai 2012

Les commissaires aux comptes

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche
Tohmatsu**

Mohamed LOUZIR

**Cabinet FINOR
Fayçal DERBEL**

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS****SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-

La société SITEX publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes : la Société F.M.B.Z. KPMG Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGUA ZAMMOURI et le cabinet Adel MADHI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers de dinars)

		2011	2010
ACTIF NON COURANTS		37.761	42.935
Immobilisations incorporelles brutes		1.350	1.339
Moins : Amortissements		(1.246)	(1.192)
Immobilisation incorporelles nettes		104	147
Immobilisations corporelles brutes	Note 1	164.652	164.057
Moins : Amortissements		(127.776)	(122.050)
Immobilisation corporelles nettes		36.876	42.007
Immobilisation financières brutes		807	807
Moins : Provisions		(26)	(26)
Immobilisation financières nettes		781	781
 ACTIFS COURANTS		 42.400	 45.087
Stocks bruts	Note 2	30.782	26.809
Moins : Provisions		(4.485)	(4.068)
Stocks nets		26.297	22.741
Clients et comptes rattachés	Note 3	10.015	15.871
Moins : Provisions		(261)	(248)
Clients et comptes rattachés net des provisions		9.754	15.623
Autre actifs courants	Note 4	3.925	3.777
Placements et autres actifs financières		177	165
Liquidités et équivalent de liquidités		2.247	2.781
 TOTAL ACTIF		 80.161	 88.022
 CAPITAUX PROPRES		 46.559	 48.687
Capital social		23.063	23.063
Réserve	Note 5	41.499	41.522
Subventions d'équipements	Note 6	1.361	990
Résultats reportés		(16.888)	(13.149)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		49.035	52.426
Résultat de l'exercice		(2.476)	(3.739)
 PASSIFS NON COURANTS		 3.532	 6.276
Emprunts et dettes assimilées	Note 7	2.493	5.146
Provisions non courantes	Note 8	1.039	1.130
 PASSIFS COURANTS		 30.070	 33.059
Fournisseurs et compte rattachés		3.035	422
Autres passifs courants		2.314	1.971
Concours bancaires et autres passifs financiers	Note 9	24.721	30.666
 TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		 80.161	 88.022

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011
(en milliers de dinars)(**)

		2011	2010
Revenus	Note 10	69.271	57.230
Coût des ventes	Note 11	(66.597)	(56.816)
 Marge brut		 2.674	 414
Autres produits d'exploitation	Note 12	1.093	3.734
Frais de distribution		(574)	(477)
Frais d'administration		(3.173)	(3.091)
Sous-activité		(950)	(1.716)
Autres charges d'exploitation	Note 13	(1.621)	(2.959)
 Résultat d'exploitation		 (2.551)	 (4.095)
Charges financières		(1.071)	(1.027)
Produits de placement		52	47
Autres gains ordinaires		1.615	2.124
Autres pertes ordinaires	Note 14 Note 15	(511)	(780)
 Résultat des activités ordinaires avant impôt		 (2.466)	 (3.731)
Impôt sur les bénéfices		(10)	(8)
 Résultat des activités ordinaires après impôt		 (2.476)	 (3.739)
 Résultat de l'exercice		 (2.476)	 (3.739)

(**) Les chiffres entre parenthèses indiquent des pertes ou des valeurs à déduire

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de dinars)(***)

	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	76.204	50.195
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(69.205)	(44.851)
Encaissement Etat	600	379
Décaissement Etat	(3.028)	(3.403)
Intérêts payés	(688)	(297)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3.883	2.023
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(574)	(720)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	63	2
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(511)	(718)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(61)	(50)
Encaissements provenant des crédits de gestion	7.200	6.000
Remboursements d'emprunts	(3.719)	(5.841)
Remboursements crédits de gestion	(7.200)	(5.400)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(3.780)	(5.291)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	5
Variation de la trésorerie	(408)	(3.981)
Trésorerie au début de l'exercice	2.040	6.021
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1.632	2.040

(***)Les chiffres entre parenthèses indiquent des montants à déduire

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPABLES

Les états financiers de la SITEX sont élaborés conformément aux dispositions de la loi relative au Système Comptable des Entreprises << SCE 1997>>. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

1 – Immobilisations corporelles

Conformément aux dispositions de la politique comptable de la SITEX, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'origine et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 10 et 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 et 10 ans
- Agencements et installations divers : 10 ans

2 – Stocks

Les stocks de matières et produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours de fabrication sont valorisés aux coûts de production de l'année.

Le coût des produits finis et des encours comprend le prix de revient moyen des matières consommées, la main d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

3 – Provisions pour dépréciation des stocks

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq années font l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient.

4 – Provisions non courante

4.1 – Provisions pour litiges et contentieux : les litiges, avec les administrations fiscale, sociale ainsi qu'avec des tiers, non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet de provisions pour litiges et contentieux.

4.2 - Provision pour fonds de prime de fin de carrière : cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale à accorder au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

5 – Produits d'exploitation

Les produits de la vente de tissus, d'articles confectionnés, de produits semi-ouvrés, de coupons ainsi que les produits de transports de marchandises sont évalués à la juste valeur des contreparties de liquidité reçues et à recevoir.

6 – Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont passés en frais généraux et supportés dans l'exercice.

7- Opérations libellées en monnaie étrangères

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de change observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

8 – Sous-activité

Il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration, non imputés au coût de production.

Pour la détermination de la capacité normale de production, il a été convenu de prendre la moyenne de la production des cinq dernières années.

9 – Etat de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers, renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissements. Pour l'établissement de cet état, la SITEX a utilisé la méthode de référence préconisée par le SCE 1997.

B – NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 36,876 millions de dinars au 31 décembre 2011 contre 42,007 millions au 31 décembre 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	164.057	162.961
Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	940	3.140
Valeur des immobilisations sorties au cours de l'exercice	(345)	(2.044)
Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	164.652	164.057
Amortissements au début de l'exercice	122.050	116.097
Dotations de l'exercice	5.990	6.504
Amortissements des sorties au cours de l'exercice	(264)	(551)
Amortissements à la clôture de l'exercice	127.776	122.050
Valeur nette des immobilisations à la clôture de l'exercice	36.876	42.007
Dont terrains à Sousse et à Ksar Hellal (surfaces : 270 775 m ²)	1.557	1.557
Et constructions (surfaces couvertes : 122 014 m ²)	8.313	8.313

Note 2 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 26,297 millions de dinars à fin 2011 contre 22,741 millions de dinars au 31 décembre 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Matières premières, auxiliaires et consommables	16.223	17.297
Produits finis et encours de production	14.559	9.512
Total brut des stocks	30.782	26.809
Provisions	(4.485)	(4.068)
Total net des stocks	26.297	22.741

Note 3 : Clients et comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2011 à 9,754 millions de dinars contre 15,623 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Total clients et comptes rattachés	10.015	15.871
Provisions pour créances douteuses	(261)	(248)
Total net des clients et comptes rattachés	9.754	15.623

Note 4 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 3,925 millions de dinars à fin 2011 contre 3,777 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Fournisseurs (avances, emballage à rendre, ristournes)	2	2
Personnel	899	594
Etat impôts et taxes	2.960	3.073
Débiteurs divers	26	60
Charges constatées d'avance	38	48
Total des autres actifs courants	3.925	3.777

Note 5 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 41,499 millions de dinars à fin 2011 contre 41,522 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Réserve légale	2.306	2.306
Réserve pour investissements :	35.157	35.157
Prime d'émission	3.193	3.193
Produits fonds social	843	866
Total des réserves à la fin de l'exercice	41.499	41.522

Note 6 : Subventions d'équipements

Les subventions d'équipements s'élèvent à 1,361 millions de dinars à fin 2011 contre 0,990 millions de dinars à fin 2010, soit un écart de 0,371 million de dinars .

Note 7 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 2,493 millions de dinars à fin 2011 contre 5,146 millions de dinars à fin 2010. Ces emprunts sont garantis par nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur titres fonciers.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Emprunts en dinars (de TMM + 0,75 à TMM + 1,75)	5.146	8.481
Moins échéances à moins d'un an	(2.653)	(3.335)
Emprunts échéances à plus d'un an	2.493	5.146

Note 8 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'élèvent à 1,039 millions de dinars à fin 2011 contre 1,130 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Provision pour charges, litiges et contentieux	411	466
Provision pour restructuration	15	68
Fonds pour prime de fin de carrière	613	596
Total des provisions non courantes	1.039	1.130

Note 9 : Concours bancaires et autres passifs assimilés

Les concours bancaires s'élèvent à 24,721 millions de dinars au 31 décembre 2011 contre 30,666 millions de dinars au 31 décembre 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Echéance à moins d'un an sur emprunts non courants	2.653	3.335
Concours bancaires courants – financement de stocks	21.275	26.425
Banques (soldes débiteurs)	72	534
Intérêts courus sur emprunts non courants	262	259
Comptes de régies et avances	459	113
Total concours bancaires	24.721	30.666

Note 10 : Revenus

Les revenus de l'année 2011 s'élèvent à 69,271 millions de dinars contre 57,230 millions de dinars en 2010.

Le chiffre d'affaires global se détermine comme suit :

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Revenus	69.271	57.230
Ventes déchets	597	534
Produits financiers (agios)	28	61
Chiffre d'affaires global	69.896	57.825

Les ventes de déchets ont été déduites des coûts de fabrication. Les produits financiers ont été déduits des charges financières.

Note 11 : Coût des ventes

Le coût des ventes de l'année 2011 s'élèvent à 66,597 millions de dinars alors que celui de l'année 2010 est de 56,816 millions de dinars.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Consommation matières	43.134	28.399
Main d'œuvre (hors sous-activité)	9.665	8.101
Frais généraux variables	11.788	11.170
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	7.567	7.374
Total des frais	72.154	55.044
Autres ventes (déchets)	(597)	(534)
Variation des produits en cours	(4.960)	2.306
Coût des ventes	66.597	56.816

Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2011 s'élèvent à 1,093 millions de dinars contre 3,734 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Reprises sur amortissements et provisions.	1.093	3.734
Total des autres produits d'exploitation	1.093	3.734

Note 13 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2011 s'élèvent à 1,621 millions de dinars contre 2,959 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Provisions :	1.428	2.571
- Prime de fin de carrière	28	33
- Dépréciation des stocks	1.337	1.838
- Risques et charges	45	696
- Créances douteuses	18	4
Autres charges d'exploitation	193	388
Total des autres charges d'exploitation	1.621	2.959

Note 14 : Autres gains ordinaires

Les gains ordinaires de l'année 2011 s'élèvent à 1,615 millions de dinars contre 2,124 millions de dinars pour l'exercice 2010 :

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Gain de change	1.073	810
Produits nets sur cession d'immobilisations	55	2
Autres produits divers ordinaires	487	1.312
Total des gains ordinaires	1.615	2.124

Note 15 : Autres pertes ordinaires

Les pertes ordinaires de l'année 2011 s'élèvent à 0,511 millions de dinars contre 0,780 millions de dinars pour l'année 2010 :

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Perte de change	426	704
Pertes sur exercices antérieurs	85	76
Total des pertes ordinaires	511	780

Note 16 : Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement de l'année 2011, s'élèvent à 3,975 millions de dinars, contre 2,756 millions de dinars pour l'année 2010.

Note 17 : Engagements hors bilan

- Les engagements donnés à fin décembre 2011 : 6,486 millions de dinars, essentiellement les sûretés consenties par la société et des cautionnements douaniers.
- Les engagements reçus à fin décembre 2011 : néant.
- Les engagements réciproques à fin décembre 2011 : 3,696 millions de dinars.

Annexe 6

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

(En milliers de dinars)

Charges par nature

Charges par destination	TOTAL	Achats consommés & f. généraux	Charges de personnel	Amortis. & provisions	Autres charges
Coût des ventes (note 11)	72.154	54.923	9.665	5.263	2.303
Frais de distribution	574	46	359	32	137
Frais d'administration	3.173	75	1.623	263	1.212
Autres charges d'exploitation	2.959	9	183	2.571	196
Charges financières	1.071	0	0	0	1.071
Sous-activité	950	0	464	486	0
Autres pertes ordinaires	511	0	0	0	511
Total :	81.392	55.053	12.294	8.615	5.430

**RAPPORT GENERAL SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011**

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du juin 2009, nous avons examiné les états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX" pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2011 font apparaître un total du bilan de **80.161** mille Dinars, un résultat net déficitaire de **2.476** mille Dinars, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **49.035** mille dinars et une trésorerie nette de **1.632** mille dinars à la fin de l'exercice ont été établis par le conseil d'administration de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptable retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3 - Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la Société Industrielle des Textiles « SITEX » au 31 décembre 2011 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 - Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Tunis, le 27 Avril 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International



Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2011

La convention de coopération technique et commerciale entre les sociétés SWIFT Textiles Europe Limited et SITEX date depuis le 27 Septembre 1973. Elle a été renouvelée régulièrement depuis sa signature. Le prochain renouvellement interviendra le 27 septembre 2013.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- 1 La rémunération annuelle brute du président du conseil d'administration a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 9 Octobre 2008 pour un montant de 84 000 DT.
- 2 La rémunération annuelle brute du directeur général ayant opté pour le maintien de son statut de salarié a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 16 juin 2011 comme suit :
 - Un salaire annuel brut de 84 000 DT.
 - Une indemnité annuelle brute afférente à la fonction de directeur général de 42 000 DT.
- 3 Des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 Juin 2011. Le montant global brut annuel de ladite rémunération est de 63 000 DT.
- 4 La rémunération des membres du Comité permanent d'audit tel que fixée par l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2011 est de 13 500 DT à répartir entre les membres dudit comité.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2012

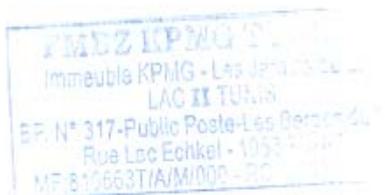
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International



Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**HexaByte**

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-

La Société HexaByte, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 mai 2012. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes Mr Wadī TRABELSI .

BILAN ACTIFS

Actifs	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		434 937	165 424
Moins : Amortissements		- 120 154	- 94 934
Immobilisations incorporelles nettes	2-1	314 783	70 490
Immobilisations corporelles		4 506 086	3 799 019
Moins : Amortissements		-2 640 051	-2 037 864
Immobilisations corporelles nettes	2-2	1 866 035	1 761 155
Immobilisations financières		12 475	9 575
Moins : Provisions		-	-
Immobilisations financières nettes	2-3	12 475	9 575
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		2 193 293	1 841 220
Autres actifs non courants	2-4	304 393	145 169
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		2 497 686	1 986 389
ACTIFS COURANTS			
Stocks		211 103	88 166
Moins : Provisions Stocks		- 7 573	-
Stocks nets	2-5	203 530	88 166
Clients et comptes rattachés		675 422	598 764
Moins : Provisions Clients		- 121 889	- 121 889
Clients nets	2-6	553 533	476 875
Autres actifs courants		107 879	1 666 082
Moins : Provisions		- 30 086	- 16 086
Autres actifs courants nets	2-7	77 793	1 649 995
Placements et autres actifs financiers		2 739 196	-
Liquidités et équivalents de liquidités	2-8	1 594 985	2 342 251
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		5 169 037	4 557 287
TOTAL DES ACTIFS		7 666 723	6 543 677

BILAN PASSIFS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		1 750 000	1 750 000
Primes d'émission		2 500 000	2 500 000
Réserves légales		50 657	28 000
Résultats reportés		430 482	157 564
Total des capitaux propres avant résultat		4 731 139	4 435 564
Résultat de l'exercice		428 816	295 575
Total des capitaux propres avant affectation	3-1	5 159 955	4 731 139
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	3-2	115 444	164 541
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		-	-
Total des passifs non courants		115 444	164 541
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3-3	1 736 510	1 001 420
Autres passifs courants	3-4	606 196	595 009
Concours bancaires et autres passifs financiers	3-5	48 617	51 567
Total des passifs courants		2 391 324	1 647 997
Total des passifs		2 506 768	1 812 538
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		7 666 723	6 543 677

ETAT DE RESULTAT

DESIGNATION	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		4 379 688	3 465 527
Autres produits d'exploitation		-	-
Total des produits d'exploitation	4-1	4 379 688	3 465 527
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations stocks produits finis et encours		122 937	1 359
Achats d'approvisionnements consommés	4-2	- 2 120 818	- 1 423 428
Charges de personnel	4-3	- 1 034 004	-799 823
Dotations aux amortissements et provisions	4-4	-744 694	-551 317
Autres charges d'exploitation	4-5	-436 441	-385 728
Total des charges d'exploitation		- 4 213 020	-3 158 937
Résultat d'exploitation		166 667	306 590
Charges financières nettes	4-6	-77 549	-31 518
Produits de placements	4-7	447 988	5 274
Autres gains ordinaires	4-8	354	15 229
Autres pertes ordinaires	4-9	-50 364	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		487 097	295 575
Impôt sur les bénéfices		-58 281	-
Résultat des activités ordinaires après impôt		428 816	295 575
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		428 816	295 575
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		428 816	295 575

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		428 816	295 575
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		744 694	551 317
* Retraitement de charges antérieures			- 54 157
* Variations des :			
- Stocks		- 122 937	- 1 359
- Créances		- 76 658	290 479
- Autres Actifs		3 218	106 238
- Fournisseurs et autres dettes		746 277	153 015
* Résorption subventions		-	- 2 465
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 723 411	1 338 642
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements / acquisition d'immob. corpo. et incorpor.		-1 231 518	- 998 610
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.			11 189
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		- 2 900	- 6 600
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 1 234 418	- 994 022
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des opérations sur les emprunts			35 496
Encaissements provenant des opérations sur le capital		1 554 984	1 445 016
Décaissement provenant des opérations sur les placements		-2 739 196	- 51 825
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts		- 44 448	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		- 1 228 660	1 428 687
Variation de trésorerie		- 739 666	1 773 307
Trésorerie au début de l'exercice		2 334 595	561 288
Trésorerie à la fin de l'exercice		1 594 928	2 334 595

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

DESIGNATION	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
Revenus		4 379 688	3 465 527
Production		4 379 688	3 465 527
Achats consommés		-1 852 498	- 1 422 069
Autres charges externes		- 581 824	-385 728
Valeur ajoutée brute		1 945 366	1 657 729
Charges de personnel		-1 034 004	-799 823
Impôt et taxes		-	-
EBITDA		911 362	857 906
Charges financières nettes		- 77 549	-31 518
Produits de placement		447 988	5 274
Dotations aux amortissements		- 720 763	-440 494
Dotations aux Provisions		- 23 931	-110 822
Reprise sur provisions clients		-	-
Autres pertes ordinaires		- 50 364	-
Amortissement subventions d'équipements		-	2 465
Autres gains ordinaires		354	12 764
Impôt sur les sociétés		- 58 281	
Résultat de l'exercice		428 816	295 575

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « HEXABYTE » est une société anonyme, qui a pour objet social :

- D'assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type Internet ;
- D'assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels matériels et équipements informatiques.

Et elle peut, généralement, effectuer toutes opérations commerciales, financières industrielles, mobilières ou immobilières et de représentation se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

1-2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière.

* ***Le bilan*** fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* ***L'état de résultat*** fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* ***L'état de flux de trésorerie*** renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

1-3. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ces états.

1-4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1-4-1 Référentiel d'élaboration des états financiers

Pour l'élaboration de ses états financiers, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

1-4-2 Méthodes comptables pertinentes

Les principales méthodes comptables utilisées par la société « HEXABYTE » sont les suivantes :

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable n°05.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans ces coûts, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les taux d'amortissement se présentent comme suit :

Rubrique	Taux d'amortissement
Matériel informatique	33%
Matériel de transport	20%
AAI	10%
MMB	10%
Construction	5%

Il est à noter que les dépenses d'aménagements et d'agencements couvrent principalement les différents points de ventes directes de la société. Ces points de ventes font généralement l'objet

de contrat de location renouvelable chaque année par tacite reconduction. Vu que notre stratégie est de maintenir notre positionnement géographique, et nous n'avons pas l'intention d'arrêter ses contrats, nous avons opté à un amortissement sur 10 ans.

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants comportent les frais préliminaires dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs. Les méthodes de classement et de comptabilisation desdits frais sont conformes aux recommandations de la norme comptable n° 10.

METHODE D'ESTIMATION DES PROVISIONS DES COMPTES CLIENTS

Les clients qui font l'objet d'action en justice sont provisionnés à 100%. Pour les clients ordinaires la provision est étudiée au cas par cas.

METHODE D'ESTIMATION DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Sur la base des informations actuellement disponibles, le principe de cut off au niveau des ventes réalisées durant un exercice donnée est appliqué sur la base d'une estimation forfaitaire des produits constatés d'avance.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils sont constitués exclusivement des revenus de la société provenant des activités qui s'inscrivent dans le cadre de son exploitation centrale ou principale. Notamment les ristournes sur redevances reçues de Tunisie Télécom par rapport aux communications des clients.

Par ailleurs, étant donné qu'une grande partie des abonnements ADSL s'étalent sur deux périodes comptables, la société applique le principe de périodicité sur la base des informations disponibles au niveau du système de facturation.

1-5. FAITS MARQUANTS

1-5-1 Augmentation du capital

La société a lancé une offre à prix ferme auprès du public de 333 334 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6 dinars l'action. Cette opération a été clôturée avec succès en janvier 2012.

1-5-2 Redressement fiscal

Au cours de l'exercice 2009, la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. Cette vérification a abouti à un redressement provisoire pour un montant global de 527 Mille Dinars dont 182 Mille Dinars de pénalités de retard. En incluant l'exercice 2009, ce risque pourrait être ramené à 619 Mille Dinars.

La société, n'a pas accepté ce redressement. En effet, la raison de ce redressement est la remise en cause de l'avantage d'un investissement dans une zone de développement régionale. Elle est entrain de défendre son dossier avec l'administration fiscale.

1-5-3 Redressement social

Au cours de l'exercice 2010, la société a été soumise à un contrôle social couvrant les exercices 2007, 2008 et 2009. Ce contrôle a abouti à un redressement provisoire pour un montant global de 48,5 Mille Dinars.

La société, a conclu un arrangement avec l'administration et a clôturé cette affaire par le paiement de 50,3 Mille Dinars.

1-5-4 Réclamation ATI

L'agence Tunisie d'Internet a révisé durant l'exercice 2011 le tarif de la bande passante Internet. En effet, il est passé de 70 Dinars/Mbts en 2010 à 49 Dinars/Mbts en 2011.

1-5-5 Ouverture des nouvelles agences

La société continue dans son plan de développement commercial par l'ouverture de trois nouvelles agences durant l'exercice 2011 au niveau des gouvernorats de Mahdia, Monastir et Kef.

1-5-6 Impact des troubles de la révolution

Durant la période de la révolution, certaine agences ont été saccagée à savoir les agences de la gare de SNCFT-Barcelone et celle de Sousse gare. La société a engagé certaines dépenses de remise en état totalisant 2 Mille Dinars.

1-5-7 Lancement de nouveaux produits

La société a lancé durant l'exercice 2011 un nouveau produit qui consiste dans la vidéo surveillance.

1-6. EVENEMENTS POSTERIEURS

Durant le premier trimestre 2012, la société a clôturé son opération d'admission aux négociations sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des actions composant le capital de la société HEXABYTE.

Par ailleurs, la société n'a pas enregistré d'autres évènements postérieurs à la clôture de l'exercice 2011 qui suscitent une attention particulière.

2. NOTES RELATIVES A L'ACTIF**2-1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Le solde net des immobilisations incorporelles s'élève au 31/12/2011 à 314 783 Dinars. Le détail se présente comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Logiciels	434 937	165 424	269 513
Total valeurs Brutes	434 937	165 424	269 513
Amortissements Logiciels	-120 154	-94 934	-25 220
Total Amortissements	-120 154	-94 934	-25 220
Valeur Nette Comptable	314 783	70 490	244 293

Ce poste comprend un montant de 30 941 Dinars, qui correspond à la partie activée des salaires de l'exercice 2011 des ingénieurs travaillant sur des modules en cours de développements.

2-2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31/12/2011 à 1 866 035 Dinars contre 1 761 155 Dinars au 31/12/2010. Le détail se présente comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
AAI	186 194	147 501	38 693
Constructions	349 167	349 167	-
Equipements de bureaux	90 994	73 858	17 136
Matériels de transport	402 913	279 517	123 396
Matériels industriels	7 061	3 573	3 488
Matériels Informatiques	3 469 757	2 945 403	524 354
Total valeurs Brutes	4 506 086	3 799 019	707 067
Amortissements AAI	- 67 473	- 51 617	- 15 856
Amortissements constructions	- 53 871	- 36 412	- 17 459
Amortissements Matériels de Transport	- 196 943	- 134 490	- 62 453
Amortissements Matériels Industriels	- 1 255	- 637	- 618
Amortissements Matériels informatiques	- 2 276 381	- 1 739 839	- 536 542
Amortissements équipements de bureaux	- 41 772	- 32 133	- 9 639
Provisions immobilisations	- 2 358	- 42 736	40 378
Total Amortissements	- 2 640 051	- 2 037 864	- 602 187
Valeur Nette Comptable	1 866 035	1 761 155	104 880

2-3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières de la société « HEXABYTE » sont essentiellement composées, de cautionnements donnés au titre des loyers, pour une valeur de 12 475 Dinars.

Libellés	31/12/2011	31/12/2011	Variation
Cautions & dépôts	12 475	9 575	2 900
Valeur Nette Comptable	12 475	9 575	2 900

2-4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Durant l'exercice 2011, la société a engagé diverses dépenses publicitaires qui ont été activées. Ces dépenses couvrent les actions de communications destinées au:

- grand public au niveau de différentes foires ;
- public jeune au niveau des street-animations ;
- nouveaux clients lors du lancement de nouvelles agences commerciales.

Ces dépenses ont été activées car, en application de la norme comptable n°10, répondent aux deux critères de charges identifiés et leurs rentabilités futures est démontrées. Cette rentabilité se

base sur le plan de développement de la clientèle et des abonnements arrêté suite aux promesses recueillis au niveau de ces différentes actions.

Par ailleurs, les frais engagés dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse et d'augmentation du capital ont été activés et ce en application du principe de rattachement des charges aux produits.

Ces frais seront rapportés au résultat sur trois ans.

Ce poste se présente comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010
Frais IPO	214 243	69 153
Charge à répartir Publicité	203 314	93 466
Résorption Frais	-113 164	-17 450
Valeur Nette Comptable	304 393	145 169

2-5. STOCKS

Cette rubrique présente au 31/12/2011, un solde débiteur net de 203 530 Dinars contre 88 166 Dinars à l'issue de l'exercice précédant et elle se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Minute prépayées	1 227	8 181	-6 954
Matériel informatique	202 303	72 149	130 154
Carte	7 573	7 837	-264
Provision stocks	-7 573		-7 573
Total	203 530	88 166	115 364

2-6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 31/12/2011, un solde débiteur net de 553 533 Dinars contre 476 875 Dinars à l'issue de l'exercice précédant et elle se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Clients	634 623	557 965	76 658
Clients douteux	40 800	40 800	0
Total clients	675 422	598 764	76 658
Provisions des comptes clients	-121 889	-121 889	0
Total provisions	-121 889	-121 889	0
Valeur Nette Comptable	553 533	476 875	76 658

Suite à l'observation du commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2010 à propos de la justification des comptes clients et comptes rattachés, nous avons

procédé à une mission de rapprochement entre les soldes extracomptables des comptes clients (logiciel de facturation) et l'auxiliaire clients.

Ce rapprochement nous a permis de dégager un écart net non couvert par des provisions de 108 Milles Dinars. Les travaux préliminaires nous ont permis de constater plusieurs cas de divergence entre la comptabilité et la gestion, dont notamment :

- Un décalage au niveau de la date d'imputation des encaissements entre la comptabilité et l'application de gestion;
- Des cas de rejets de chèques non traduits au niveau de la gestion ;
- Des erreurs d'imputation entre les comptes auxiliaires ;
- Des soldes anormalement créditeurs ;
- Des soldes non pris en compte au niveau de la gestion (antérieurs à l'entrée en exploitation du logiciel de gestion) ;
- Des remboursements aux clients non traduit au niveau de la gestion ;
- Des encaissements non traduit au niveau de la gestion.

Ainsi, nous avons décidé, dans l'attente des résultats définitifs de la mission de justification sus indiquée, de maintenir le niveau de provisionnement de l'exercice 2010.

2-7. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants de la société « HEXABYTE » s'élèvent au 31/12/2011, à 77 793 Dinars contre 1 649 995 Dinars au 31/12/2010. Ils se présentent comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Actionnaires montant à libérer	0	1 554 984	-1 554 984
Fournisseurs avances et acomptes	37 821	68 721	-30 900
Report IS	-	16 401	-16 401
Charges constatées d'avances	24 674	16 114	8 560
Produit à recevoir	8 000	5 800	2 200
Débiteurs Divers	4 151	4 058	93
Personnels compte CEA	33 233		33 233
Encaissements non identifiés	0	4	-4
Total AAC	107 879	1 666 082	-1 558 203
Provisions des autres actifs courants	-30 086	-16 086	-14 000
Total provisions	-30 086	-16 086	-14 000
Valeur Nette Comptable	77 793	1 649 995	-1 572 203

2-8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique comporte, au 31/12/2011, un solde de 1 594 985 Dinars contre 2 342 251 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Banques	177 006	1 919 123	-1 742 117
Caisse	34 708	25 195	9 513
CCP	20 241	27 373	-7 132
Chèques à encaisser	63 030	78 548	-15 518
Placements Bon de trésor	1 300 000	292 011	1 007 989
Total	1 594 985	2 342 251	-747 266

3. NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET AUX PASSIFS

3-1. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société « HEXABYTE » totalisent au 31/12/2011 un montant de 5 159 955 Dinars contre 4 731 139 Dinars à l'issue de l'exercice précédant. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	Capital social	Réserves Légales	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2009	280 000	21 237	2 465	659 719	474 609	1 438 030
Affectation du Résultat		6 763		467 845	-474 609	-
Rés. Sub. d'investissements			-2 465			-2 465
Aug. (action gratuites)	970 000			-970 000		0
Aug. en numéraires	500 000		2 500 000			3 000 000
Résultats de la période					295 575	295 575
Soldes au 31/12/2010	1 750 000	28 000	2 500 000	157 564	295 575	4 731 139
Affectation du Résultat		22 657		272 918	-295 575	-
Soldes après affectation	1 750 000	50 657	2 500 000	430 482	-	4 731 139
Résultats de la période					428 816	428 816
Soldes au 31/12/2011	1 750 000	50 657	2 500 000	430 482	428 816	5 159 955

3-2. EMPRUNTS

Ce poste totalise, au 31/12/2011, un montant de 115 444 Dinars contre 164 541 Dinars à l'issue de l'exercice précédant. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Emprunts	115 444	164 541	-49 097
Total général	115 444	164 541	-49 097

Il s'agit des échéances à plus d'un an des crédits de leasings ayant financé le local de la société au niveau de « Bacha Centre- Montplaisir » et du matériel de transports

3-3. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés de la société se composent des dettes locales dont le montant s'élève à 1 736 510 Dinars au 31/12/2011 contre 1 001 420 Dinars au 31/12/2010. Ce solde fournisseurs est principalement composé du solde impayé de l'ATI pour un total de 1 341 000 Dinars.

3- 4. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31/12/2011, un solde de 606 196 Dinars contre 595 009 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se compose des éléments suivants :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Produits constatés d'avances (1)	331 495	433 957	-102 462
Charges à payer (2)	146 365	7 500	138 865
CNSS	16 220	49 043	-32 823
Personnels rémunérations à payer	42 753	26 971	15 782
Personnels congés à payer	22 199	19 996	2 203
Etats impôts et taxes	12 563	39 818	-27 255
Associés	0	8 138	-8 138
TVA	20 215	9 587	10 628
IS à payer	14 387	0	14 387
Total	606 196	595 009	11 186

(1) ce solde correspond au chiffre d'affaires facturés mais se rapportant aux exercices ultérieurs estimé forfaitairement.

(2) Les frais de la bande passante Internet (ATI) pour le mois de Décembre 2011.

3-5. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente, au 31/12/2011, un solde de 48 561 Dinars contre 51 567 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Banques	57	7 656	-7 599
Leasing Échéances à moins d'un an	48 561	43 911	4 650
Total	48 617	51 567	-2 950

4. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

4-1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisent au 31/12/2011 un montant de 4 379 688 Dinars contre 3 465 527 Dinars au 31/12/2010.

4- 2. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Le solde du poste achats d'approvisionnement consommés s'élève, au 31/12/2011 à 2 120 818 Dinars contre 1 423 428 Dinars au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Achats d'approvisionnements	1 486 553	1 089 020	397 533
Achats de marchandises	517 165	225 533	291 632
Achats d'études	31 969	28 685	3 284
Fournitures	85 131	80 190	4 941
Total	2 120 818	1 423 428	697 390

4- 3. CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2011, à 1 034 004 Dinars contre 799 823 Dinars au 31/12/2010. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Salaires	906 874	681 456	225 418
Cotisations sociales	124 927	104 428	20 499
Congés à payer	2 203	13 938	-11 735
Total	1 034 004	799 823	234 181

4- 4. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique présente, au 31/12/2011, un solde de 744 694 Dinars contre 551 317 Dinars au 31/12/2010. Elle se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dotations aux amortissements corporelles	602 288	398 493	203 795
Dotations aux amortissements incorporelles	22 761	22 622	139
Résorption Frais IPO	95 714	19 380	76 334
Total dotations aux amortissements	720 763	440 495	280 268
Provisions clients	0	52 000	-52 000
Provisions sur autres actifs courants	14 000	16 086	-2 086
Provisions sur stocks	7 573		7 573
Provisions sur immobilisations	2 358	42 736	-40 378

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Total provisions	23 931	110 822	-86 891
Total général	744 694	551 317	193 377

4- 5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2011, à 436 441 Dinars contre 385 728 Dinars au 31/12/2010. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Honoraires & commissions	42 444	61 169	-18 725
Frais postaux & télécommunication	63 773	63 281	492
Charges locatives (1)	125 084	57 199	67 885
Publicités	81 034	50 517	30 517
Frais de transport & missions	44 087	31 927	12 160
Entretiens et réparations	27 346	28 430	-1 084
Etats impôts et taxes	26 257	29 494	-3 237
Autres frais	5 990	20 681	-14 691
Assurances	6 899	14 260	-7 361
Services bancaires	13 527	13 208	319
Apurement des comptes non justifiés	0	15 561	-15 561
Total général	436 441	385 728	50 713

(1) Cette augmentation est la résultante de nouveaux contrats de location et plus particulièrement le local de Menzah 4.

4-6. CHARGES FINANCIERES NETTES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2011, à 77 549 Dinars contre 31 518 Dinars au 31/12/2010. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Charges de leasing	17 851	21 435	-3 584
Gains de changes	0	2 421	-2 421
Pénalités de retards	0	4 325	-4 325
Pertes de changes	15 518	3 337	12 181
Charge de gestion	44 180		44 180
Total général	77 549	31 518	46 031

4-7. PRODUITS DE PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2011, à 447 988 Dinars contre 5 274 Dinars au 31/12/2010. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
----------	------------	------------	-----------

Produits de placements	108 622	5 274	103 348
Plus value/titre coté BVMT	339 367	0	339 367
Total	447 988	5 274	442 714

4-8. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2011, à 354 Dinars contre 15 229 Dinars au 31/12/2010. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Plus value de cession	354	11 166	-10 812
Autres produits	0	4 063	-4 063
Total	354	15 229	-14 875

4-9. AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le solde de ce poste s'élève, au 31/12/2011, à 50 364 Dinars. Ce compte correspond à la reconnaissance du redressement CNSS relative aux trimestres du 01//2007 au 4/2009 et ce pour bénéficier des dispositions du décret loi N°67 du 14/07/2011 portant remise intégrale des pénalités de retard afférentes aux cotisation de régime de sécurité sociale

5. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIES

DESIGNATION	31/12/2011	OBSERVATION
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	428 694	
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	744 694	Total dotations aux amortissements et aux provisions
* Retraitement de charges antérieures		
* Variations des :		
- Stocks	- 122 937	Variation du BFR
- Créances	- 76 658	Variation du BFR
- Autres Actifs	3 218	Variation du BFR ajusté du montant du capital restant à libérer et des frais préliminaires
- Fournisseurs et autres dettes	746 277	Variation du BFR
* Résorption subventions	-	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 723 411	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	- 1 231 518	Variation des investissements ajustés des sorties en VB
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.		
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières	- 2 900	Variation des cautions données
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-	1 234 418	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des opérations sur les emprunts			
Encaissements provenant des opérations sur le capital	1 554 984		Montant libéré suite à l'augmentation du capital
Décaissement provenant des opérations sur les placements	-	2 739 196	Placements et autres actifs financiers
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-	44 448	Remboursement leasing en principal
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	1 228 660	
Variation de trésorerie	-	739 666	
Trésorerie au début de l'exercice		2 334 595	
Trésorerie à la fin de l'exercice		1 594 928	

6. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

6-1. REMUNERATIONS DES DIRIGENTS

Les rémunérations perçues par le directeur générale au titre de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

	Salaire Brut de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	71 385	0
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
Total	71 385	0

6-2. OPERATIONS AVEC D'AUTRES PARTIES LIEES

Durant l'exercice 2011, « Hexabyte » réalisé un chiffre d'affaires avec la société « E-serve » (le DG de la société « Hexabyte » est un actionnaire au niveau de « E-serve ») qui totalise 8 391.126Dinars.

Au 31/12/2011, le solde de la société « E-serve » se présente comme suit :

Libellés	Montant
Solde au 31/12/2010	62 970
Ventes 2011	8391
Avoir 2011	0

Encaissements	-6 832
Solde au 31/12/2011	64 529

7. NOTES ENGAGEMENTS HORS BILAN

7-1. CAUTIONS

Les engagements hors bilan recensés par « Hexabyte » au 31 Décembre 2011 se présentent comme suit :

NATURE	MONTANT TND
CAUTIONS PROVISOIRES	1 650
CAUTIONS DEFINITIVES	106 200
Total	107 850

7-2. FINANCEMENT LEASING

Les intérêts restant à courir sur les contrats de leasing contractés par « Hexabyte » s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 28 254 DT.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Hexabyte » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « Hexabyte » au 31 Décembre 2011. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception du point évoqué ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes

professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A l'exception du point évoqué au paragraphe ci-après, nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

1- Notre audit a été limité par l'élément suivant :

- Le système de facturation de la société ne permet pas de mesurer les produits constatés d'avances sur les services facturés aux clients qui couvrent des périodes s'étalant sur plus d'un exercice comptable. En raison de la nature des documents conservés par la société, nous n'avons pas été en mesure de vérifier, par d'autres procédures d'audit, l'application exhaustive du principe de la périodicité au titre des revenus.

A notre avis, et sous réserve des conséquences des ajustements qui auraient pu, le cas échéant, découler du point exprimé ci-dessus, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « Hexabyte » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les éléments suivants :

- 1-** Comme indiqué dans la note 1-5-2 « redressement fiscal » la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. La société, n'ayant pas accepté ce redressement, n'a pas constaté une provision pour risque. L'issue finale de ce contrôle ne peut actuellement être anticipée.
- 2-** Comme indiqué dans la note 2-6 « clients et comptes rattachés » le rapprochement entre les soldes comptables nets et les soldes extracomptables fait ressortir un écart de 108 Mille Dinars. La société a engagé des travaux de justification de cet écart. L'issue finale de ces travaux ne peut actuellement être anticipée.

- 3- Nous n'avons reçu aucune réponse de confirmation de soldes suite à la circularisation des fournisseurs, banques, assurances et conseillers.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures, autres que celles susmentionnées, susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 24 Avril 2012

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting
Mr. Wadi TRABELSI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2011.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société « Hexabyte », et en application de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons relevé les conventions et opérations ci-après indiquées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 :

- Des ventes réalisées en 2011 avec la société « E-Serve » (le DG de la société « Hexabyte » est, d'autre part, un actionnaire au niveau de la société « E-Serve ») totalisant 8 391 Dinars.
- Monsieur le président du conseil d'administration a signé avec la société un contrat de location relatif à la villa pour usage de bureau à El Menzah 4. La location commence à partir du 01 janvier 2011 moyennant un loyer annuel de 36 000 Dinars. Il est à préciser que la conclusion du contrat a précédé la nomination du président du conseil d'administration.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucunes conventions ou opérations pouvant entrer dans le cadre des dits articles.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers le Directeur Général tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Unité en Dinars Tunisien

	Salaire Brut de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	71 385	0
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
Total	71 385	0

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 code des sociétés commerciales.

Tunis, le 24 Avril 2012

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting
Mr. Wadi TRABELSI

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**SOCIETE ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658- 2070 LA MARSA.

La Société Adwya publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Mourad BEN AHMED (Conseil Expertise Audit).

B I L A N

(montants exprimés en dinar tunisien)

<i>ACTIFS</i>	Notes	Exercice clos au	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	-	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4	2 091 176	2 049 563
Moins: amortissements		(1 114 204)	(908 671)
		976 972	1 140 892
Immobilisations corporelles	4	34 262 568	31 907 881
Moins: amortissements & provisions		(22 956 744)	(21 378 098)
		11 305 824	10 529 783
Immobilisations financières	4	64 278	62 671
Moins: provisions		0	0
		64 278	62 671
Total des actifs immobilisés		12 347 074	11 733 346
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		12 347 074	11 733 346
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	5	19 930 325	18 837 186
Moins : provisions		(3 047 359)	(636 162)
		16 882 966	18 201 024
Clients et comptes rattachés	6	9 851 565	6 585 408
Moins: provisions		(411 316)	(71 735)
		9 440 249	6 513 673
Autres actifs courants	7	1 521 639	1 357 144
Moins: provisions		(7 000)	0
		1 514 639	1 357 144
Placements et autres actifs financiers	8	1 738 195	1 682 876
Liquidités et équivalents de liquidités	9	325 425	1 218 143
Total des actifs courants		29 901 474	28 972 860
Total des actifs		42 248 548	40 706 206

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

BILAN

(montants exprimés en dinar tunisien)

Exercice clos au

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	10	11 000 000	11 000 000
Réserves	11	7 707 739	5 392 339
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		18 707 739	16 392 339
Résultat net de l'exercice		1 181 572	4 515 400
Total des capitaux propres avant affectation		19 889 311	20 907 739
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
-	-	-	-
-	-	-	-
Emprunts	12	2 592 629	1 540 397
Autres passifs financiers		0	2 000
Provisions	13	691 234	132 318
Total des passifs non courants		3 283 864	1 674 715
<u>Passifs courants</u>			
-	-	-	-
-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	14	14 018 650	15 765 737
Autres passifs courants	15	2 205 613	2 119 007
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	2 851 110	239 008
Total des passifs courants		19 075 373	18 123 752
Total des passifs		22 359 237	19 798 467
<i>Total des capitaux propres et des passifs</i>		42 248 548	40 706 206

Etat de Résultat

(montants exprimés en dinars tunisiens)

Période allant du 01 janvier au

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION :			
Ventes des Produits Finis		54 483 510	53 014 828
Prestations de services		629 830	685 838
Total des Revenus	17	55 113 340	53 700 666
Production stockée (ou déstockage)		(222 113)	2 184 573
Production de l'exercice		54 891 227	55 885 239
Autres produits d'exploitation		77 451	95 214
Total des produits d'exploitation	17	54 968 678	55 980 453
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats des MP/AC consommés	18	32 027 244	32 580 970
Achats d'approvisionnements consommés	19	2 204 630	2 244 003
Charges de personnel	20	8 206 176	6 502 308
Dotations aux amortissements et provisions	21	5 135 427	2 201 901
Autres charges d'exploitation	22	4 676 844	5 778 023
Total des charges d'exploitation		52 250 322	49 307 205
*** Résultat d'exploitation ***		2 718 356	6 673 248
Charges financières nettes	23	735 635	1 103 128
Produits des placem.& autr.prod.financiers	24	99 227	126 286
Autres gains ordinaires	25	20	85 118
Autres pertes ordinaires	26	27 582	48 522
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 054 388	5 733 002
Impôt sur les bénéfices	27	872 815	1 217 603
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 181 572	4 515 399
Gains extraordinaires		0	0
Pertes extraordinaires		0	0
*** Résultat net de l'exercice ***		1 181 572	4 515 399

Etat de flux de trésorerie

(montants exprimés en dinar tunisien)

Période allant du 01 janvier au

DÉSIGNATIONS	Notes	31 déc 2011	31 déc 2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients et des débiteurs divers		53 100 208	52 028 853
Encaissements reçus de la restitution crédit de TVA		0	755 854
Encaissements provenant de la cession de Val. Mobil. de Placement		0	1 852 691
Encaissements reçus liés aux produits de placements		43 908	79 375
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels		(51 815 963)	(47 887 173)
Décaissements affectés aux placements courants		0	(60 159)
Intérêts payés		(805 271)	(667 720)
Impôts sur les bénéfices payés		(424 105)	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		98 777	6 101 721
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Corporelles		(2 354 897)	(3 923 336)
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Incorporelles		(41 613)	(283 515)
Encaiss. provenant de la cession d'immo. Corp & incorporelles		0	60 600
Dépôts & Cautionnements versés		(1 607)	(5 146)
Dépôts & Cautionnements Reçus		2 000	2 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(2 396 117)	(4 149 397)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(2 250 665)	(2 969 324)
Encaissements provenant des emprunts à LT		1 500 000	1 524 100
Encaissements provenant des emprunts à CT		1 200 000	0
Remboursement d'emprunts		(163 123)	(639 956)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		286 211	(2 085 180)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0
Variation de trésorerie		(2 011 128)	(132 856)
Trésorerie au début de l'exercice		1 146 607	1 279 463
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28	(864 521)	1 146 607

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

(montants exprimés en dinar tunisien)

Produits		Charges		Soldes	2011	2010
Ventes produits finis	54 092 054	Déstockage de production	222 113	□ Production	54 968 678	55 980 452
Échantillons	391 456					
Façonnage & Presta° de services	629 830					
Autres produits d'exploitation	77 451					
Total	55 190 791	Total	222 113			
□ Production	54 968 678	Achats consommés	34 231 875	□ Marge sur coût matières	20 736 803	23 399 482
□ Marge sur coût matière	20 736 803	Autres charges externes	4 382 939	□ Valeur Ajoutée Brute	16 353 865	15 665 858
□ Valeur Ajoutée Brute	16 353 865	Impôts et taxes	293 905	□ Excédent Brut d'Exploitation	7 853 784	8 875 150
		Charges de personnel	8 206 176			
		Total	8 500 081			
□ Excédent brut d'exploitation	7 853 784	Autres pertes ordinaires	27 582	□ Résultat des activités ordinaires	1 181 572	4 515 400
Autres gains ordinaires	20	Charges financières	735 635			
Produits financiers	99 227	Dotations aux amortis.& provisions	5 135 427			
		Impôt sur le résultat ordinaire	872 815			
Total	7 953 031	Total	6 771 459			
□ Résultat des activités ordinaires	1 181 572			□ Résultat net	1 181 572	4 515 400

Tableau de variation des capitaux propres arrêté au 31 Décembre 2011

(montants exprimés en dinar)

	Capital social	Réserve légale	Réserve ordinaire	Résultat de l'exercice	Subvention d'investiss.	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2010	11 000 000	1 087 234	4 305 105	4 515 400	0	20 907 739
Affectation en réserves		12 766	2 302 634	(2 315 400)		0
Dividendes distribués				(2 200 000)		(2 200 000)
Augmentation de capital						0
Résorption des subv.d'investissement					0	0
Résultat de l'exercice 2011				1 181 572		1 181 572
Situation en fin de période	11 000 000	1 100 000	6 607 739	1 181 572	0	19 889 311

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

- Dénomination sociale : Laboratoires ADWYA
- Forme juridique : Société anonyme
- Siège social : Km 14 route de la Marsa BP 658 La Marsa 2070
- Activité : La construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production de produits pharmaceutiques et tous produits paras pharmaceutiques.
- Date de création : Le 10 juin 1983
- Capital social : 11 000 000 dinars (11 000 000 actions de 1DT chacune)
- Registre / commerce : B164701996
- Code en douane : 125404A
- Matricule fiscal : 0014346Y/A/M/000
- Effectif moyen : 402

2. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES :

☒ Les états financiers des "Laboratoires ADWYA" ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

☒ Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, le schéma des soldes intermédiaires de gestion et les notes annexes aux états financiers.

☒ Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées

Les bases de mesures et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

2.1 Actifs immobilisés :

A la date de leur acquisition ou de production en interne, les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leurs coûts. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels.....	33,33%
- Marques et brevets.....	10%
- Constructions	2%
- Matériel industriel.....	10%
- Agencement, aménagement et installations....	10%
- Poinçons et formats.....	10%
- Outillages industriels.....	10%
- Matériel de transport.....	20%
- Matériel de manutention.....	10%
- Rayonnages métalliques.....	5%
- Matériel informatique.....	15%
- Équipements de bureau.....	10%

Les valeurs résiduelles des actifs immobilisés amortissables sont supposées être non significatives.

2.2 Les charges à répartir :

Les dépenses de formation, de publicité et de réorganisation de la société constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

(Principe inspiré des normes internationales IAS 38.56 et 38.57)

2.3 Stocks :

Les stocks se composent de matières premières, d'articles de conditionnement, de matières consommables, de produits encours de fabrication et de produits finis.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation.

- La méthode de gestion retenue est du premier entré, premier sorti.
En conséquence, la valeur des stocks à la clôture de l'exercice correspond à celui des plus récents.
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat MP/AC hors taxes.
- les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production (Prix de Revient Industriel PRI)
- les produits encours sont valorisés au coût d'achat MP/AC hors taxes

Une provision pour dépréciation de stocks de produits finis et semis finis est constatée chaque fois que le cout de production est supérieur à leur valeur réalisable nette.

2.4 Emprunts

Les coûts d'emprunts sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long terme sont reclassées parmi les passifs courants à la date de clôture.

2.5 Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant le taux de change moyen interbancaire du premier jour du mois de la réception.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.6 Principe d'abonnement des charges

Dans l'objectif du suivi budgétaire des charges d'exploitation et l'établissement des situations comptables intermédiaires, nous avons adopté le principe d'abonnement des charges.

Ce principe consiste à une répartition périodique (mensuelle) des charges se rapportant à des contrats de services (conseil juridique, maintenance, gardiennage ...) ou à d'autres conventions particulières (redevance pour utilisation de licence, assurance R/C produits, assurance incendie ...)

D'autres charges telles que les consommations énergétiques font l'objet d'un abonnement de charges sur la base de la consommation moyenne mensuelle de l'année écoulée.

Une régularisation comptable est nécessaire chaque fois où la liquidation de la charge définitive a eu lieu.

3. STATUT FISCAL :

La société "ADWYA S.A" est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

Cependant, et suite à l'ouverture de 30% de son capital au public en juin 2007, la société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 20% en vertu des dispositions de l'article premier de la loi 99-92 du 17 Aout 1999 relative à la relance du marché financier.

En matière de TVA, les matières premières et articles de conditionnement ainsi que la vente des produits finis, sont soumis au taux de 6%; alors que les opérations et travaux de façonnage réalisés pour le compte d'autrui sont soumis à la TVA au taux de 18%.

Elle bénéficie en outre lors de l'importation de matières premières et articles de conditionnement de l'exonération des droits de douanes, mais elle demeure redevable des frais de formalités douanières et des imprimés nécessaires aux opérations d'importation.

4- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2011
	Solde initial au 01-01-2011	Acquisitions au 31-12-2011	Cessions et Reclass.au 31- 12-2011	Total val brutes au 31-12-2011	Solde initial au 01-01-2011	Dotations au 31-12-2011	Reprises au 31-12-2011	Amortissements cumulés au 31-12- 2011	
Concession marq, brev, licences	1 012 844	105 679	34 554	1 083 969	516 265	122 141	34 554	603 852	480 116
Logiciels	607 185	51 296	0	658 480	319 798	117 945	0	437 744	220 737
Avance & actes /immo. Incorpor	429 535	19 550	100 358	348 728	0	0	0	0	348 728
Prov. dép imm. incorpor encours	0	0	0	0	72 608	0	0	72 608	-72 608
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	2 049 564	176 524	134 912	2 091 176	908 672	240 086	34 554	1 114 204	976 972
Terrains	240 000	0	0	240 000	0	0	0	0	240 000
Bâtiments	4 321 948	191 570	0	4 513 518	2 119 592	61 085	0	2 180 677	2 332 841
Matériel industriel	14 972 094	1 059 906	0	16 032 000	10 940 553	821 069	0	11 761 622	4 270 378
Outillage industriel	1 147 014	247 677	0	1 394 692	553 537	95 955	0	649 493	745 199
Poinçons et formats	1 353 223	46 648	0	1 399 871	800 270	100 487	0	900 756	499 115
Provisions P/dépr poinçons & formats	0	0	0	0	50 626	0	0	50 626	-50 626
Matériels de manutention	249 524	697	0	250 221	236 104	5 500	0	241 604	8 617
Matériel de transport de biens	74 291	0	0	74 291	39 275	11 794	0	51 068	23 223
Matériel transport de personne	105 140	0	0	105 140	49 033	15 997	0	65 029	40 111
Instal.gén, agen& amén divers	7 606 033	261 486	0	7 867 518	5 533 448	373 077	0	5 906 526	1 960 993
Matériel & Mobilier de bureau	513 965	38 907	0	552 872	345 418	32 730	0	378 148	174 724
Matériel informatique	874 845	54 358	0	929 203	645 904	54 649	0	700 553	228 650
Rayonnage métallique	40 891	4 839	0	45 730	15 460	2 183	0	17 642	28 088
Constructions en cours	214 208	35 193	191 728	57 672	0	0	0	0	57 672
Matériel Industriel en cours	0	722 708	0	722 708	0	0	0	0	722 708
Insta.gén,age& am div en cours	141 705	41 290	158 864	24 131	0	0	0	0	24 131
Mat transp perso acqui/leasing	53 000	0	0	53 000	48 878	4 122	0	53 000	0
TOT. IMMO CORPORELLES	31 907 881	2 705 279	350 592	34 262 568	21 378 098	1 578 646	0	22 956 744	11 305 824
Dépôts et Cautionn	62 671	1 607	0	64 278	0	0	0	0	64 278
TOT. IMMO FINANCIERES	62 671	1 607	0	64 278	0	0	0	0	64 278
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	34 020 116	2 883 410	485 504	36 418 022	22 286 770	1 818 732		24 070 948	12 347 074

4. Immobilisations Financières

	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Il s'agit essentiellement des sommes versées au titres des :		
Dépôts & cautionnements versés à la STEG et en contre partie	64 278	62 671
de la machine à affranchir		
	<u><u>64 278</u></u>	<u><u>62 671</u></u>

5. Stocks

	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Les stocks se répartissent comme suit:		
Stocks des matières premières et articles de conditionnement	10 697 380	9 006 526
Stocks des produits finis	5 387 371	6 401 317
Stocks des produits en-cours	3 512 489	3 116 859
Stocks pièces de rechange et autres matières consommables	333 085	312 484
	19 930 325	18 837 186
Provisions pour dépréciation du stock Produits Finis	(2 101 166)	(527 599)
Provisions pour dépréciation du stock Produits en-cours	(20 985)	(20 985)
Provisions pour dépréciation du stock MP/AC	(925 208)	(87 578)
	(3 047 359)	(636 162)
Valeur comptable Nette	<u><u>16 882 966</u></u>	<u><u>18 201 024</u></u>

6. Clients et comptes rattachés

	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Cette rubrique se détaille comme suit:		
Clients ordinaires Locaux	8 516 999	5 750 052
Clients ordinaires étrangers	247 860	312 923
Effets clients en portefeuille (*)	993 491	465 352
Clients, eff & chq impayés	47 989	11 855
Clients douteux et litigieux	45 226	45 226
Total	9 851 565	6 585 408
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(411 316)	(71 735)
Valeur comptable Nette	<u><u>9 440 249</u></u>	<u><u>6 513 673</u></u>

(*): Le compte "Effets clients en portefeuille", présenté en 2010 parmi les Liquidités & équivalents de liquidités, a été reclassé en 2011 dans la rubrique Clients et comptes rattachés. Les informations comparatives de 2010 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

7. Autres actifs courants

	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Cette rubrique se détaille comme suit:		
Autres fournisseurs débiteurs	0	201 854
Personnel et comptes rattachés	208 364	75 763
État, crédit de TVA à reporter	60 795	652 407
État, crédit d'impôt sur les sociétés	224 959	0
État, TVA à restituer	464 274	0
État, subventions à recevoir	0	5 293
Receveur des douanes	1 535	10 415
Comptes courants laboratoires-échantillons	526 968	403 069
Autres débiteurs divers	34 744	8 342
Total	<u>1 521 639</u>	<u>1 357 144</u>
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(7 000)	0
Valeur comptable Nette	<u>1 514 639</u>	<u>1 357 144</u>

8. Placements & autres actifs financiers

	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Il s'agit d'un placement effectué auprès de :		
- L' Union Financière "ALYSSA SICAV"		
et la société MAC.sa "FIDELITY SICAV"	1 738 195	1 682 876
Valeur comptable Nette	<u>1 738 195</u>	<u>1 682 876</u>

9. Liquidités & équivalents de liquidités

	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Cette rubrique se détaille comme suit:		
Effets à l'escompte	41 632	-
Banques + CCP	272 793	1 209 143
Caisses	11 000	9 000
Total	<u>325 425</u>	<u>1 218 143</u>

10. Capital social

Le capital social, qui était de 10 000 000 dinars, subdivisé en 10 000 000 actions de 1 dinar entièrement libérées, a été augmenté de 1 000 000 dinars pour être porté à la somme de 11 000 000 dinars et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 mai 2007.

Cette augmentation a été réalisée par l'incorporation au capital des réserves suivantes:

* Réserve spéciale pour réinvestissements exonérés	700 000
* Autres réserves ordinaires	300 000
Total	<u>1 000 000</u>

11. Réserves

Elles s'analysent comme suit :	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Réserves légales	1 100 000	1 087 234
Autres réserves ordinaires	6 607 739	4 305 105
Total	<u>7 707 739</u>	<u>5 392 339</u>

12. Emprunts

Ils se détaillent comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
<u>Crédits bancaires :</u>		
UBCI 1500 MD (acquisition matériel industriel)	1 375 000	-
BIAT 1500 MD (acquisition matériel industriel)	1 200 000	1 500 000
ATB 24 MD (Acquisition matériel roulant)	10 416	15 263
ATB 64 MD (Ligne espagnole /syst.détection alvéole)	4 999	16 196
ATB 28 MD (Acquisition matériel roulant)	1 588	8 938
Total	<u>2 592 629</u>	<u>1 540 397</u>

13. Provisions pour Risques et Charges

Ils se détaillent comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
-		
Provisions pour risques et charges	691 234	132 318
Total	<u>691 234</u>	<u>132 318</u>

Il s'agit d'une provision pour litige intenté à l'encontre de la société et d'une provision pour risque fiscal suite à la notification des résultats de la vérification fiscale approfondie au titre des exercices 2005 à 2010.

14. Fournisseurs & comptes rattachés

Ils se détaillent comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Fournisseurs de matières premières & articles de conditionnement	11 523 609	13 513 021
Fournisseurs de matières et fournitures consommables	528 572	659 968
Fournisseurs d'équipements	167 556	175 402
Fournisseurs effets à payer	533 556	311 583
Fournisseurs retenues de garantie	41 794	96 828
Fournisseurs factures non parvenues	1 223 563	1 008 935
Total	<u>14 018 650</u>	<u>15 765 737</u>

15. Autres passifs courants

Ils se détaillent comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Personnel et comptes rattachés	10 204	1 961
C.C. Laboratoires promotion & royalties	623 480	704 420
État, impôts sur les bénéfices à payer	-	255 790
État, obligations cautionnées	-	75 750
État, autres impôts et taxes	172 999	144 815
C . N . S . S	524 300	429 049
Autres créditeurs divers	147 206	167 073
Diverses charges à payer	727 425	340 149
Total	<u>2 205 613</u>	<u>2 119 007</u>

16. Concours bancaires & autres passifs financiers

Ils se détaillent comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	1 647 767	160 179
Intérêts courus et autres dettes financières	13 397	7 294
Découverts bancaires	1 189 946	71 536
Total	<u>2 851 110</u>	<u>239 009</u>

17. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se résument comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Vente P. Finis officines sous licence	37 859 052	35 417 120
Vente P. Finis officines générique ADWYA	13 372 426	13 952 369
Vente P. Finis hôpitaux	2 500 886	2 360 157
Vente PF Compléments alimentaires	(2 076)	95 903
Vente P. Finis à l'export	361 766	836 800
Vente P. Finis échantillons médicaux	391 456	352 478
Total des ventes produits finis	54 483 510	53 014 827
Façonnage	573 580	595 838
Magasinage & autres prestations de services	56 250	90 000
Total des Revenus	55 113 340	53 700 665
Variations des stocks Produits Finis et Encours	(222 113)	2 184 573
Production de l'exercice	54 891 227	55 885 238
Autres produits accessoires	0	5 812
Subventions d'exploitation	51 494	14 993
Ristournes TFP	25 957	29 841
Reprise sur amortissements et provisions d'exploitation	0	44 568
Total des autres produits d'exploitation	77 451	95 214
Total des produits d'exploitation	<u>54 968 678</u>	<u>55 980 452</u>

18. Achats MP/AC consommés

Ils s'analysent comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Achats principes actifs	27 262 644	22 829 201
Achats excipients	1 978 006	1 687 261
Achats articles de conditionnement	3 652 755	2 864 993
Frais sur achats MP/AC	824 694	824 621
Coût d'achat des MP & AC	33 718 099	28 206 076
Variations de stocks MP/AC	(1 690 855)	4 374 893
Total Achats MP/AC consommés	<u>32 027 244</u>	<u>32 580 970</u>

19. Achats d'approvisionnements consommés

Ils s'analysent comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Achats de matières & fournitures consommables stockées	506 862	578 312
Variation de stock	(20 602)	26 203
Achats consommés de matières & fournitures en nomenclature :	486 260	604 515
Autres achats de matières et fournitures non stockées	979 291	832 510
Consommations énergétiques	739 080	806 977
Total Achats d'approvisionnements consommés	<u>2 204 630</u>	<u>2 244 002</u>

20. Charges de personnel

Cette rubrique se détaille comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Salaires et compléments de salaires	6 473 503	5 256 779
Charge patronale au titre de la séc. sociale et de l'assurance groupe	1 313 997	1 083 240
Autres charges de personnel	418 676	162 289
Total des Charges de personnel	8 206 176	6 502 308

20. Dotations aux amortissements & provisions

Cette rubrique se détaille comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Dotations aux amortissements des immo. incorporelles	240 086	129 224
Dotations aux amortissements des immo. corporelles	1 574 524	1 379 949
Dotations aux amortissements immo.corp. acquises en Leasing	4 122	17 667
Dotations aux provisions pour dépréciation des immo.	0	72 608
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	558 916	0
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	2 411 197	595 199
Dotations aux provisions pour dépréciation clients & débiteurs divers	346 581	7 255
Total Dotations aux amortissements & provisions	5 135 427	2 201 902

22. Autres charges d'exploitation

Elles se détaillent comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Promotions et Royalties	1 108 385	1 107 053
Échantillons médicaux offerts	442 149	503 087
Mise à disposition de personnel	121 600	574 550
Publicités, publications et relations publiques	642 743	1 032 064
Frais de Missions	255 473	347 723
Entretiens et réparations	285 230	437 127
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	196 115	198 327
Primes d'assurances	102 316	111 497
Location et sous-traitance générale	738 604	734 943
Frais postaux et de télécommunication	90 743	83 508
Gardiennage	43 832	26 319
Recherches, documentations & abonnements	68 621	69 260
Cotisations, dons et subventions	8 953	30 109
Voyages et déplacements	31 962	44 258
Frais et commissions bancaires	63 853	65 915
Impôts et taxes indirects	293 905	288 400
Jetons de présence	64 000	64 000
Carburant, transport administratif et autres charges d'exploitation	118 358	59 882
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>	<u>4 676 844</u>	<u>5 778 023</u>

23. Charges financières

Elles se détaillent comme suit:	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Intérêts sur obligations cautionnées	9 102	15 685
Intérêts sur crédits à terme	121 804	103 632
Intérêts des comptes courants bancaires	50 432	69 093
Intérêts sur escomptes effets	588 554	582 942
Intérêts sur financement de stock	48 770	0
Escomptes accordés aux clients	40 990	37 250
Différence de changes réalisées	147 168	170 799
Différence de changes probables	(304 629)	75 797
Autres charges financières	33 444	47 930
<i>Total Charges financières</i>	<u>735 635</u>	<u>1 103 128</u>

24. Produits des placements & autres produits financiers

Ils sont détaillés comme suit :	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
Revenu des Valeurs Mobilières de Placement	88 741	120 987

Rémunération des comptes & autres produits financiers	10 486	5 298
Total Produits des placements & autres produits financiers	<u>99 227</u>	<u>126 285</u>

25. Autres gains ordinaires

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Il s'agit essentiellement des :		
Autres gains exceptionnels (rembours.sinistres,+value/cession..)	20	85 118
Total des Autres gains ordinaires	<u>20</u>	<u>85 118</u>

26. Autres pertes ordinaires

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Il s'agit essentiellement des :		
Pénalités douanières et autres pertes ordinaires (*)	27 582	48 522
Total des Autres pertes ordinaires	<u>27 582</u>	<u>48 522</u>

27. Impôt sur les sociétés

La société "ADWYA S.A" est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun .

Cependant, et suite à l'ouverture de 30% de son capital au public en juin 2007, la société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 20% en vertu des dispositions de l'article premier de la loi 99-92 du 17 Aout 1999 relative à la relance du marché financier.

28. Trésorerie fin de période (note relative à l'état de flux de trésorerie)

Elle se détaille comme suit :	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Effets clients à l'escompte	41 632	0
Comptes bancaires débiteurs + C.C.P	272 793	1 209 143
Caisses	11 000	9 000
Découverts bancaires	(1 189 946)	(71 536)
Solde de la trésorerie	<u>(864 521)</u>	<u>1 146 607</u>

29. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice courant, se présentent comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Résultat net	1 181 572	4 515 400
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	1 181 572	4 515 400
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (*)	11 000 000	11 000 000
Résultat par action	<u>0,107</u>	<u>0,410</u>

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

30. Informations sur les parties liées :

Au cours de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2011, la société ADWYA a conclu diverses opérations avec des sociétés liées qui ont toutes été réalisées dans le cadre normal de ses activités. Conformément à la politique de la société, toutes les opérations entre parties liées ont été réalisées aux conditions de marché.

En fait, ces opérations ne sont pas jugées significatives pour la société aussi bien au plan individuel comme au plan global.

Les transactions effectuées dans ce cadre sont détaillées comme suit :

Description des opérations	Société	Achats en dinar
Contrat de location d'un immeuble pour la promotion médicale	Taher EL MATRI	43 575
Contrat de consultant en matière de choix stratégiques	Taher EL MATRI	50 000
Contrat de consultant pour lancement des nouveaux produits	Moncef ZMERLY	10 000
Achat de matières et fournitures consommables	SME sécurité	96 774
Contrat de médecine de travail	Hichem TERZI	9 941
Contrat de Publicité	Mounir Jerbi	30 000
VALEUR TOTALE :		240 290

31. Engagements

31.1- Emprunts :

ADWYA a contracté des emprunts auprès de divers organismes financiers dont le détail est annexé à la note n° 12 . En contre partie elle a donné en garantie :

- Une hypothèque de premier rang et en pari passu sur le terrain sis route de la Marsa, ainsi que sur les constructions
- Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.

32.2- Engagements bancaires :

Ils se détaillent comme suit :	31 décembre <u>2011</u>	31 décembre <u>2010</u>
- Cautions fiscales au profit de la douane tunisienne..	55 206	55 207
.....		
- Cautions douanières	445 743	493 253
- Cautions provisoires.....	67 124	129 803
- Cautions définitives	150 700	44 699
- Autres cautions bancaires	28 040	28 040
- Escompte papier commercial	13 292 029	12 560 215
- Lettres de garantie	45 200	45 200
- Lettres de crédit	207 000	130 000
	<u>14 291 042</u>	<u>13 486 417</u>

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Exercice clos le 31 Décembre 2011)

Messieurs les actionnaires de la société Adwya S.A

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers de la société Adwya S.A arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société Adwya S.A arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

2. Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société Adwya S.A au 31 décembre 2011, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie à cette date, conformément aux principes en vigueur du système comptable des entreprises.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005 – 96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

Tunis, le 30 Avril 2012

CONSEIL EXPERTISE AUDIT

Mourad BEN AHMED

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011****Messieurs les actionnaires de la société Adwya S.A**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance les conventions et opérations réalisées par votre société au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours.

- Votre société a conclu un contrat de location d'un immeuble à usage de bureaux avec Monsieur Taher El Materi, administrateur, pour la promotion médicale de ses produits pour un montant annuel hors taxes de quarante trois mille cinq cent soixante quinze dinars.
- La société a conclu un contrat avec la société « ESIB » dont l'associé majoritaire est Monsieur Mounir Jerbi, administrateur, pour la promotion des médicaments Adwya à travers un progiciel informatique mis à disposition des médecins pour un montant annuel de trente mille dinars hors taxes.
- Une mission d'assistance et de conseil pour les nouveaux produits à lancer a été confiée à Monsieur Moncef Zmerli administrateur de la société. La rémunération de cette mission a été fixée à la somme annuelle de dix mille dinars hors taxes.
- Une mission de consultant en matière de choix stratégique a été confiée à Monsieur Tahar El Materi, administrateur, rémunérée à cinquante mille dinars hors taxes par an.
- Un contrat avec Monsieur Hichem Terzi, administrateur, a été établi en tant que médecin de travail de la société pour un montant hors taxe de neuf mille neuf cent quarante et un dinars.

II. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants.

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La société a nommé un nouveau directeur général à partir du mois de novembre 2011 ; Les rémunérations perçues par le précédent directeur général s'élèvent à cent vingt cinq mille huit cent vingt cinq dinars ; en outre, il a bénéficié d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais y afférents. La rémunération perçue au cours de l'exercice 2011 par le nouveau directeur général s'élève à cinq mille sept cent trente dinars.

- Il a été décidé d'attribuer une enveloppe annuelle brute de sept mille dinars par administrateur au titre des jetons de présence et cinq mille dinars par membre du comité permanent d'audit.

Par ailleurs, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et les examens que nous avons entrepris au cours de notre mission n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, 30 Avril 2012

CONSEIL EXPERTISE AUDIT

Mourad BEN AHMED

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**ASSURANCES SALIM**

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

La société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil) et Mr Ghazi HANTOUS (GSAudit & Advisory).

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité: en Dinars)

Actif du Bilan (Assurances Salim)	31-déc.-11			31-déc.-10
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	239 427	218 065	21 362	35 652
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	239 427	218 065	21 362	35 652
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	1 729 755	930 845	798 910	828 581
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier	346 004	122 981	223 023	247 967
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	2 075 759	1 053 826	1 021 933	1 076 548
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 852 094	345 464	4 506 631	4 688 662
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	8 113 733	1 325 294	6 788 439	7 172 916
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations			0	
AC321 Part dans des entreprises liées	6 664 621	475 157	6 189 464	4 847 208
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	7 500 000		7 500 000	7 500 000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation			0	
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises			0	
AC33 Autres placements financiers	6 950 000	223 443	6 726 557	5 104 888
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	11 354 731	129 005	11 225 726	11 612 900
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	14 952 347		14 952 347	15 887 264
AC333 Prêts hypothécaires			0	
AC334 Autres prêts	297 807		297 807	219 150
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	28 000 000		28 000 000	19 000 000
AC336 Autres			0	0
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	288 946		288 946	172 611
	88 974 280	2 498 363	86 475 917	76 205 598
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux contrat en unité de compte				0
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 823 353		3 823 353	3 622 636
AC520 Provision d'assurance vie	13 160 751		13 160 751	7 470 382
AC530 Provision pour sinistres (vie)	3 166 474		3 166 474	2 376 267
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	6 114 256		6 114 256	2 918 428
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				0
AC570 P3rovisions techniques des contrats en unités de compte				
	26 264 833	0	26 264 833	16 387 713
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises				124 206
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	19 126 667	1 967 558	17 159 109	12 895 407
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	3 014 882	128 198	2 886 684	1 889 449
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	58 895		58 895	31 055
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	174 924		174 924	312 661
AC633 Débiteurs divers	189 339	10 150	179 189	0
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	22 564 707	2 105 906	20 458 801	15 252 777
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	770 984		770 984	1 874 163
AC72 Charges reportées				0
AC721 Frais d'acquisition reportés	709 477		709 477	736 497
AC722 Autres charges a répartir				0
AC73 Comptes de régularisation actif				0
AC731 interets et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation				
AC733 autres comptes de régularisation	1 348 611		1 348 611	952 712
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	299 886		299 886	641 694
	3 128 959	0	3 128 959	4 205 065
TOTAL ACTIF	143 247 965	5 876 159	137 371 806	113 163 354

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2011
 (Unité: en Dinars)

Capitaux propres et passif du bilan (Assurances Salim)

	31-déc.-11	31-déc.-10
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	13 648 751	13 362 486
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres	1 600 000	
CP5 résultat reportés	590 768	773
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	29 139 519	26 663 259
CP6 résultat de l'exercice net	3 217 587	3 757 722
total capitaux propres avant affectation	32 357 106	30 420 981
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	807 911	737 891
	807 911	737 891
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	11 991 409	11 842 908
PA320 provision pour assurance vie	28 289 575	23 428 684
PA330 provision pour sinistres (vie)	9 872 001	9 059 314
PA331 provision pour sinistres (non vie)	32 387 660	23 744 619
PA340 provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (non vie)	67 602	34 473
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	362 104	178 644
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)	1 141 105	455 915
	84 111 456	68 744 557
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	11 266 625	6 905 200
	11 266 625	6 905 200
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe		
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	1 162 937	188 785
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	974 222	1 046 246
PA632 personnel	3 620	1 054
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	1 151 190	476 955
PA634 créditeurs divers	2 253 381	2 381 723
PA64 ressources spéciales		
	5 545 349	4 094 763
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	3 283 359	2 259 961
PA72 écart de conversion		
	3 283 359	2 259 961
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	137 371 806	113 163 354

Assurances SALIMEtat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie

(Unité : en Dinars)

		OPERATIONS BRUTES 31-déc.-11	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc.-11	OPERATIONS NETTES 31-déc.-11	OPERATIONS NETTES 31-déc.-10
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	21 449 412	-3 430 639	18 018 774	16 214 717
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-148 501	200 717	52 216	-321 663
		21 300 911	-3 229 922	18 070 989	15 893 054
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>	1 694 806		1 694 806	1 307 415
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11	Montants payés	-11 837 232	869 033	-10 968 199	-10 709 859
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	-8 643 041	3 195 828	-5 447 213	-3 064 078
		-20 480 272	4 064 861	-16 415 411	-13 773 936
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-901 779		-901 779	25 035
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-204 630		-204 630	-182 241
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41	Frais d'acquisition	-1 338 909		-1 338 909	-1 267 713
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-27 020		-27 020	287 665
CHNV43	Frais d'administration	-4 434 165		-4 434 165	-3 937 013
CHNV44	commission recues des réassureurs		801 126	801 126	650 293
		-5 800 093	801 126	-4 998 967	-4 266 768
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>				
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>				
RTNV6	SOUS TOTAL				
	RESULTAT TECH ASS N VIE	-4 391 058	1 636 066	-2 754 992	-997 440

Assurances SALIM
Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
(Unité : en Dinars)

	OPERATIONS BRUTES 31-déc-11	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-11	OPERATIONS NETTES 31-déc-11	OPERATIONS NETTES 31-déc-10
PRV 1 Primes acquises				
PRV11 Primes émises et acceptées	19 083 160	-7 883 204	11 199 956	12 936 376
PRV2 Produits de placements				
PRV 21 Revenus des placements	1 407 544		1 407 544	1 171 521
PRV 22 Produits des autres placements				
sous total 2a	1 407 544	0	1 407 544	1 171 521
PRV 23 Reprise de correction de valeur sur placements				
PRV 24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	0		0	0
sous total 2	0	0	0	0
PR V3 Plus values non réalisées sur placements				
PR V4 Autres produits techniques	0	0	0	0
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-2 945 817	947 982	-1 997 836	-2 325 971
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-812 687	790 206	-22 481	-1 468 490
sous total 3	-3 758 504	1 738 188	-2 020 316	-3 794 461
CHV 2 Variation des autres provisions techniques	-4 860 891	4 913 212	52 321	-643 093
sous total4	-4 860 891	4 913 212	52 321	-643 093
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	0	0	0	0
CHV 4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-5 907 171		-5 907 171	-5 721 952
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés				0
CHV43 Frais d'administration	-1 934 552		-1 934 552	-2 195 101
CHV44 commission recues des réassureurs		3 623 680	3 623 680	3 081 745
sous total5	-7 841 722	3 623 680	-4 218 042	-4 835 308
CHV5 Autres charges techniques				
CH V9 Charges de placements				
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-105 344		-105 344	-55 826
CHV 92 Correction de valeur sur placement	-79 014		-79 014	83 237
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements			0	0
sous total 6	-184 358	0	-184 358	27 410
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements				
CHNT2 Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat	0	0	0	0
RTV SOUS TOTAL	3 845 228	2 391 876	6 237 104	4 862 444

Assurances SALIM
ETAT DE RESULTAT
(Unité : en Dinars)

		31-déc-11	31-déc.-10
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-2 754 992	-997 440
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6 237 104	4 862 444
PRNT1	Produits des placements		
PRN T11	revenus des placements	2 748 108	2 268 895
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-138 685	-121 877
CHNT12	correction des valeur sur placements	-154 268	161 205
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	-5 378	-202 800
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-1 694 806	-1 307 415
PRNT2	autres produits non techniques	57 969	31 544
	Résultat provenant des activités ordinaires	4 295 052	4 694 556
CHNT4	impôts sur le résultat	-1 077 465	-936 833
	Résultat net de l'exercice	3 217 587	3 757 722
	Effet modification comptable (nets d'impôts)	582 198	
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	3 799 785	3 757 722

Assurances SALIM
Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars)

	31-déc.-11	31-déc.-10
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	36 016 746	31 976 994
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-13 218 634	-13 232 641
- Encaissement des primes reçues acceptations	53 988	24 176
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-1 086 907	-1 346 024
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-4 433 770	-3 068 720
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-4 739 051	-6 894 739
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-2 476 092	-2 344 586
- Produits financiers reçus	3 158 800	3 003 375
- Impôt sur les bénéfices payés	-1 980 518	-1 937 723
- Autres mouvements	-19 460	-47 074
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11 275 102	6 133 038
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	22 737	25 510
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-250 614	-794 581
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-189 422 287	-271 822 861
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	178 941 718	259 538 318
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-10 708 446	-13 053 615
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		9 900 000
- Dividendes et autres distributions	-1 750 450	-1 937 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-1 750 450	7 963 000
<u>Variation de trésorerie</u>	-1 183 795	1 042 423
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	1 831 936	789 513
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	648 142	1 831 936

Assurances SALIM
TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES
(Unité : en Dinars)

	31-déc.-11	31-déc.-10
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	48 000	15 500
Caution et garantie au titres des appels d'offres	823 771	928 046
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	39 264	141 005
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus	1 805 000	202 800
Autres engagements données		57 991
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	2 716 035	1 345 342

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2011

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION : Assurances "SALIM"
SIEGE SOCIAL : Immeuble Assurances SALIM lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE : 71 184 200
FAX : 71 184 284
E-MAIL : ass.salim@planet.tn
FORME JURIDIQUE : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE : Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION : 15/09/1995
DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL : Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE : B 150661997
MATRICULE FISCAL : 538 937 C/A/M/000
LEGISLATION APPLICABLE : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES : Toutes branches

PRINCIPAUX REASSUREURS

- MAPFRE
- ODYSSEE RE
- SCOR
- HANOVER RE
- CCR
- ARIG
- CONVERIUM
- TUNIS RE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Mohamed Taoufik IDRIS: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAR
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejjib MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Tarek CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

La Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V - Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Sur le plan règlementaire:

- L'amendement de l'article 25 de l'arrêté du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Cet amendement est venu pour faire face aux événements survenus en Tunisie au début de l'année 2011 et pour permettre aux compagnies d'assurances de consolider leurs provisions techniques.
- La publication du décret-loi N° 40-2011 du 19 mai 2011 relatif aux dédommagements résultants des événements survenus en Tunisie en janvier 2011.
- La publication du décret N° 789-2011 du 24 juin 2011 qui prévoit une contribution supplémentaire des assurés (1 dinar par quittance Non-Vie) au titre du Fonds de Garantie des Assurés «FGA».
- La publication du décret N° 790-2011 du 27 juin 2011 fixant la procédure et les conditions d'application des dispositions du décret-loi N° 40-2011 du 19 mai 2011.
- La publication de l'arrêté du Ministre des Finances du 3 mars 2012, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Sur le plan de l'activité :

L'exercice 2011 a connu les faits marquants suivants :

- Adhésion au Pool Assurance transport aérien et maritime;
- Résiliation des conventions leasing;
- Développement du réseau commercial par l'ouverture de nouveaux points de vente, ainsi le réseau au 31/12/2011 compte 35 points de ventes ;

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbations des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

- Obligations et titres a revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat. Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- **Titres a revenus variables :**

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte:**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

6.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 3/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- **Autres provisions techniques**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)**A) NOTES SUR LE BILAN****I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN****AC 1 - Actifs Incorporels**

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2011 un montant net de 21 362 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette
			Au 31/12/2011	Dotations			Au
			31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	
Logiciel	238 365	1 062	239 427	-202 713	-15 352	-218 065	21 362
Total	238 365	1 062	239 427	-202 713	-15 352	-218 065	21 362

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2011 un montant net de 1 021 933 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2010	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette Au
				Au 31/12/2011	Dotations			31/12/2011
				31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	
A.A.I	391 139	179 073		570 211	-184 425	-37 542	-221 967	348 245
M. Transport (*)	281 131	37 900	42 093	276 938	-136 020	-7 164	-143 185	133 753
M. Informatique	861 696	20 910		882 606	-384 940	-180 754	-565 693	316 912
M.M.B	306 730	39 274		346 004	-58 763	-64 218	-122 981	223 023
Total	1 840 696	277 156	42 093	2 075 759	-764 148	-289 678	-1 053 826	1 021 933

(*) Cession d'une voiture totalement amortie.

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2011 un montant net de 86 475 917 DT contre 76 205 598 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Terrains et constructions d'exploitation	4 506 631	4 688 662
Terrains et constructions hors d'exploitation	6 788 439	7 172 916
Part dans des entreprises liées	6 189 464	4 847 208
Obligations émises par les entreprises liées	7 500 000	7 500 000
Autres placements financiers	6 726 557	5 104 888
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	11 225 726	11 612 900
Obligations et autres titres à revenu fixe	14 952 347	15 887 264
Autres prêts	297 806	219 150
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	28 000 000	19 000 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	288 946	172 611
Total	86 475 917	76 205 598

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition ou Cession 2011	Transfert Immeuble en cours 2011	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2011
					31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	
Terrain Zone Urbaine Nord Immeuble d'exploitation	1 316 489			1 316 489				1 316 489
Assurances SALIM	3 532 042			3 532 042	-168 862	-176 602	-345 464	3 186 578
Avance sur immeuble en cours	8 993		-5 429	3 564				3 564
Total	4 857 524		-5 429	4 852 094	-168 862	-176 602	-345 464	4 506 631

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition ou Cession 2011	Transfert Immeuble en cours 2011	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2011
					31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200			424 200				424 200
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800			2 422 800	-727 172	-121 140	-848 312	1 574 488
Immeuble hors exploitation immeuble Assurances SALIM	5 266 733			5 266 733	-213 646	-263 337	-476 982	4 789 751
Total	8 113 733	-	-	8 113 733	-940 817	-384 477	-1 325 294	6 788 439

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur		Valeur			Provisions		Valeur Nette au 31/12/2011	
	Brute 31/12/2010	Mvts de l'exercice Capital non libéré	Brute 31/12/2011	Dotations / Reprise		2011	31/12/2011		
				Acquisitions	cessions				31/12/2010
BH	775 647		79 403	696 244				696 244	
BH Technologie	330 000			330 000	-330 000		-330 000	0	
Modern leasing	1 237 890		233 707	1 004 183				1 004 183	
Modern leasing (*)	87 170		74 138	50 870	110 439		-10 757	-10 757	99 682
SIFIB	218 376			218 376				218 376	
SIM SICAR	1 800 160		1 960	1 798 200	-25 715	25 715	0	1 798 200	
SOPIVEL	320 000	1 652 900	1 652 900	1 972 900				1 972 900	
STIMEC (**)	33 800	152 100	50 700	84 500			-84 500	-84 500	0
SGRC	399 880			399 880				399 880	
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	0	
Total	5 252 823	1 805 000	1 777 738	365 940	6 664 621	-405 615	-69 542	-475 157	6 189 464

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit à l'emprunt obligataire « BH 2009 » pour un montant de 7 500 000 DT pour une durée de 15 ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal au TMM+0,8%.

Libellé	Valeur Brute 31/12/2010	Acquisition / Libération	Cession / tombée	Valeur Nette 31/12/2011
Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	7 500 000	-	-	7 500 000
Total	7 500 000	-	=	7 500 000

AC33-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2010	Participation 2010	Valeur Brute 31/12/2011	provisions			Valeur Nette 31/12/2011
				31/12/2010	31/12/2011 reprise	31/12/2011	
FOND GERE SIM SICAR	5 350 000	1 600 000	6 950 000	-245 112	21 669	-223 443	6 726 557
Total	5 350 000	1 600 000	6 950 000	-245 112	21 669	-223 443	6 726 557

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Libellé	Valeur Brute	Mvts Au 31/12/2011		Valeur Brute	Provisions			Valeur
	au 31/12/2010	Acq. Libération	Cession s	au 30/12/2011	31/1/2/201 0	Dotations / Reprise 2011	31/12/201 1	au 31/12/2011
AMEN BANQUE	22 781	-	22 781	-				-
ATB	290 699			290 699		-32 159	-32 159	258 540
BNA	40 800			40 800				40 800
ATTIJARI BANK	38 868			38 868				38 868
BTEI	58 513		20 093	38 421				38 421
STB	282 199			282 199		-52 026	-52 026	230 174
SOTUMAG	42 584			42 584	-6 323	-6 556	-12 878	29 706
UIB	1 620 000		300 000	1 320 000				1 320 000
TUNIS RE CIMENTS DE CARTHAGE	786 279	66 215		852 494				852 494
ENNAKL AFRIQUE ASSISTANCE	74 068	51 737	56 920	68 885				68 885
ENNAKL	107 000			107 000		-12 800	-12 800	94 200
AFRIQUE ASSISTANCE	32 000			32 000				32 000
ASSURCREDI T	150 000			150 000	-15 451	4 302	-11 149	138 851
SDA	7 500			7 500	-1 184	10	-1 175	6 325
SICAV BHP	673 926			673 926				673 926
SICAV BHO PLACEMENT EN FCP	550 396			550 396	-714	-343	-1 058	549 338
FCP SECURITE	1 000 000			1 000 000				1 000 000
SOTACIB OBLIG.SICAV TANIT	4 000 000			4 000 000				4 000 000
SOTACIB	1 853 100			1 853 100				1 853 100
OBLIG.SICAV TANIT	100			100				100
UTB	5 761			5 761		-5 761	-5 761	0
Total	11 636 573	117 952	399 794	11 354 731	-23 673	-105 333	-129 005	11 225 726

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Souscription +plus value de souscription	Remboursement+coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2011	Valeur nette au 31/12/2011
- Emp. obligataire OFFICE. DES CEREALES	100 000		100 000	-	-
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	50 000		50 000	-	-
- Emprunt obligataire STAR	400 000			400 000	400 000
- Emprunt obligataire BTKD	100 000		100 000	-	-
- Emprunt obligataire EL WIFAK	250 000		250 000	-	-
- Emprunt obligataire STAR	156 000			156 000	156 000
- Emprunt obligataire ATB 2007	880 000		40 000	840 000	840 000
- Emprunt obligataire ATL 2007/1	200 000		100 000	100 000	100 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS	866 663		66 667	799 996	799 996
- Emprunt obligataire AB 20ANS	225 000		12 500	212 500	212 500
- Emprunt obligataire PANOBOIS 2007	500 000		100 000	400 000	400 000
- Emprunt STB 2008/1	875 000		62 500	812 500	812 500
-Emprunt STB 2010	500 000		50 000	450 000	450 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/1	500 000		100 000	400 000	400 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/2	500 000		100 000	400 000	400 000
- Emprunt obligataire ATL -2010/1	1 000 000		200 000	800 000	800 000
- Emprunt obligataire AMEN BANK 2010	500 000		33 350	466 650	466 650
Emprunt obligataire UIB 2011		500000		500 000	500 000
<i>S/total I</i>	7 602 663	500 000	1 365 017	6 737 646	6 737 646
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014 :	1 518 430		5 100	1 513 330	1 513 330
- BTA ECHEANCE FEVRIER 2015 :	6 766 170		64 800	6 701 370	6 701 370
<i>S/total II</i>	8 284 600	-	69 900	8 214 700	8 214 700
<i>Total Général</i>	15 887 263	500 000	1 434 916	14 952 347	14 952 347

AC334-Autres prêts :

La rubrique autres prêts totalise au 31/12/2011 un montant de 297 806 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Valeur nette	Prêts accordés	Remboursements	Valeur nette
	Au	Au	Au	Au
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011
Prêt au personnel (FAS)	219 150	133 685	58 097	294 738
Autres Prêts		3 068		3 068
<i>Total</i>	<i>219 150</i>	<i>136 753</i>	<i>58 097</i>	<i>297 806</i>

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2011 un montant de 28 000 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette	Souscription	Rachat	Valeur nette
	Au	Au	Au	Au
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011
-Billets de trésorerie	4 500 000	6 000 000	6 000 000	4 500 000
-Compte à terme	12 000 000	7 000 000	2000000	17 000 000
-Certificats de dépôt	2 500 000	172 500 000	168 500 000	6 500 000
<i>Total</i>	<i>19 000 000</i>	<i>185 500 000</i>	<i>176 500 000</i>	<i>28 000 000</i>

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Ce poste totalise au 31/12/2011 un montant de 288 946 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur Nette	Libération	Constitution	Valeur Nette
	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011
Tunis Ré	172 611	267 647	151 312	288 946
<i>Total</i>	<i>172 611</i>	<i>267 647</i>	<i>151 312</i>	<i>288 946</i>

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2011 un montant de 26 264 833 DT contre 16 387 713 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 9 877 121 DT.

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2011	Montant 31/12/2010	Variation 31/12/2011
Provisions pour primes non acquises non vie	3 823 353	3 622 636	200 717
Provisions d'assurances vie (1)	13 160 751	7 470 382	5 690 369
Provisions pour sinistres vie	3 166 474	2 376 267	790 206
Provisions pour sinistres non vie	6 114 256	2 918 428	3 195 828
Total	26 264 833	16 387 713	9 877 121

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant 31/12/2011	Montant 31/12/2010	Variation
AC 61 - Créances nées d'opérations d'assurances directes :	17 159 109	13 019 613	4 139 496
AC 62 - Créances nées d'opérations de réassurances :	2 886 684	1 889 449	997 235
AC 631- Personnel :	58 895	31 055	27 839
AC 632 -Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :	174 924	312 661	-137 736
AC 633 -Débiteurs Divers	179 189	-	179 189
Total	20 458 801	15 252 777	5 206 024

Il est à noter que pour l'exercice 2011, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 2 105 906 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant 2011	Montant 2010	Variation
-Contentieux Primes	1 168 858	1 127 610	41 248
-Affaires directes	251 953	200 610	51 343
-Agents Généraux	490 460	382 452	108 008
-Courtiers d'assurance	56 287	56 432	-145
-Créances nées d'opérations de réassurances	128 198	0	128 198
-Débiteurs Divers	10 150	-	10 150
Total	2 105 906	1 767 104	338 802

Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations

Relation	Montant
- Créances BH	8 621 601
- Ministère de la jeunesse	213 632
- Créances SNIT	536 628
- SAROST	274 730
- Créances clients ATL	1 357 019

AC 7 – Autres éléments d'actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 31/12/2011 un solde de 3 128 959 DT contre un solde de 4 205 065 DT au 31/12/2010 et se présente comme suit :

Libellé	Valeur au 31/12/2011	Valeur au 31/12/2010
Comptes Banques :	647 817	1 831 883
Caisse :	325	53
Chèques impayés :	122 842	42 226
Frais d'acquisition reportée :	709 477	736 497
Produits à recevoir :	1 348 611	952 712
Autres (Consignations) :	299 886	641 694
<i>Total</i>	<i>3 128 959</i>	<i>4 205 065</i>

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN**CP - Capitaux Propres**

A la date du 31/12/2011, le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbr- d'actions	Valeur Nominale	MONTANT			Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	Total	
<u>Sociétés du groupe</u>						
Banque de l'habitat	581 448	5	2 907 240		2 907 240	21,86%
Epargne invest-sicaf	264 670	5	1 323 350		1 323 350	9,95%
Sim - sicar	181 050	5	905 250		905 250	6,81%
SIFIB -BH	44 763	5	223 815		223 815	1,68%
Modern leasing	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
<u>Total</u>	<u>1 118 548</u>		<u>5 592 740</u>		<u>5 592 740</u>	<u>42%</u>
<u>Administrateurs</u>	<u>640 417</u>	<u>5</u>	<u>3 202 085</u>		<u>3 202 085</u>	<u>24,08%</u>
<u>Personnes morales</u>	<u>457 472</u>	<u>5</u>	<u>2 287 360</u>		<u>2 287 360</u>	<u>17,20%</u>
<u>Personnes physiques</u>	<u>430 516</u>	<u>5</u>	<u>2 152 580</u>		<u>2 152 580</u>	<u>16,18%</u>
Trabelsi belhassen	265 500	5	1 327 500		1 327 500	9,98%
Autres	165 016	5	825 080		825 080	6,20%
<u>Actionnaires étrangers</u>	<u>13 047</u>	<u>5</u>	<u>65 235</u>		<u>65 235</u>	<u>0,49%</u>
<u>Total</u>	<u>1 541 452</u>		<u>7 707 260</u>		<u>7 707 260</u>	<u>58%</u>
Total (sociétés du groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde avant affectation 31/12/2011	Solde avant affectation 31/12/2010
Capital social	13 300 000	13 300 000
Réserves légales	1 326 755	1 138 830
Réserves extraordinaires	4 719 500	4 719 500
Réserves pour réinvestissements exonérés	1 600 000	-
Primes d'émission	6 600 000	6 600 000
Fonds social	1 002 496	904 156
Report à nouveau	8 571	773
Effet des modifications comptables (*)	582 198	-
Résultat de la période	3 217 587	3 757 722
<i>Total</i>	<i>32 357 106</i>	<i>30 420 981</i>

(*) La part des réassureurs dans les provisions mathématiques relatives aux affaires TDD en garantie des prêts ont été comptabilisées en 2011 pour l'intégralité des contrats en cours proportionnellement à la participation des réassureurs dans chaque contrat. En 2010 cette part a été comptabilisée partiellement dans la limite des années 2009 et 2010.

La société se trouve dans l'impossibilité de calculer l'impact du retraitement sur l'exercice 2010.

Résultat de l'exercice

❖ Le Résultat brut après modifications comptables de la période arrêté au 31/12/2011 est de 4 877 250 DT contre 4 694 556 DT au 31/12/2010.

❖ Le résultat fiscal = Résultat comptable avant impôts : 4 295 051 DT
 + Effet des modifications comptables : 777 157 DT
 + Total réintégrations : 935 226 DT
 - Total déductions : 718 535 DT
 - Déduction PPD actions cotées : 114 297 DT
 - Déduction pour dégrèvement fiscal : 1 539 106 DT

Le résultat fiscal après réinvestissement exonéré : 3 635 497 DT
 - IS Du 2011 : 1 272 424 DT

❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2011 est de 3 799 785 contre 3 757 722 DT en 2010.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 807 911 DT et se détaillent comme suit :

- Provisions pour effets retournés impayés 86 641 DT,
- Provisions pour chèques retournés impayés 122 842 DT,
- Provisions pour commissions à payer 501 999 DT,
- Provisions pour litiges 96 429 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes :

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2011 totalisent 84 111 456 DT contre 68 744 557 DT en 2010 soit une augmentation de 15 366 899 DT et un taux d'évolution de 22,35 %.

Les provisions mathématiques ont évolué de 20,75 % pour atteindre le montant de 28 289 575 DT contre 23 428 684 DT.

Les provisions pour sinistres à payer totalisent 42 259 661 DT contre 32 803 933 DT en 2010 en 2010, soit une augmentation de 28,82 %.

La société « ASSURANCES SALIM » a procédé à la constatation de la provision pour égalisation telle que prévu dans l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 2011 pour un montant 362 104 DT.

Provisions Techniques	MONTANT 31/12/2011	MONTANT 31/12/2010	VARIATION 31/12/2010	TAUX EVOLUTION
<u>Provisions mathématiques</u>	28 289 575	23 428 684	4 860 891	20,75%
<u>VIE</u>				
	28 289 575	23 428 684	4 860 891	20,75%
<u>Provisions pour primes non acquises</u>				
<u>AUTO</u>	4 357 794	4 220 980	136 814	3,24%
<u>RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS</u>	6 762 694	7 023 461	-260 767	-3,71%
<u>INCENDIE</u>	655 595	508 443	147 152	28,94%
<u>TRANSPORT</u>	215 326	90 024	125 303	139,19%
	11 991 409	11 842 908	148 501	1,25%
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>				
<u>VIE</u>	9 872 001	9 059 314	812 687	8,97%
<u>GROUPE MALADIE</u>	1 778 346	1 724 552	53 794	3,12%
<u>AUTO (1)</u>	23 920 032	17 947 880	5 972 153	33,27%
<u>RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS</u>	3 877 824	3 426 582	451 242	13,17%
<u>INCENDIE</u>	2 850 542	533 042	2 317 501	434,77%
<u>TRANSPORT</u>	-39 085	112 563	-151 648	-134,72%
	42 259 661	32 803 933	9 455 728	28,82%
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>				
<u>Provision pour participations aux bénéfices non vie</u>	67 602	34 473	33 129	96,10%
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>	362 104	178 644	183 460	102,70%
<u>Autres provisions techniques non vie</u>	1 141 105	455 915	685 190	150,29%
<u>Total Provisions</u>	84 111 456	68 744 557	15 366 899	22,35%

(1) Le changement de la méthode d'estimation des sinistres tardifs corporels et matériels de la branche automobile à généré la constatation d'une provision supplémentaire y compris le chargement d'un montant de 578 517 DT.

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2011 à 11 266 625 DT contre 6 905 200 DT au 31/12/2010, le détail de ces dettes se présente comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>AU 31/12/2011</i>	<i>AU 31/12/2010</i>	<i>Variation</i>
AFRICA RE	515 819	248 740	267 079
ALLIANZ	-	10 806	-10 806
A R C	513 363	114 971	398 392
ARIG REASSURANCE	199 234	81 739	117 495
BEST REASSURANCE	634 225	285 513	348 712
C.C.R	135 866	140 746	-4 880
COLOGNE REASSURANCE (GENERAL)	5 912	25 885	-19 973
GRAS SAVOYE	148 902	91 864	57 038
HANNOVER REASSURANCE	2 149 059	1 239 378	909 681
IMPERIAL FIRE AND MARINE	-	10 806	-10 806
INTERLINK	146 720	78 758	67 962
KUWEIT RE	25 481	19 615	5 866
LABUAN RE	131 516	86 527	44 989
MAPHRE REASSURANCE	535 956	261 625	274 331
MARE	64 788	14 101	50 687
MILLI RE	141 299	41 739	99 560
NASCO REASSURANCE	1 043 711	633 598	410 112
ODYSSEY RE	72 157	109 351	-37 193
REVIOS	8 369	11 969	-3 600
SCORE REASSURANCE	561 233	741 675	-180 443
SWISS REASSURANCE	-	21 612	-21 612
TUNIS REASSURANCE	4 132 157	2 524 590	1 607 568
XL RE	1 988	2 472	-484
MAPHRE ASSISTANCE	98 872	107 122	-8 251
TOTAL	11 266 625	6 905 200	4 361 425

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 5 545 349 DT au 31/12/2011 contre 4 094 763 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 1 450 586 DT et se détaille comme suit :

Autres Dettes	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010	Variation
-Dettes nées d'opérations de réassurances	1 162 937	188 785	974 151
-Dépôt et cautionnement reçues	974 222	1 046 246	-72 023
-Personnel	3 620	1 054	2 565
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 151 190	476 955	674 235
-Créditeurs divers	2 253 381	2 381 723	-128 342
Total	5 545 349	4 094 763	1 450 586

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 3 283 359 DT au 31/12/2011 contre 2 259 961 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant de 3 189 616 DT ;
- Produits constatés d'avance pour un montant de 93 743 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1- Prime acquises**

Le poste « Primes Acquises » totalise 19 083 160 DT au 31/12/2011 contre 17 855 894 DT au 31/12/2010, soit une variation de 1 227 266 DT et un taux d'évolution de 6,87 %.

Les primes cédées ont évolué de 2 963 686 DT expliqué par l'application du traité de réassurance du produit DHAMEN.

Libellé	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010	Variation
Primes émises	19 077 320	17 847 471	1 229 849
Acceptations	5 840	-	5 840
Primes à annuler	-	-	-
Variation des primes acquises non émises	-	8 423	-8 423
Sous-total 1	19 083 160	17 855 894	1 227 266
Primes cédées	-7 883 204	-4 919 518	-2 963 686
Total	11 199 956	12 936 376	-1 736 420

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2011 un montant de 4 155 651 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques non vie	45 949 880
- Provisions techniques vie	38 161 576
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	112 668 777
- Produits des placements globaux	4 155 651

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 407 544 DT au 31/12/2011 contre un montant de 1 171 521 DT au 31/12/2010.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 2 020 316 DT au 31/12/2011 contre 3 794 461 DT au 31/12/2010, soit une diminution de 1 774 145 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2011	Montant au 31/12/2010	Variation
Sinistres payés	2 945 817	3 206 372	-260 554
Part des réassureurs dans les sinistres	-947 982	-880 400	-67 581
Variation des provisions pour sinistres	812 687	2 376 725	-1 564 038
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	-790 206	-908 235	118 029
Total	2 020 316	3 794 461	-1 774 145

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 4 860 891 DT au 31/12/2011 dont un montant de 4 913 212 DT à la charge du réassureur contre 7 612 928 DT dont 6 969 835 DT à la charge du réassureur au 31/12/2010.

Cette variation s'explique par l'évolution de la part des réassureurs dans les provisions mathématiques vie suite à l'application du traité de réassurance en quote-part (90% / 10%) du produit « DHAMEN » permettant l'imputation de 90% de la provision mathématique de ce produit à la charge des réassureurs.

La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 2 951 008 DT au 31 Décembre 2011 contre 2 289 793 DT au terme de l'exercice 2010, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 5 907 171 DT au 31/12/2011 contre 5 721 952 DT au 31/12/2010.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 6 601 999 DT au 31/12/2011 de contre 5 887 672 DT au 31/12/2010.

Frais Généraux	2011	2010	Variation
Frais du Personnel	2 754 181	2 534 971	219 209
Divers frais d'exploitation	1 339 277	1 646 177	-306 900
Honoraires commissions et vacations	196 955	340 935	-143 979
Dotations aux amortissements	908 201	679 872	228 329
Etats impôts et taxes	597 717	571 611	26 106
Jetons de présence servis	93 750	93 750	0
Dotations à la provision pour créances douteuses	438 182	214 128	224 054
Dotations à la provision pour dépréciation des titres	163 383	-275 657	439 040
Dotations à la provision pour congés payés	31 897	-6 942	38 839
Dotations à la provision pour risques divers	78 456	88 827	-10 371
Total	6 601 999	5 887 672	714 327

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2011 est de 1 934 552 DT contre 2 195 101 DT au 31/12/2010.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2011		31/12/2010	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	46 %	54 %	48 %	51 %
Salaires	25 %	75 %	30 %	70 %
Chiffre d'affaires	47 %	53 %	49 %	51 %

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2011 sont de 3 623 680 DT contre 3 081 744 DT au 31/12/2010.

CHV9- Charges de Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2011 de 184 358 DT.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2011 de 6 237 104 DT contre 4 862 444 DT au 31/12/2010.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste «Primes acquises» totalise 21 300 911 DT au 31/12/2011 contre 18 623 381 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 2 677 530 DT et un taux d'évolution de 14,38%.

Les primes cédées ont augmenté de 26,88 % pour passer à 3 430 639 DT en 2011 contre 2 703 757 DT en 2010.

La part des réassureurs dans la variation des PENA est de 200 717 DT contre 26 570 DT en 2010.

Le détail se présente comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2011	au 31/12/2010	
- Primes émises	21 206 670	18 584 550	2 622 120
- Acceptations	199 750	237 132	-37 382
- Variation des provisions pour primes non acquises sur acceptation			
- Variation des provisions pour primes non acquises	-148 501	-295 093	146 592
- Primes à annuler	42 992	96 793	-53 801
Sous-total 1	21 300 911	18 623 381	2 677 530
- Primes cédées	-3 430 639	-2 703 757	-726 882
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	200 717	-26 570	227 287
- Participation aux bénéficiaires sur cession			
Total	18 070 989	15 893 054	2 177 935

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2011 un montant de 4 155 651 DT.

La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique non vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques non vie	45 949 880
- Provisions techniques vie	38 161 576
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	112 668 777
Produits des placements globaux	4 155 651

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 694 806 DT au 31/12/2011 contre un montant de 1 307 415 DT au 31/12/2010.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 16 415 411 DT au 31/12/2011 contre 13 773 936 DT au 31/12/2010.

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2011	au 31/12/2010	
Sinistres payés	11 837 232	11 130 007	707 225
Part des réassureurs dans les sinistres	-869 033	-420 148	-448 885
Variation des provisions pour sinistres	8 643 041	3 497 905	5 145 136
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	-3 195 828	-433 827	-2 762 001
Total	16 415 411	13 773 936	2 641 475

CHNV2- Variation des autres provisions techniques

Ce poste est constitué par la variation de la provision pour risques en cours, de la variation de la provision pour égalisation et équilibrage de la branche incendie et de la variation de la provision pour participation aux bénéfiques et ristournes. Le détail de cette variation est repris dans le tableau qui suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2011	au 31/12/2010	
Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes	67 602	34 473	33 129
Provision pour égalisation et équilibrage	362 104	178 644	183 460
Autres provisions techniques	1 141 105	455 915	685 190
Total	1 570 811	669 032	901 779

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 204 630 DT contre 182 241 DT au 31/12/2010.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 1 338 909 DT au 31/12/2011 contre 1 267 713 DT au 31/12/2010.

Le poste «Frais d'administration» de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 6 601 999 DT au 31/12/2011de contre 5 887 672 DT au 31/12/2010.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 31/12/2011 est de 4 434 165 DT contre 3 937 013 DT au 31/12/2010.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2011		31/12/2010	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	46%	54 %	48 %	51 %
Salaires	25%	75 %	30 %	70 %
Chiffre d'affaires	47 %	53%	49 %	51%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2011	736 497	709 477	27 020

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2011 sont de 801 126 DT contre 650 293 DT 31/12/2010.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de -2 754 992 DT au 31/12/2011 contre - 997 400 DT au 31/12/2010.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2011	31/12/2010
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-2 754 992	-997 440
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6 237 104	4 862 444
-Produits des placements	2 748 108	2 268 895
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-138 685	-121 877
-Correction des valeurs sur placements	-154 268	161 205
-Pertes provenant de la réalisation des placements	-5 378	-202 800
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-1 694 806	-1 307 415
-Autres produits non techniques	57 969	31 544
Résultat provenant des activités ordinaires	4 295 052	4 694 556
-Impôts sur le résultat	-1 077 465	-936 833
Résultat net de l'exercice	3 217 587	3 757 722
-Effet des modifications comptables (nets d'impôt)	582 198	
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	<u>3 799 785</u>	<u>3 757 722</u>

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**1/ flux de trésorerie liés à l'exploitation : 11 275 102 DT**

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 36 016 746 DT.

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 22 224 410 DT,
- affaires agents généraux pour 6 751 198 DT
- affaires courtiers pour 7 041 138 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : 13 218 634 DT.

1-3 Encaissement des primes reçues acceptations : 53 988 DT.

1-4 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 1 086 907 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : 4 433 770 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- sommes versées au personnel s'élèvent à 2 283 658 DT.
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 2 455 393 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 2 476 092 DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 3 158 800 DT

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : 1 980 518 DT.

1-10 Autres mouvements : 19 460 DT.

2/Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : - 10 708 446 DT.

- Encaissements sur cessions des immobilisations incorporelles et corporelles : 22 737 DT.
- Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : 250 614 DT.
- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 189 422 287 DT.
- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 178 941 718 DT.

3/Flux de trésorerie liée aux activités de financements : - 1 750 450 DT

- dividendes et autres distributions : 1 750 450 DT.

4/Variation de trésorerie : - 1 183 795 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice 1 831 936 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice : 648 142 DT.

3.3.2 Bons et obligations

3.4 Autres placements financiers	52 092 987	188 069 406	178 607 508	61 554 885		268 785	152 044	68 381	352 448	61 202 437			
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	11 636 573	117 952	399 794	11 354 731		23 673	109 644	4 312	129 005	11 225 726			
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	15 887 264	714 701	1 649 617	14 952 347						14 952 347			
3.4.3 Prêts hypothécaire													
3.4.4 Autres prêts	219 150	136 753	58 097	297 807						297 807			
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	19 000 000	185 500 000	176 500 000	28 000 000						28 000 000			
3.4.6 Autres	5 350 000	1 600 000		6 950 000		245 112	42 400	64 070	223 443	6 726 557			
3.5 Créances pour espèces déposées	172 611	267 647	151 312	288 946						288 946			
3.6 Placements des contrats en UC													
	77 989 677	190 114 792	179 130 189	88 974 280	1 109 679	674 400	561 079	247 301	-	94 096	1 670 758	827 605	86 475 917
TOTAL:	80 068 739	190 393 010	179 172 282	91 289 466	2 076 540	674 400	908 201	247 301	42 093	94 096	2 942 649	827 605	87 519 212

(1) Y compris transfert immobilisations en cours

C2- ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS :

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins- Value latente
Placements immobiliers	12 965 828	11 295 070	11 295 070	1 670 758
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	16 795 031	16 234 326	16 234 326	560 704
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	506 938	506 938	43 458
Autre parts d'OPCVM	673 926	673 926	673 926	
Obligations et autres titres à revenu fixe	22 452 347	22 452 347	22 452 347	
Autres placements financiers	6 950 000	6 726 557	6 726 557	223 443
Autres prêts et effets assimilés	297 807	297 807	297 807	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	288 946	288 946	288 946	
Autres dépôts	28 000 000	28 000 000	28 000 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<u>Total</u>	<u>88 974 280</u>	<u>86 475 917</u>	<u>86 475 917</u>	<u>2 498 363</u>
Dont montant de ces placements qui admis à la présentation des provisions techniques Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs	<u>85 156 364</u>	<u>85 156 364</u>	<u>85 156 364</u>	

C3 - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	569 882	381 381	951 262
Revenu des participations	374 817	313 691	688 508
Revenu des autres placements	1 428 423	1 033 525	2 461 948
Autres revenus financiers	53 934		53 934
Total des produits de placements	2 427 056	1 728 597	4 155 652
Intérêts		244 029	244 029
Frais externes (pertes sur réalisation)		5 378	5 378
Autres frais (ajustement sur valeur)		233 282	233 282
Total des charges de placements		482 689	482 689

C4-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	2007	2008	2009	2010	2011
--------------------	------	------	------	------	------

<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	5 489 130	5 559 079	4 291 770		
Provisions pour sinistres	2 861 150	2 740 750	5 839 693		
Total charges des sinistres	8 350 280	8 299 829	10 131 463		
Primes acquises	12 888 583	14 100 532	16 218 802		
% sinistres / primes acquises	65%	59%	62%		

Année d'inventaire	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Inventaire 2010</i>					
Règlements cumulés	5 857 683	6 465 172	6 936 019	5 020 221	
Provisions pour sinistres	2 190 396	1 810 973	5 131 751	6 405 169	
Total charges des sinistres	8 048 079	8 276 145	12 067 770	11 425 390	
Primes acquises	12 888 583	14 100 532	16 218 802	18 623 381	
% sinistres / primes acquises	62%	58%	74%	61%	

Année d'inventaire	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Inventaire 2011</i>					
Règlements cumulés	6 248 937	6 771 667	8 145 403	7 001 925	6 624 281
Provisions pour sinistres	1 593 602	1 324 291	6 029 033	6 644 162	14 172 843
Total charges des sinistres	7 842 539	8 095 959	14 174 435	13 646 087	20 797 123
Primes acquises	12 888 583	14 100 532	16 218 802	18 623 381	21 300 911
% sinistres / primes acquises	61%	57%	87%	73%	98%

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	18 257 543	778 611	47 006	19 083 160
Charges de prestations	3 615 395	143 109		3 758 504
Charge des provisions d'assurance vie	3 432 639	1 311 541	116 711	4 860 891
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	11 209 509	-676 039	-69 705	10 463 765
Frais d'acquisition	5 898 001	9 169		5 907 171
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	1 837 824	77 382	19 346	1 934 552
Charge d'acquisition et de gestion nettes	7 735 825	86 551	19 346	7 841 722
Produits nets de placements	70 377	1 055 658	281 509	1 407 544
Charges de placements	9 219	138 268	36 871	184 358
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	61 158	917 390	244 638	1 223 186
Primes cédées et/ou rétrocédées	-7 883 204			-7 883 204
Part des réassureurs dans les charges de prestations	947 982			947 982
Part des réassureurs dans les charges de provisions	5 703 418			5 703 418
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs	3 623 680			3 623 680
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 391 876	0	0	2 391 876
Résultat technique	5 926 719	154 799	155 587	6 237 104

C6- Résultat technique non vie par catégorie d'assurance :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquises	10 145 528	708 917	1 463 864	1 995 279	832 887	6 154 437	21 300 911
Primes émises	10 282 342	726 143	1 611 016	1 717 286	958 189	6 154 437	21 449 412
Variation des primes non acquises	-136 814	-17 226	-147 152	277 993	-125 303		-148 501
Charges de prestation	-12 613 340	-1 075 863	-2 827 404	-715 890	-133 194	-4 016 360	-21 382 051
Prestations et frais payés	-6 024 196	-178 166	-248 560	-1 140 905	-282 838	-3 962 566	-11 837 232
Charges des provisions pour prestations diverses	-6 589 144	-897 697	-2 578 845	425 015	149 644	-53 794	-9 544 819
Solde de souscription	-2 467 812	-366 946	-1 363 541	1 279 389	699 693	2 138 077	-81 140
Frais d'acquisition	-874 550	-56 799	-157 177	-105 993	-125 796	-18 594	-1 338 909
variation des frais d'acquisition reportés	-72 147	4 363	33 664	3 174	3 927		-27 020
frais d'administration	-1 797 112	-477 952	-421 532	-628 314	-193 460	-915 795	-4 434 165
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 743 809	-530 388	-545 045	-731 133	-315 329	-934 389	-5 800 093
Produits nets de placements	1 082 566	91 046	146 170	302 445	6 987	65 592	1 694 806
Participation aux résultats	-128 815		-66 507	-6 440	-2 869		-204 630
Solde financier	953 752	91 046	79 663	296 006	4 118	65 592	1 490 175
Primes cédées	-475 327	-324 352	-632 955	-1 367 155	-630 850		-3 430 639
Part des réassureurs dans les primes non acquises	9 565	-19 398	32 964	177 585			200 717
Part des réassureurs dans les prestations payées	108 059	33 897	44 243	589 423	93 412		869 033
Part des réassureurs dans les charges de provisions	235 377	600 653	2 404 230	-44 431			3 195 828
Commissions reçues des réassureurs	95 502	66 141	204 738	361 249	73 496		801 126
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-26 824	356 942	2 053 219	-283 329	-463 943	0	1 636 066
Résultat technique	-4 284 693	-449 347	224 296	560 932	-75 462	1 269 280	-2 754 992

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE :

Libellé	2007	2008	2009	2010	2011
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	23 927	28 577	34 876	59 442	68 177
- Variation de la provision pour participation aux bénéfés	9 847	4 650	6 299	24 566	8 735
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	8 488	10 459	13 734	19 622	25 841
- Montant minimum de participation	513	138	792	220	791
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	33 774	33 227	41 175	84 008	103 367

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	19 083 160
Charges de prestations	3 758 504
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	4 860 891
Solde de souscription	10 463 765
Frais d'acquisition	5 907 171
Autres charges de gestion nettes	1 934 552
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-7 841 722
Produits nets de placements	1 407 544
charges de gestion des placements	184 358
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 223 186
Primes cédées et/ou rétrocédées	7 883 204
Part des réassureurs dans les charges de prestations	947 982
Part des réassureurs dans les charges de provisions	5 703 418
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	3 623 680
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 391 876
Résultat technique	6 237 104
Informations complémentaires	
Montant des rachats	12 875
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	38 161 576
Provisions techniques brutes à l'ouverture	32 487 998
A déduire:	
Provisions devenues exigibles	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	21 300 911
Primes émises	21 449 412
Variation des primes non acquises	-148 501
Charges de prestation	-21 382 051
Prestations et frais payés	11 837 232
Charges des provisions pour prestations diverses	9 544 819
Solde de souscription	-81 140
Frais d'acquisition	-1 338 909
Autres charges de gestion nettes	-27 020
Frais d'administration	-4 434 165
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-5 800 093
Produits nets de placements	1 694 806
Participation aux résultats	204 630
Solde financier	1 490 175
Primes cédées	-3 430 639
Part des réassureurs dans les primes acquises	200 717
Part des réassureurs dans les prestations payées	869 033
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	3 195 828
Commissions reçues des réassureurs	801 126
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	1 636 066
Résultat technique	-2 754 992
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	11 991 409
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	11 842 908
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	32 387 660
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	23 744 619
Provision pour P.B non vie à la clôture	67 602
Provision pour P.B non vie à l'ouverture	34 473
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	362 104
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	178 644
Autres provisions techniques à la clôture	1 141 105
Autres provisions techniques à l'ouverture	455 915

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2011. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **ASSURANCES SALIM** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « **ASSURANCES SALIM** » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers **DHAMEN**, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 janvier 2010. La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 janvier 2009.

En 2010, la société a conclu un traité de réassurance en quote-part au titre du produit « **DHAMEN** ». L'effet de l'application du dit traité figure au niveau de la note aux états financiers **CHV2**.

- La société « **ASSURANCES SALIM** » a procédé à la constatation en 2011 d'une provision pour égalisation d'un montant de 362 104,204 DT relative à la branche Incendie, et ce pour prendre en considération l'impact des événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de Janvier 2011, et ce en application de l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 2011.
- Au cours de l'exercice 2010, la part des réassureurs a été comptabilisée partiellement dans la limite des années 2009 et 2010. Au cours de l'exercice 2011, la société **ASSURANCES SALIM** a procédé à la comptabilisation de la part des réassureurs dans les provisions mathématiques relatives aux affaires **TDD** en garantie des prêts pour l'intégralité des contrats en cours proportionnellement à la participation des réassureurs dans chaque contrat. La quote-part des produits relative aux exercices antérieurs figure dans l'état de résultat sous la rubrique « effets des modifications comptables en net d'impôts » pour un montant de 582 198 DT et tel que présenté dans la note CP relative aux capitaux propres.

- La société ASSURANCES SALIM a procédé au cours de l'exercice 2011 au changement de la méthode d'estimation des sinistres tardifs corporels et matériels de la branche automobile. L'impact de ce changement a généré la constatation d'une provision supplémentaire sur les IBNR y compris le chargement d'un montant de 578 517 DT.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la société « ASSURANCES SALIM » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2011, une participation de 0,321% du capital de la « Banque de

l'Habitat », elle-même détenant 21,86% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Tunis le 11 Avril 2012

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 :

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

La « BANQUE DE L'HABITAT », a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants DT (HT)
Assurance groupe	5 435 224
Automobile	104 415
Engineering	21 342
Assurances risques divers	263 048
Assurances Incendie	116 735

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Actionnaire :

- 2.1 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14/04/2011 à un billet de trésorerie de 1 500 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,75%. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.
- 2.2 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 14/09/2011 à un billet de trésorerie de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,35%. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société «MODERN LEASING» s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie

Le montant des produits financiers constaté en 2011 s'élève à 184 924 DT.

- 2.3 La société «MODERN LEASING», a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants DT (HT)
Assurance groupe	112 869
Automobile	9 945
Engineering	1 672
Assurances incendie et risques divers	7 193

3. Personne concernée: « SIM SICAR » : Actionnaire:

- 3.1 La société ASSURANCES SALIM a conclu avec SIM SICAR une convention de placement des fonds à capital risque. Le montant de ces fonds se chiffre à la somme 1 600 000 DT.
- 3.2 La société «SIM SICAR», a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants DT (HT)
Assurance groupe	41 531
Automobile	6 757
Assurances incendie et risques divers	959

4. Personne concernée: « SIFIB-BH » : Actionnaire:

- 4.1 Le renouvellement respectivement le 31/05/2011 et le 22/12/2011 du contrat de liquidité de l'action MODERN LEASING pour un montant de 70 763 DT et pour une durée de six mois.

4.2 La société «SIFIB-BH», a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants DT (HT)
Assurance groupe	23 634
Automobile	1 421
Assurances engineering	215
Assurances incendie et risques divers	341

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

1.1 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2011 s'élève à 294 481 DT HT.

1.2 La « BANQUE DE L'HABITAT » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble Assurances SALIM à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2011 s'élève à 30 553 DT HT.

1.3 La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat DHAMEN fixée à 45% des primes nettes, 40% pour le contrat DHAMEN payé d'avance et DHAMEN échelonné, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 5 049 362 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.4 Les commissions au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2011 à 35 815 DT.

1.5 La participation bénéficiaire au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2011 à 66 492 DT.

1.6 Les intérêts encaissés auprès de la « BANQUE DE L'HABITAT » suite à la souscription des certificats de dépôts, les intérêts de l'emprunt obligataire BH/2009 et les comptes à terme s'élèvent à 1 213 656 DT.

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Actionnaire :

La société «MODERN LEASING» accepte la location à usage administratif et commercial du rez de chaussée, du 1^{er} et du 2^{ème} étage de l'immeuble B, sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble ASSURANCES SALIM à partir 01/02/2010.

Le produit de location au titre de l'exercice 2011 s'élève à 183 148 DT HT.

3. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Actionnaire :

La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « Banque de l'Habitat ») six conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 5 350 000 DT.

La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « SIM SICAR » au titre de l'exercice 2011, totalisent un montant de 76 973 DT TTC.

4. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Actionnaire :

4.1 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et

Extraordinaires.

- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».
Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2011, ont été facturés pour un montant de 26 565 DT TTC.

4.2 En vertu d'un contrat de location conclu en date 01/02/2010, la société SIFIB a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM » un local à usage administratif. Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 61 699 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 1^{er} février 2012.

5. Personne concernée SOPIVEL :

Dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la construction du nouveau siège ASSURANCES SALIM, la société SOPIVEL a facturé au cours de l'exercice 2011 des honoraires de 9 440 DT TTC à la société « ASSURANCES SALIM ».

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs:

Les obligations et engagements de la société « ASSURANCES SALIM » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1.La rémunération du Directeur Général est définie par la décision du conseil d'administration du 08 septembre 2011.La décision précitée stipule qu'une prime d'intéressement dont le montant est à fixer annuellement par le conseil d'administration peut être servie au directeur général.

- Total salaires et primes : 58 398 DT ;
- Prime d'intéressement 2011 : 17 732 DT ;
- Les avantages en nature s'élèvent à un montant brut de 10 560 DT et comprennent :
 - o Voiture de fonction ;
 - o Quota mensuel de carburant de 500 litres;
 - o Frais de Téléphone.
- Jetons de présence pour un montant de 1300 DT net.

Les obligations et engagements de **la Société « ASSURANCES SALIM »** envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2011, se présentent comme suit :

Directeur Général		
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	86 690	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	86 690	-

C2.Les jetons de présence servis par la société aux membres du conseil d'administration et du comité d'audit s'élève au 31 décembre 2011 à 75 000 DT.

C3.Une indemnité mensuelle servis au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011 s'élève 300 DT net par mois à partir de juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 11 Avril 2012

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GRUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Le Groupe l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 mai 2012. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes, Mr Mahmoud ZAHAF.

GRUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
--

Z.I BEN AROUS
2013 BEN AROUS

BILAN

(Exprimé en dinars)

	2011 AU 31/12/11	2010 Au 31/12/10
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 246 544,327	938 840,387
Moins : amortissement	-971 448,264	-661 377,841
<i>S/Total</i>	275 096,063	277 462,546
Immobilisations corporelles	53 290 093,199	48 640 503,751
Moins : amortissement	-26 937 918,030	-22 799 246,577
<i>S/Total</i>	26 352 175,169	25 841 257,174
Immobilisations financières	796 310,394	1 428 985,906
Moins : Provisions	-44 886,394	-710 388,394
<i>S/Total</i>	751 424,000	718 597,512
Total des actifs immobilisés	27 378 695,232	26 837 317,232
Autres actifs non courants	500,000	0,000
Total des actifs non courants	27 379 195,232	26 837 317,232
ACTIFS COURANTS		
Stocks	23 978 178,863	21 293 592,392
Moins : Provisions	-250 529,929	-304 619,698
<i>S/Total</i>	23 727 648,934	20 988 972,694
Clients et comptes rattachés	38 976 646,361	30 125 953,363
Moins : Provisions	-1 644 873,674	-2 837 269,872
<i>S/Total</i>	37 331 772,687	27 288 683,491
Autres actifs courants	4 496 909,398	5 579 484,708
Provision	-100 554,500	-100 554,500
Placements et autres actifs financiers	100 000,000	100 000,000
Liquidités et équivalents de liquidités	3 708 343,501	3 497 224,042
Total des actifs courants	69 264 120,020	57 353 810,435
Total des actifs	96 643 315,252	84 191 127,667

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z.I BEN AROUS
2013 BEN AROUS

BILAN

(Exprimé en dinars)

	2011 AU 31/12/11	2010 Au 31/12/10
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	11 500 000,000	11 000 000,000
Autres capitaux propres	311 752,455	497 976,100
Réserves consolidées	22 015 329,674	18 549 384,041
Réserves minoritaires	1 099 470,159	611 630,900
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice	34 926 552,288	30 658 991,041
Résultat consolidé	7 202 958,972	8 010 645,300
Résultat minoritaire	265 376,397	726 972,603
Résultat de l'exercice	7 468 335,369	8 737 617,903
Total des capitaux propres après affectation	42 394 887,657	39 396 608,944
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	12 009 017,642	13 508 447,663
Autres passifs financiers		174 949,203
Provisions	1 899 009,698	1 480 748,559
Total des passifs non courants	13 908 027,340	15 164 145,425
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 655 259,977	10 394 983,474
Autres passifs courants	6 167 788,473	5 263 102,531
Concours bancaires et autres passifs financiers	25 517 351,805	13 972 287,293
Total des passifs courants	40 340 400,255	29 630 373,299
Total des passifs	54 248 427,594	44 794 518,723
Total des capitaux propres et des passifs	96 643 315,252	84 191 127,667

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

2013 BEN AROUS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2011	2010
	AU 31/12/11	AU 31/12/10
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	88 249 718,381	77 430 815,781
Revenus export	63 157 943,568	53 552 733,757
Revenus local	25 091 774,814	23 878 082,023
Autres produits d'exploitations	200 992,710	265 922,622
Production immobilisée		
Total des produits d'exploitation	88 450 711,091	77 696 738,403
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	1 773 310,976	-7 959 481,703
Achats d'approvisionnements consommés	54 264 374,307	54 986 257,299
Charges de personnel	10 498 725,716	7 897 201,009
Dotations aux amortissements et provisions	4 355 983,997	4 128 531,133
Autres charges d'exploitation	7 757 587,987	8 917 516,123
Total des charges d'exploitation	78 649 982,984	67 970 023,861
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 800 728,107	9 726 714,542
Produit des participations	0,000	0,000
Charges financières nettes	2 282 821,900	1 574 924,733
Autres gains ordinaires	460 992,228	1 336 766,402
Autres pertes ordinaires	14 059,574	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	7 964 838,862	9 488 556,211
Impôt sur les bénéfices	496 503,493	750 938,308
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	7 468 335,369	8 737 617,904
Résultat groupe	7 202 958,972	8 010 645,300
Intérêts des minoritaires	265 376,397	726 972,603
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 468 335,369	8 737 617,903

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z.I BEN AROUS
2013 BEN AROUS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2011 AU 31/12/11	2010 AU 31/12/10
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Resultat net	7 468 335,369	8 737 617,903
- Ajustements pour :		
. Amortissements & provisions	5 164 977,814	5 031 952,311
. Variation des stocks	-2 684 586,471	-6 480 573,663
. Variation des créances	-8 850 692,998	-5 649 743,668
. Variation des autres actifs	1 082 575,309	314 397,199
. Variation des fournisseurs	-1 739 453,473	141 199,287
. Variation des autres passifs	-218 440,631	-919 948,562
. Reprise de provision	-1 117 704,043	-1 455 328,575
. Plus ou moins value de cession	-40 716,627	-37 147,206
. Transfert de charge	-1 180,608	1 180,608
. quote part/sbv	-117 552,900	-117 552,900
. Effet de conversion des filiales étrangères	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-1 054 439,259	-433 947,266
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5 086 898,929	-4 252 683,167
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 816,627	78 862,376
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-112 352,591	-151 038,981
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	79 026,103	0,000
- Encaissement provenant d'une subvention d'investissement	0,000	375 529,000
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissemen	-5 089 408,790	-3 949 330,772
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suit à l'émission d'actions	-68 670,745	0,000
- Dividendes et autres distributions	-4 443 610,384	-3 803 555,195
- Encaissement provenant des emprunts	785 349,736	6 174 949,203
- Remboursement d'emprunts	-1 453 069,695	-1 234 731,852
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-5 180 001,088	1 136 662,155
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	192 006,228	-322 210,748
VARIATION DE TRESORERIE	-11 131 842,909	-3 568 826,631
Trésorerie au début de l'exercice	-9 241 586,374	-5 672 759,743
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-20 373 429,283	-9 241 586,374

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du GROUPE « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

☞ Les sources d'informations :

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. Les opérations inter groupe ont été éliminées sur la base de ces sources d'informations.

II. MODALITES DE CONSOLIDATION

Les sociétés du Groupe ont été consolidées par voie d'intégration globale et intégration proportionnelle. Les comptes de référence sont les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés comprend les étapes suivantes :

II – 1. RETRAITEMENTS D'HOMOGENEITE

Ces retraitements ont été effectués dans les comptes individuels des sociétés consolidées afin d'appliquer des méthodes d'évaluations homogènes dans la consolidation. Ces retraitements ont concerné principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- L'homogénéisation des taux d'amortissements du matériels informatiques, de communications et matériel de bureau et les frais préliminaires de la société pour la société « SPA BATTERIES ASSAD ALGÉRIE »
- L'homogénéisation des dates de clôtures pour les sociétés « ENERSYS-ASSAD » et « TORUS »

La conversion des comptes des filiales étrangères s'effectue selon la méthode du cours de clôture, à savoir :

- Conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Conversion des produits et des charges au cours de la transaction de l'opération.

L'écart de conversion, tant sur les éléments de bilan d'ouverture que sur le résultat consolidé est transféré directement dans les capitaux propres, au poste « *écart des conversions* » pour la part revenant à la société consolidante, et au poste « *intérêts minoritaires* » pour celle revenant aux tiers.

☞ Impôts différés :

Les retraitements d'homogénéité des comptes individuels qui ont un impact sur la situation nette consolidée donnent lieu à un ajustement d'impôts différés.

II – 2. LE CUMUL DES COMPTES INDIVIDUELS (INTEGRATION)

Il s'agit d'additionner les comptes individuels des sociétés de groupe.

II – 3. L'ELIMINATION DES COMPTES ET DES OPERATIONS RECIPROQUES

Les opérations et résultats entre sociétés consolidées ont été éliminés après rapprochement. Ces éliminations sont de deux natures :

- Eliminations n'affectant pas les capitaux propres et le résultat consolidé : Il s'agit des comptes réciproques, de dettes et de créances, ainsi que les comptes de charges loyer de ENERSYS-ASSAD et ASSAD INTERNATIONAL et de produits et charges réciproques.
- Eliminations affectant les capitaux propres et le résultat consolidé : il s'agit de l'élimination des dividendes distribués à l'intérieur du périmètre de consolidation, la marge sur le stock vendu à l'intérieur du périmètre non encore cédé hors groupe, l'assistance technique et le transfert de technologie créé par « l'Accumulateur Tunisien ASSAD » et vendus à « SPA BATTERIES ASSAD ALGÉRIE » et matériel industriel cédé à l'intérieur du périmètre.

II – 4. REPARTITION

☞ Traitement de l'écart de première consolidation

Les écarts de première consolidation calculés correspondent à la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de l'entreprise consolidable, et
- La part acquise dans la situation nette retraitée, déterminée à la date d'acquisition des titres.

Les écarts dégagés ont été imputés en « *écart d'acquisition* ».

Les écarts d'acquisition positifs ont été amortis linéairement sur une durée de 5 ans, sauf nécessité d'un amortissement exceptionnel.

Les écarts d'acquisition négatifs représentent le profit réalisé par la société « **L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD** » lors de l'acquisition des participations en question. Ces écarts ont été rapportés aux résultats de l'exercice de constatation conformément aux dispositions du paragraphe 57 de la norme 38.

Il est à signaler que, le goodwill a été assimilé à l'écart d'acquisition, dans la mesure qu'aucun élément de réévaluation significatif des postes d'actifs ou de passifs n'a été identifié.

☞ Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation

Les capitaux propres des sociétés consolidées ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires en utilisant la technique de consolidation directe.

III. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit :

☞ Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais d'étude sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties au taux de 33,33% et 100%.

☞ ***Ecart de première consolidation***

Les écarts d'acquisitions positifs et négatifs ont été déterminés selon les modalités exposées au point II « *modalités de consolidation* ».

Cet écart a été calculé en revenant à toutes les opérations d'acquisition des titres depuis l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés filiales constituant le groupe.

☞ ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de l'exercice 2011.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations de la société mère afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

☞ ***Immobilisations financières***

Y figurent à leur coût d'acquisition, les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

☞ ***Stock***

Les méthodes d'évaluation du stock se résument comme suit :

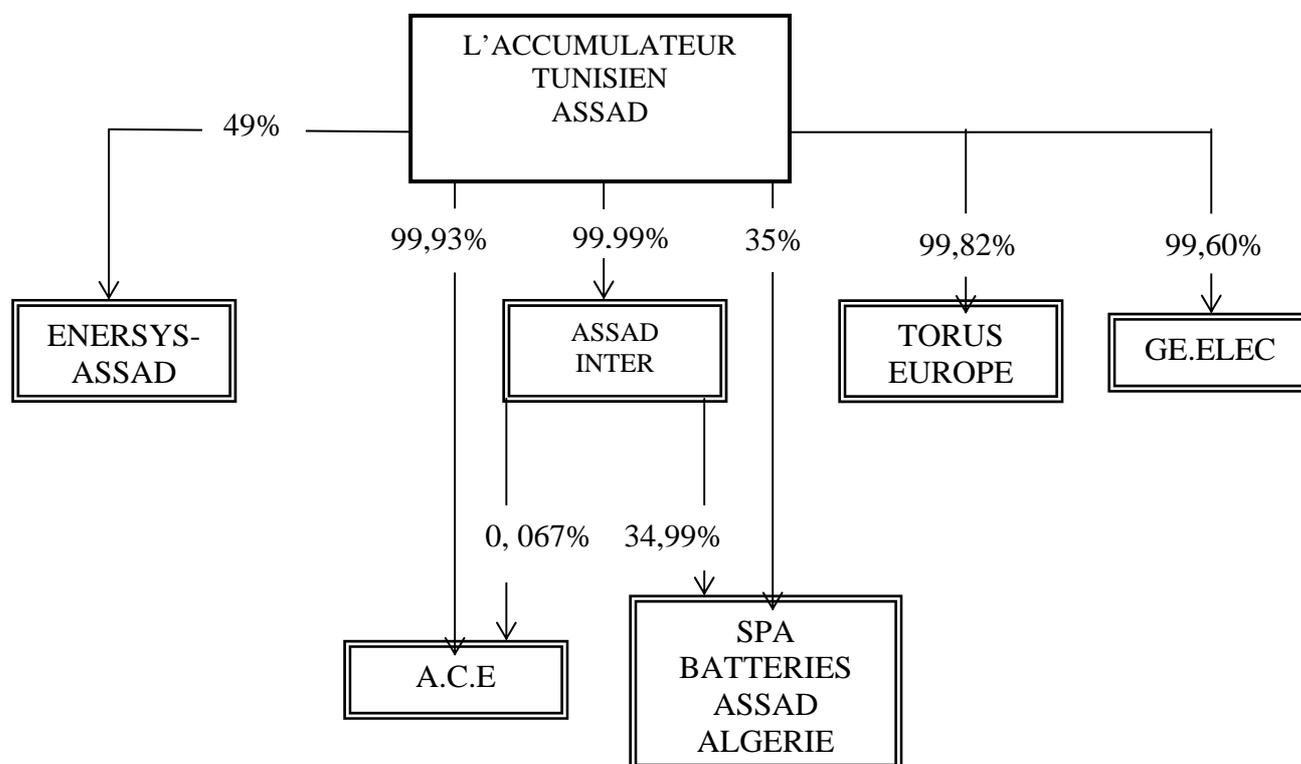
- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leur coût de revient.

☞ ***Clients et comptes rattachés***

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe ASSAD se présente comme suit au 31 décembre 2011 :



☞ *La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :*

Sociétés	% de contrôle			Type de contrôle	% d'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	% Indirect	Total			
L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	100%	0%	100%	Contrôle exclusif	100%	Intégration globale
GE.ELEC	99,60%	0%	99,60%	Contrôle exclusif	99,60%	Intégration globale
A.C.E	99,93%	0,067%	100%	Contrôle exclusif	99,99%	Intégration globale
ASSAD INTERNATIONAL	99,99%	0%	99,99%	Contrôle exclusif	99,99%	Intégration globale
SPA BATTERIES ASSAD ALGERIE	35%	34,99%	69,99%	Contrôle exclusif	69,987 %	Intégration globale
TORUS FRANCE	92,88%	0%	92,88%	Contrôle exclusif	92,88%	Intégration globale
ENERSYS-ASSAD	49%	0%	49%	Contrôle partiel	49%	Intégration proportionnelle

V. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSADZ.I BEN AROUS
2013 BEN AROUS

	ASSAD	GEELEC	ACE	TORUS	ASSAD INT	ENRSYS-ASSAD	ASSAD ALG	REGROUPEMENT	RETRAITEMENT	CONSOLIDATION
BILAN										
(Exprimé en dinars)										
ACTIFS	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011			2011
ACTIFS NON COURANTS	Au 31/12/11	Au 31/12/11	Au 31/12/11	Au 31/12/11	Au 31/12/11	Au 31/12/11	Au 31/12/11			Au 31/12/11
Actifs immobilisés										
Immobilisations incorporelles	985 398,940	0,000	0,000	0,000	0,000	11 512,266	249 633,121	1 246 544,327	0,000	1 246 544,327
Moins : amortissement	-743 463,042	0,000	0,000	0,000	0,000	-8 325,813	-219 659,409	-971 448,264		-971 448,264
<i>S/Total</i>	<u>241 935,898</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>3 186,452</u>	<u>29 973,713</u>	<u>275 096,063</u>		<u>275 096,063</u>
Immobilisations corporelles	48 857 304,809	0,000	2 819,050	0,000	354 618,151	775 798,208	3 475 502,981	53 466 043,199	-175 950,000	53 290 093,199
Moins : amortissement	-24 692 299,076	0,000	-1 570,453	0,000	-214 746,724	-221 950,763	-2 022 546,133	-27 153 113,149	215 195,119	-26 937 918,030
<i>S/Total</i>	<u>24 165 005,733</u>	<u>0,000</u>	<u>1 248,597</u>	<u>0,000</u>	<u>139 871,427</u>	<u>553 847,445</u>	<u>1 452 956,848</u>	<u>26 312 930,050</u>		<u>26 352 175,169</u>
Immobilisations financières	3 233 822,710	65 874,324	500,000	0,000	338 353,740	980,000	24 522,578	3 664 053,352	-2 867 242,958	796 810,394
Moins : Provisions	-37 065,394	0,000	0,000	0,000	-7 821,000	0,000	0,000	-44 886,394		-44 886,394
<i>S/Total</i>	<u>3 196 757,316</u>	<u>65 874,324</u>	<u>500,000</u>	<u>0,000</u>	<u>330 532,740</u>	<u>980,000</u>	<u>24 522,578</u>	<u>3 619 166,958</u>		<u>751 924,000</u>
Total des actifs immobilisés	27 603 698,947	65 874,324	1 748,597	0,000	470 404,167	558 013,897	1 507 453,139	30 207 193,071		27 379 195,232
Autres actifs non courants	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		0,000	0,000		0,000
Total des actifs non courants	27 603 698,947	65 874,324	1 748,597	0,000	470 404,167	558 013,897	1 507 453,139	30 207 193,071		27 379 195,232
ACTIFS COURANTS										
Stocks	19 238 658,311	291 320,059	0,000	0,000	6 348,000	1 477 632,561	2 926 337,790	23 940 296,721	37 882,142	23 978 178,863
Moins : Provisions	-142 704,371	0,000	0,000	0,000	-6 348,000	-50 737,333	-50 740,226	-250 529,929		-250 529,929
<i>S/Total</i>	<u>19 095 953,940</u>	<u>291 320,059</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>1 426 895,228</u>	<u>2 875 597,565</u>	<u>23 689 766,792</u>		<u>23 727 648,934</u>
Clients et comptes rattachés	33 932 649,598	1 022 808,801	1 197 612,545	404,736	24 216 170,796	1 000 393,476	3 975 103,487	65 345 143,439	-26 368 497,078	38 976 646,361
Moins : Provisions	-994 559,168	-13 190,871	0,000	0,000	-567 194,849	0,000	-69 928,786	-1 644 873,674		-1 644 873,674
<i>S/Total</i>	<u>32 938 090,430</u>	<u>1 009 617,930</u>	<u>1 197 612,545</u>	<u>404,736</u>	<u>23 648 975,947</u>	<u>1 000 393,476</u>	<u>3 905 174,701</u>	<u>63 700 269,765</u>		<u>37 331 772,687</u>
Autres actifs courants	3 657 254,408	799 550,105	4 140,181	8 816,862	771 470,424	9 451,018	881 314,066	6 131 997,064	-1 635 087,666	4 496 909,398
Provision	0,000	0,000			-100 554,500	0,000	0,000	-100 554,500		-100 554,500
Placements et autres actifs financiers	0,000	0,000	100 000,000	0,000	0,000			100 000,000		100 000,000
Liquidités et équivalens de liquidités	139 792,384	198 216,226	32 755,009	49 965,284	129 548,883	76 860,567	3 081 205,148	3 708 343,501		3 708 343,501
Total des actifs courants	55 831 091,162	2 298 704,320	1 334 507,735	59 186,882	24 449 440,754	2 513 600,289	10 743 291,480	97 229 822,622		69 264 120,020
Total des actifs	83 434 790,109	2 364 578,644	1 336 256,332	59 186,882	24 919 844,921	3 071 614,186	12 250 744,619	127 437 015,693		96 643 315,252

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSADZ.I BEN AROUS
2013 BEN AROUS

BILAN (Exprimé en dinars)	ASSAD	GEELEC	ACE	TORUS	ASSD INT	ENERSYS-ASSAD	ASSD ALG	REGROUPEMENT	RETRAITEMENT	CONSOLIDATION
	2011 Au 31/12/11	2011 Au 31/12/11	2011 Au 31/12/11	2011 Au 31/12/11	2011 Au 31/12/11	2011 Au 31/12/11	2011 Au 31/12/11			2011 Au 31/12/11
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS										
CAPITAUX PROPRES										
Capital social	11 500 000,000	50 000,000	150 000,000	30 432,671	910 000,000	708 050,000	938 500,000	14 286 982,671	-2 786 982,671	11 500 000,000
Réserves	5 901 263,461	5 000,000	15 000,000	0,000	91 000,000	0,000	93 850,000	6 106 113,461	-204 850,000	5 901 263,461
Autres capitaux propres	311 752,455	0,000	0,000	3 279,071	0,000	0,000	-246 437,455	68 594,071	243 158,384	311 752,455
Resultats reportés	10 031 054,245	40 877,958	105 811,115	17 682,822	899 745,156	191 423,648	2 831 559,562	14 118 154,506	-4 087 100,261	10 031 054,245
Reserves groupe									6 083 011,968	6 083 011,968
Réserves Minoritaire									1 099 470,159	1 099 470,159
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice	27 744 070,161	95 877,958	270 811,115	51 394,564	1 900 745,156	899 473,648	3 617 472,107	34 579 844,709		34 926 552,288
Résultat groupe									7 202 958,972	7 202 958,972
Résultats minoritaires									265 376,397	265 376,397
Résultat de l'exercice	7 413 888,068	31 555,969	182 621,032	-2 479,800	1 535 375,442	567 899,891	876 298,044	10 605 158,646 [✓]	-10 605 158,646	0,000
Total des capitaux propres après affectation	35 157 958,229	127 433,927	453 432,147[✓]	48 914,764	3 436 120,598	1 467 373,539	4 493 770,151	45 185 003,355		42 394 887,657
PASSIFS										
Passifs non courants										
Emprunts	11 967 124,785	680 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	41 892,857	12 689 017,642	-680 000,000	12 009 017,642
Autres passifs financiers	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		0,000
Provisions	1 639 452,578	35 000,000	0,000	0,000	100 000,000	0,000	124 557,120	1 899 009,698		1 899 009,698
Total des passifs non courants	13 606 577,363	715 000,000	0,000	0,000	100 000,000	0,000	166 449,977	14 588 027,340		13 908 027,340
Passifs courants										
Fournisseurs et comptes rattachés	5 988 633,270	480 649,026	848 875,346	9 717,570	20 190 856,835	1 521 517,880	5 303 507,128	34 343 757,055	-25 688 497,078	8 655 259,977
Autres passifs courants	3 563 570,070	1 041 495,691	33 948,839	554,548	909 033,029	82 682,193	2 171 591,769	7 802 876,139	-1 635 087,666	6 167 788,473
Concours bancaires et autres passifs financiers	25 118 051,177	0,000	0,000	0,000	283 834,459	40,573	115 425,596	25 517 351,805		25 517 351,805
Total des passifs courants	34 670 254,517	1 522 144,717	882 824,185	10 272,118	21 383 724,323	1 604 240,647	7 590 524,492	67 663 984,999		40 340 400,255
Total des passifs	48 276 831,880	2 237 144,717	882 824,185	10 272,118	21 483 724,323	1 604 240,647	7 756 974,469	82 252 012,338		54 248 427,594
Total des capitaux propres et des passifs	83 434 790,109	2 364 578,644	1 336 256,332	59 186,882	24 919 844,921	3 071 614,186	12 250 744,619	127 437 015,694		96 643 315,252

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSADZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS
2013 BEN AROUS**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

(Exprimé en dinars)

	ASSAD	ACE	GEELEC	ASSAD INTER	TORUS	ENERSYS-ASSAD	ASSAD ALG	REGROUPEMENT	retraitement	consolidé
	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011			2011
	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11			31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION										
Revenus	70 887 094,696	3 186 601,234	1 112 220,253	43 510 854,930	0,000	5 282 053,632	13 313 088,576	137 291 913,321	-49 042 194,940	88 249 718,381
Autres produits d'exploitations	314 652,191	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	314 652,191	-113 659,481	200 992,710
Production immobilisée										
Total des produits d'exploitation	71 201 746,887	3 186 601,234	1 112 220,253	43 510 854,930	0,000	5 282 053,632	13 313 088,576	137 606 565,512		88 450 711,091
CHARGES D'EXPLOITATION										
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	-109 086,348	0,000	949 074,130	0,000	0,000	-272 822,273	1 150 412,961	1 717 578,470	55 732,506	1 773 310,976
Achats d'approvisionnements consommés	47 978 747,518	2 829 580,136	-5 322,204	39 377 561,759	0,000	4 424 722,081	8 656 791,147	103 262 080,437	-48 997 706,130	54 264 374,307
Charges de personnel	9 191 677,433	60 100,089	8 718,197	375 457,312	0,000	176 909,851	685 862,834	10 498 725,716		10 498 725,716
Dotations aux amortissements et prov	4 401 344,957	392,537	13 190,871	114 215,494	0,000	134 859,435	-300 375,418	4 363 627,876	-7 643,879	4 355 983,997
Autres charges d'exploitation	3 179 172,201	110 099,444	70 287,480	2 416 179,659	2 479,800	315 158,794	1 822 358,900	7 915 736,278	-158 148,291	7 757 587,987
Total des charges d'exploitation	64 641 855,761	3 000 172,206	1 035 948,474	42 283 414,224	2 479,800	4 778 827,889	12 015 050,424	127 757 748,778		78 649 982,984
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 559 891,126	186 429,028	76 271,779	1 227 440,706	-2 479,800	503 225,743	1 298 038,152	9 848 816,734		9 800 728,107
Produit des participations	2 802 691,400	0,000	0,000	286 043,250	0,000	0,000	0,000	3 088 734,650	-3 088 734,650	0,000
Charges financières nettes	2 010 402,680	3 998,090	30 062,550	87 193,918	0,000	-62 971,665	214 136,327	2 282 821,900	0,000	2 282 821,900
Autres gains ordinaires	333 483,422	190,094	4 523,640	109 085,404	0,000	1 702,482	12 007,186	460 992,228		460 992,228
Autres pertes ordinaires	0,000	0,000		0,000	0,000	0,000	14 059,574	14 059,574		14 059,574
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	7 685 663,268	182 621,032	50 732,869	1 535 375,442	-2 479,800	567 899,891	1 081 849,437	11 101 662,139		7 964 838,862
Impôt sur les bénéfices	271 775,200	0,000	19 176,900	0,000	0,000	0,000	205 551,393	496 503,493		496 503,493
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	7 413 888,068	182 621,032	31 555,969	1 535 375,442	-2 479,800	567 899,891	876 298,044	10 605 158,646		7 468 335,369
Résultat groupe										
Intérêts des minoritaires										
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 413 888,068	182 621,032	31 555,969	1 535 375,442	-2 479,800	567 899,891	876 298,044	10 605 158,646		7 468 335,369

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSADZ I BEN AROUS
2013 BEN AROUS**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(Exprimé en dinars)

	ASSAD	ASSAD INTER	ensys-assad	ACE	TORUS	GEELEC	ASSAD ALG	TOTAL	ELIMINATIONS	CONSO
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION										
- Resultat net	7 413 888,068	1 535 375,442	567 899,891	182 621,032	-2 479,800	31 555,969	876 298,044	10 605 158,646	-3 136 823,277	7 468 335,369
- Ajustements pour :										
. Amortissements & provisions	4 407 586,998	114 215,494	134 859,435	392,537	0,000	13 190,871	502 376,358	5 172 621,693	-7 643,879	5 164 977,814
. Reprise sur prov et amortissements	-146 236,836	-77 947,417	-90 768,014		0,000		-802751,776	-1 117 704,043		-1 117 704,043
. Variation des stocks	-3 027 345,950	0,000	-441 185,223	0,000		-5 322,204	761 763,695	-2 712 089,682	27 503,211	-2 684 586,471
. Variation des créances	-11 391 257,246	-10 753 890,670	-177 064,544	97 105,437	123 168,014	-655 588,287	1 791 898,942	-20 965 628,354	12 114 935,356	-8 850 692,998
. Variation des autres actifs	21 587,802	-280 373,550	1 767,821	0,000	-494,937	-56 245,990	249 034,975	-64 723,879	1 147 299,188	1 082 575,309
. Variation des fournisseurs	298 694,482	11 447 204,372	35 283,576	-95 554,139	-122 117,962	-356 603,356	-1 433 747,699	9 773 159,274	-11 512 612,747	-1 739 453,473
. Variation des autres passifs	323 709,094	167 454,008	57 384,996	1 266,476	4,635	533 152,369	419 980,293	1 502 951,871	-1 721 392,502	-218 440,631
. Plus ou moins value de cession	-40 716,627	0,000	0,000	0,000	0,000		0,000	-40 716,627		-40 716,627
. Transferts de charges	0,000	0,000	-1 180,608					-1 180,608		-1 180,608
. Quote part/subvention	-117 552,900	0,000	0,000					-117 552,900		-117 552,900
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-2 257 643,115	2 152 037,679	86 997,330	185 831,343	-1 920,050	-495 860,628	2 364 852,832	2 034 295,391		-1 054 439,259
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT										0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 821 063,443	-4 942,400	-77 883,565	-1 212,800	0,000	0,000	-181 796,721	-5 086 898,929		-5 086 898,929
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 816,627						0,000	30 816,627		30 816,627
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-52 142,207	-3 400,000		-500,000	0,000	-56 310,384	0,000	-112 352,591		-112 352,591
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	30 000,000	10 360,000	1 225,000				37 441,103	79 026,103		79 026,103
Encaissement subvention d'investissement	0,000									0,000
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-4 812 389,023	2 017,600	-76 658,565	-1 712,800	0,000	-56 310,384	-144 355,618	-5 089 408,790		-5 089 408,790
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT										
- Acquisition actions propres	-68 670,745	0,000		0,000	0,000	0,000	0,000	-68 670,745		-68 670,745
- Dividendes et autres distributions	-4 056 900,520	-2 329 600,000		-150 000,000		0,000	-995 844,514	-7 532 345,034	3 088 734,650	-4 443 610,384
- Encaissement provenant des emprunts	105 349,736			0,000		680 000,000	0,000	785 349,736		785 349,736
- Remboursement d'emprunts	-1 239 927,611			0,000			-213 142,084	-1 453 069,695		-1 453 069,695
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-5 260 149,140	-2 329 600,000	0,000	-150 000,000	0,000	680 000,000	-1 208 986,598	-8 268 735,738		-5 180 001,088
ECART DE CONV ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES					451,918		191 554,310	192 006,228		192 006,228
VARIATION DE TRESORERIE	-12 330 181,279	-175 544,721	10 338,765	34 118,543	-1 468,132	127 828,988	1 203 064,926	-11 131 842,909		-11 131 842,909
Trésorerie au début de l'exercice	-11 212 498,493	21 259,145	66 481,228	-1 363,534	51 433,416	70 387,238	1 762 714,626	-9 241 586,374		-9 241 586,374
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-23 542 679,771	-154 285,576	76 819,993	32 755,009	49 965,284	198 216,226	2 965 779,552	-20 373 429,283		-20 373 429,283

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

TITRE 1 : ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition a été totalement amorti depuis 2009. Pas de résorption au titre de l'exercice 2011.

Le tableau de détermination des écarts d'acquisition et d'amortissement se présente comme suit :

▪ *Ecart d'acquisition positif :*

SOCIETE DETENTRICE	SOCIETE EMETTRICE	MONTANT BRUT	RESORPTIONS	MONTANT NET AU 31/12/2011
ASSAD	ASSAD INTER	345.131,452	345.131,452	0,000
TOTAL		345.131,452	345.131,452	0,000

▪ *Ecart d'acquisition négatif :*

SOCIETE DETENTRICE	SOCIETE EMETTRICE	ANNEE	MONTANT BRUT	IMPACT RESERVE	IMPACT RESULTAT
ASSAD	ASSAD INTER	Antérieur 2002	5.566,346	5.566,346	0,000
ASSAD	ASSAD INTER	Antérieur 2002	26.106,194	26.106,194	0,000
ASSAD	ACE	2002	23.563,193	23.563,193	0,000
TOTAL			55.235,733	55.235,733	0,000

Le goodwill négatif a été enregistré parmi les résultats de l'année d'acquisition. Il s'agit de bonnes affaires. Il ne correspond pas à des pertes futures identifiables attendues. Le badwill est présenté parmi les réserves consolidées.

TITRE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 un montant net **751.924,000**
 Elle est détaillée comme suit :

- Titres de participation	95.341,000
- Dépôts et cautionnement	232.901,588
- prêts au personnel	468.067,806
- Provision	(44.886,394)
TOTAL	751.924,000

Les titres de participations au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

Société	Société détentrice	Montant
- B.T.S	ASSAD	15.000,000
- Consortium tunisien des composants automobiles	ASSAD	12.500,000
- S.M.U	ASSAD	60.000,000
- Sté REA.TUN.CAR	ASSAD	1,000
- SARL Maghreb Batterie	ASSAD ALGERIE	7.840,000
Total participation		95.341,000

TITRE 1 : TABLEAU DE PARTAGE DES RESERVES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2011

LIBELLE	ASSAD	ASSAD INTER	TORUS	ACE	GEELEC	ASSAD ALG	ENERSYS ASSAD	GROUPE
Réserves avant homogénéisation	16 244 070,161	990 745,156	20 961,893	120 811,115	45 877,958	2 678 972,107	191 423,648	20 292 862,038
HOMOGENISATION AMORT MATERIEL INFOR						15 374,998		15 374,998
HOMOGENISATION AMORT AGENCEMENT APPR						2 655,716		2 655,716
HOMOGENISATION AMORT AMEUBLEMENT						13 570,526		13 570,526
HOMOGENISATION FRAIS PRELIMINAIRE								0,000
Réserves après homogénéisation	16 244 070,161	990 745,156	20 961,893	120 811,115	45 877,958	2 710 573,347	191 423,648	20 324 463,278
Dividendes ASSAD INTER	2 329 369,600							2 329 369,600
Dividendes ASSAD ALGERIE	273 621,800	285 943,250						559 565,050
Dividendes ACE	149 900,000	100,000						150 000,000
Dividendes GEELEC	49 800,000							49 800,000
REG STOCK INITIAL	93 614,648	0,000						93 614,648
ASSISTANCE ASSAD ALGERIE						175 950,000		175 950,000
Amortissement assistance ASSAD ALGERIE						-175 950,000		-175 950,000
Réserves après homogénéisation et élimination	19 140 376,209	1 276 788,406	20 961,893	120 811,115	45 877,958	2 710 573,347	191 423,648	23 506 812,576
Effet de répartition des titres		-77 786,867	-1 490,192	-29 563,211	-183,512	-780 811,245	0,000	-889 835,027
amortissement good will	-345 131,451							-345 131,451
bad will		31 672,840		23 563,193				55 236,033
Réserves après répartition								22 327 082,131
Réserves minoritaires	0,000	218,679	3 654,725	0,018	383,512	1 095 213,225	0,000	1 099 470,159

TITRE 2 : TABLEAU DE DETERMINATION DES RESULTATS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

LIBELLE	ASSAD	ASSAD INTER	TORUS	ACE	GEELEC	ASSAD ALG	ENERSYS ASSAD	TOTAL
Pourcentage détention	100,000%	99,990%	92,888889%	99,99999%	99,600%	69,987%	49,000%	
Résultat avant homogénéisation	7 413 888,068	1 535 375,442	-2 479,800	182 621,032	31 555,969	876 298,044	567 899,891	10 605 158,646
assistance technique ASSAD ALG	0,000			0,000		0,000		0,000
Amortissement materiel informatique ASSAD ALG						3 772,863		3 772,863
Amortissement mobilier de bureau ASSAD ALG						3 358,202		3 358,202
Amortissement agencement appartement ASSAD ALG						512,814		512,814
Résultat après homogénéisation	7 413 888,068	1 535 375,442	-2 479,800	182 621,032	31 555,969	883 941,923	567 899,891	10 612 802,525
Dividendes ASSAD INTER	-2 329 369,600							-2 329 369,600
Dividendes ASSAD ALGERIE	-273 621,800	-285 943,250						-559 565,050
Dividendes ACE	-149 900,000	-100,000						-150 000,000
Dividendes GEELEC	-49 800,000							-49 800,000
Régularisation stock final ASSAD ALG	-55 732,506					0,000		-55 732,506
Résultat après homogénéisation et élimination	4 555 464,162	1 249 332,192	-2 479,800	182 621,032	31 555,969	883 941,923	567 899,891	7 468 335,369
Résultat consolidé de l'exercice								7 468 335,369

TITRE 3 : TABLEAU DE REPARTITION DES RESULTATS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

LIBELLE	ASSAD	ASSAD INTER	ACE	GEELEC	TORUS	ASSAD ALG	enersys-assad	TOTAL
Résultat consolidé	4 555 464,162	1 249 207,259	182 621,020	31 429,745	-2 303,459	618 640,354	567 899,891	7 202 958,972
Résultat minoritaires	0,000	124,933	0,012	126,224	-176,341	265 301,569	0,000	265 376,397

TITRE 4 : TABLEAU DE DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2011

	ASSAD	ASSAD INTER	ACE	GEELEC	ASSAD ALG	ENERSYS ASSAD	TORUS	TOTAL	élim assad	élim assad inter	élim ace	TORUS	ASSAD ALG	ENERSYS ASSAD	Total
VENTE EXPORT BATTERIE DE DEMARRAGE	36 464 216,270	37 191 392,576	3 186 601,234	0,000	13 313 088,576		0,000	90 155 298,656		33 361 046,602	2 828 923,331	0,000			53 965 328,723
VENTE EXPORT PLAQUE	9 218 320,405	6 224 736,516		0,000				15 443 056,921		5 839 701,900			4 638 242,250	1 655 523,067	3 309 589,704
ETUDES ET PRESTATIONS SERVICES	101 035,000	0,000		0,000				101 035,000						49 507,150	51 527,850
BATTERIE INDUSTRIEL	275 903,960	0,000	0,000	0,000		5 222 767,609		5 498 671,569		0,000	0,000				5 498 671,569
AUTRE VENTE EXPORT	631 787,224	94 725,838	0,000	0,000				726 513,062		8 944,580			93 676,417	291 066,343	332 825,722
S/ TOTAL EXPORT	46 691 262,859	43 510 854,930	3 186 601,234	0,000	13 313 088,576	5 222 767,609	0,000	111 924 575,208	0,000	39 209 693,082	2 828 923,331	0,000	4 731 918,667	1 996 096,560	63 157 943,568
									<i>élim geelec</i>	<i>élim ASSAD</i>					
VENTE BATTERIE DE DEMARRAGE	22 738 257,414	0,000	0,000					22 738 257,414							22 738 257,414
VENTE BATTERIE INDUSTRIEL	1 142 142,127	0,000	0,000	1 083 634,924		50 754,731		2 276 531,782	167 948,846					58 136,121	2 050 446,816
AUTRE VENTE LOCAL	270 943,486			28 585,329				299 528,815							299 528,815
ETUDES ET PRESTATIONS SERVICES	44 488,810					8 531,292		53 020,102		44 488,810				4989,523	3 541,769
S/ TOTAL LOCAL	24 195 831,837			1 112 220,253				25 367 338,113	0,000						25 091 774,814
TOTAL	70 887 094,696	43 510 854,930	3 186 601,234	1 112 220,253	13 313 088,576	5 222 767,609		137 291 913,321	167 948,846	44 488,810				63 125,644	88 249 718,382

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE 2011**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, et par application des dispositions de l'article 471 du code des Sociétés commerciales nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » arrêtés au 31 Décembre 2011 comprenant le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **96.643.315,252 DT** et un résultat bénéficiaire net de **7.468.335,369 DT** ont été arrêtés par votre conseil d'Administration. Le Conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend, la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes de la société au 31 décembre 2011 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Fait à Tunis, le 27 Avril 2012
Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

Le Groupe Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Fayçal DERBEL et M. Mohamed LOUZIR.

BILAN CONSOLIDE AU 31 Décembre 2011
(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2011	31-déc 2 010		Notes	31-déc 2011	31-déc 2010
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Liquidités et équivalent de liquidités	5	4 527 514	13 819 407	PASSIFS			
Créance sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : encours financier		618 680 713	564 262 282	Concours bancaires		25 831 713	15 597 617
Moins : provisions		(15 354 537)	(12 681 479)	Emprunts et dettes rattachées	14	473 556 146	449 744 270
	6	603 326 176	551 580 803	Total Emprunts et ressources spéciales		499 387 859	465 341 887
Créances de leasing : Impayés		22 897 433	15 807 566	Autres Passifs			
Moins : provisions		(14 059 749)	(11 825 296)	Fournisseurs et comptes rattachés		26 354 524	21 608 506
	7	8 837 684	3 982 270	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	29 211 909	28 785 264
Intérêts constatés d'avance		(4 344 996)	(4 091 546)	Provisions pour passifs et charges	15	1 870 937	1 371 052
Total des créances sur la clientèle		607 818 864	551 471 527	Passifs impôts différés	12	1 179 081	1 586 768
Acheteurs factorés		100 249 599	96 852 604	Dettes envers la clientèle	16	18 610 809	15 512 006
Moins : provisions		(2 709 598)	(1 841 244)	Autres passifs	17	20 562 268	12 899 755
	8	97 540 001	95 011 360	Total des autres passifs		97 789 529	81 763 351
Portefeuille titres de placement		4 618 722	3 559 291	CAPITAUX PROPRES			
Portefeuille d'investissement				Capital social		35 000 000	35 000 000
Titres mis en équivalence		8 769 603	9 392 396	Réserves consolidées		67 570 517	57 740 947
Autres immobilisations financières		12 216 276	9 829 964	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		102 570 517	92 740 947
Moins : provisions		(112 386)	(386 049)	Résultat consolidé		9 526 719	15 465 040
Total portefeuille d'investissement	9	20 873 493	18 836 311	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	112 097 236	108 205 987
Valeurs immobilisées				INTERETS MINORITAIRES	19	71 892 284	66 419 900
Immobilisations incorporelles		9 649 158	6 914 942	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		183 989 520	174 625 887
Moins : amortissements		(4 356 110)	(3 787 122)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		781 166 908	721 731 125
	10	5 293 048	3 127 820				
Immobilisations utilisées par la société		33 242 535	27 461 137				
Moins : amortissements		(10 683 640)	(8 544 538)				
	11	22 558 895	18 916 599				
Total des valeurs immobilisées		27 851 943	22 044 419				
Actifs d'impôts différés	12	898 317	652 570				
Autres actifs	13	17 038 055	16 336 239				
TOTAL DES ACTIFS		781 166 908	721 731 125				

Etat des engagements hors bilan consolidé
Exercice clos le 31 Décembre 2011
(Exprimé en dinars)

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
ENGAGEMENTS DONNEES	42 370 163	39 741 853
Engagements de financements en faveur de la clientèle	41 530 163	38 901 853
Engagements sur titres	840 000	840 000
ENGAGEMENTS RECUS	112 189 217	106 682 206
Garanties reçus	19 369 081	18 243 556
Intérêts à échoir sur contrats actifs	92 820 136	88 438 650
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	46 892 913	41 431 545
Effets escomptés sur la clientèle	-	3 136
Emprunts extérieurs	46 892 913	41 428 409

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011
(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2011	31-déc 2010
Revenu de crédit bail	20	62 897 325	59 043 376
Revenu du factoring	21	8 761 635	8 584 294
Revenu des opérations de location longue durée		6 273 825	5 375 430
Autres produits d'exploitation		1 102 638	1 403 040
<u>Total des Produits d'exploitations</u>		<u>79 035 423</u>	<u>74 406 140</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(27 156 942)	(25 951 257)
PRODUITS DES PLACEMENTS		650 948	639 907
PRODUIT NET		<u>52 529 429</u>	<u>49 094 790</u>
Charges de personnel		(10 095 995)	(8 799 581)
Autres charges d'exploitation		(9 567 718)	(9 119 123)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(6 827 273)	(2 714 853)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(4 031 893)	(2 991 399)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(323 180)	95 055
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>21 683 370</u>	<u>25 564 889</u>
Autres gains ordinaires		285 421	117 777
Autres pertes ordinaires		(13 139)	(39 581)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>21 955 652</u>	<u>25 643 085</u>
Impôts différés		567 791	(372 484)
Impôts exigibles		(6 653 128)	(6 381 116)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>15 870 315</u>	<u>18 889 486</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	1 591 909	2 891 084
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>17 462 224</u>	<u>21 780 569</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	11	(7 935 505)	(6 315 529)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>9 526 719</u>	<u>15 465 040</u>
Résultat par action		1,361	2,209

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>31-dec</u> <u>2011</u>	<u>31-dec</u> <u>2010</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	428 943 167	402 686 943
Encaissements reçus des acheteurs factorés	274 108 432	275 562 615
Financements des adhérents	(267 346 064)	(275 477 076)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(12 969 047)	(11 929 325)
Intérêts payés	(26 842 038)	(24 839 552)
Impôts et taxes payés	(25 863 977)	(20 043 772)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(397 573 504)	(448 974 985)
Autres flux de trésorerie	(1 504 786)	(1 886 788)
	<u>(29 047 816)</u>	<u>(104 901 940)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 312 270)	(3 446 800)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 070 571	1 952 731
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(5 743 273)	(4 855 212)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	2 535 182	4 626 616
	<u>(6 449 790)</u>	<u>(1 722 665)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	-	500 000
Dividendes et autres distributions	(6 210 463)	(8 100 612)
Encaissements provenant des emprunts	249 568 758	191 624 250
Remboursement d'emprunts	(208 664 708)	(154 737 038)
Flux liés au financement à court terme	(18 991 129)	29 345 016
	<u>15 702 458</u>	<u>58 631 616</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		
	<u>269 158</u>	<u>3 691 898</u>
Variation de trésorerie		
	<u>(19 525 990)</u>	<u>(44 301 091)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(1 778 209)	42 522 882
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(21 304 199)	(1 778 209)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de douze sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2011, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2011 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, exclusivement, par Tunisie Leasing.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pôle de Compétitive de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	150 000	27,27%	569 765	56,98%	41 000	100,00%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%							39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%										
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																						
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	400 000	72,73%	381 826	38,18%			6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

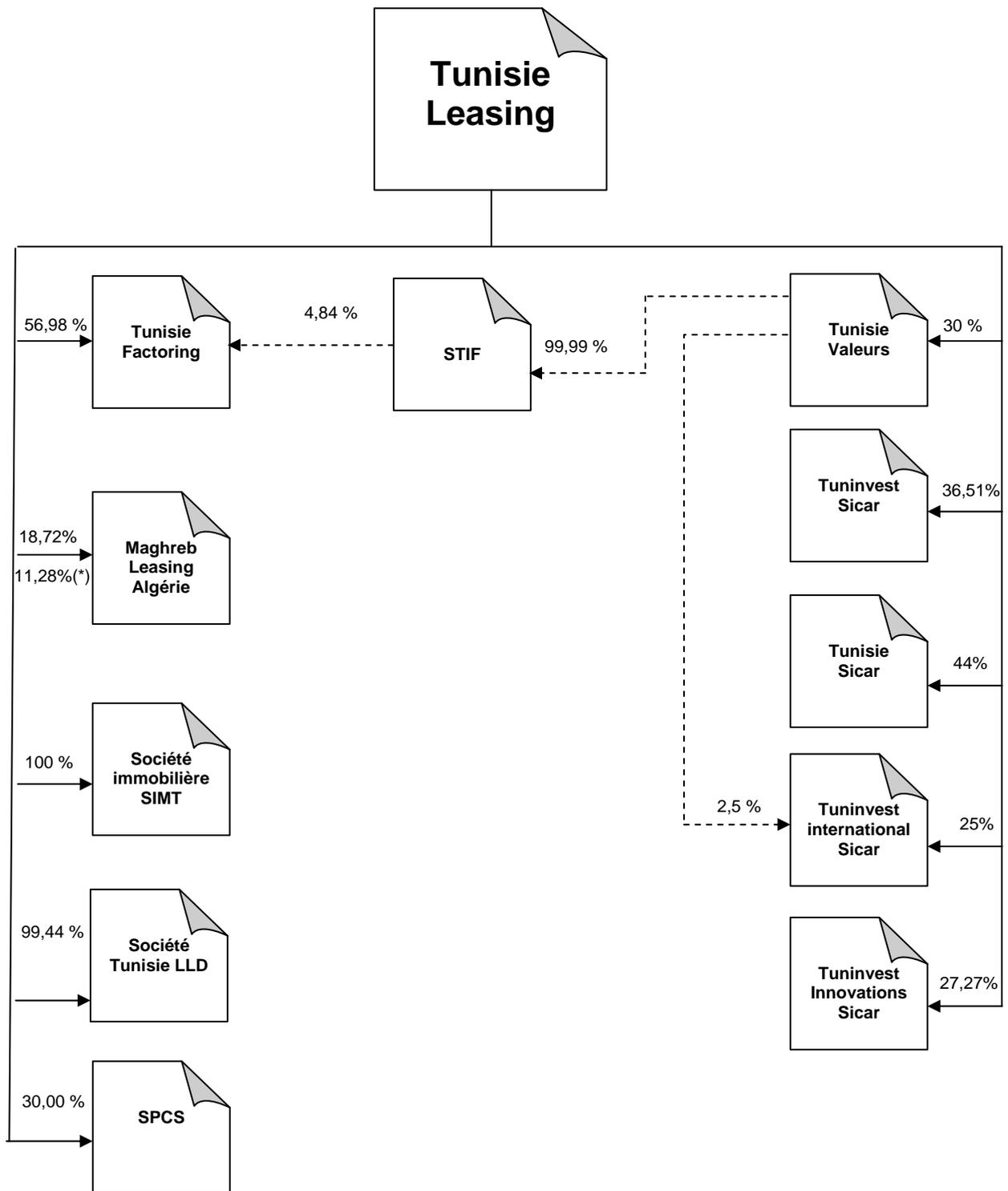
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS		
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%		100,00%				99,44%		18,72%	(*)	11,28%	30,00%	
Tunisie Valeurs								0,75%								30,00%							
Tunisie SICAR																							
Tuninvest SICAR																							
Tuninvest International SICAR																							
Tunisie Factoring																							
Société Immobilière (SMT)																							
Société d'Ingénierie Financière (STIF)														1,45%									
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																							
Autres																							
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	100,00%	0,00%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%	
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		100,00%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%		

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2011**



———— Participations directes

- - - - - Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ *Homogénéisation des méthodes comptables*

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ *Elimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ *Conversion des états financiers des entités étrangères*

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	20% et 33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

4.6.1 : Provision à caractère individuel

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) La circulaire BCT 2012-02 du 11 janvier 2012 prévoit la constitution de provisions collectives au titre de l'exercice 2011, en complément des provisions affectées conformément à la circulaire N°91-24 du 17 décembre 1991. Ces provisions collectives visent à couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;

- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.1.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.1.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.1.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs facturés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :

- . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.6.2 : Provision à caractère individuel

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles édictées en matière de classification des actifs et de couverture des risques telles que prévues par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été renforcées, et ce, à travers l'application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus desdites mesures.

Ainsi, en application des dispositions prévues par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, une provision collective a été constituée au titre des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier. La détermination de ladite provision a été faite selon la démarche qui suit :

- ✓ Constitution de groupes d'actifs homogènes
- ✓ Détermination de taux de migration moyens
- ✓ Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- ✓ Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- ✓ Détermination de la provision collective à constater

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4.10 : Changement de méthode

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à 28.500 KDT. Le montant des engagements à risques et des provisions requises s'y rattachant, déterminés conformément à la circulaire n° 91-24, aurait se situer respectivement à 8.965 KDT et 847 KDT.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à 95 KDT.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par le groupe en 2011, s'élèvent à 2.133 KDT.

Ces changements de méthodes ont eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.286 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'ensemble consolidé d'égale montant.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Banques	4 516 089	13 812 450
- Caisses	11 425	6 957
<u>Total Brut</u>	<u>4 527 514</u>	<u>13 819 407</u>

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
-Créances de leasing (encours financiers)	608 818 407	558 303 016
-Créances échues (valeurs résiduelles échues)	357 277	460 843
-Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	9 505 029	5 498 423
<u>Total Brut</u>	<u>618 680 713</u>	<u>564 262 282</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(13 342 492)	(12 669 434)
- Provisions pour dépréciation de l'encours courant	(2 000 000)	-
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(12 045)
<u>Total provisions</u>	<u>(15 354 537)</u>	<u>(12 681 479)</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2011</u>	<u>603 326 176</u>	<u>551 580 803</u>

L'analyse par maturité de l'encours financier des contrats de leasing se détaille comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>684 452 159</u>	<u>634 333 364</u>
A recevoir dans moins d'1 an	285 142 788	223 420 807
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	384 839 697	391 569 482
A recevoir dans plus de 5 ans	14 469 674	19 343 074
Produits financiers non acquis	<u>92 820 133</u>	<u>88 438 650</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>591 419 205</u>	<u>545 894 714</u>
A recevoir dans moins d'1 an	235 698 201	177 128 029
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	342 396 040	350 851 188
A recevoir dans plus de 5 ans	13 324 964	17 915 497
Créances en cours (2)	<u>9 505 029</u>	<u>5 498 423</u>
Créances échues (3)	<u>357 277</u>	<u>460 844</u>
Contrats suspendus (contentieux) (4)	<u>17 399 202</u>	<u>12 408 301</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	<u>618 680 713</u>	<u>564 262 282</u>

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31-déc</u> <u>2011</u>	<u>31-déc</u> <u>2010</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	11 167 298	4 807 212
- Intérêts de retard à facturer	156 792	36 443
<u>Montant brut</u>	<u>11 324 090</u>	<u>4 843 655</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 780 884)	(478 476)
- Produits réservés	(1 075 065)	(342 838)
<u>Montant net</u>	<u>8 468 141</u>	<u>4 022 341</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	11 424 785	10 815 353
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>11 573 343</u>	<u>10 963 911</u>
A déduire :		
- Provisions	(9 243 817)	(9 252 684)
- Produits réservés	(1 768 407)	(1 543 948)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>412 561</u>	<u>18 721</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(43 018)	(58 792)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>8 837 684</u>	<u>3 982 270</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2011, comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	91 640 484	85 975 098
Comptes des acheteurs export	1 625 513	2 286 971
Comptes des acheteurs import	6 983 602	8 590 535
<u>Sous total</u>	<u>100 249 599</u>	<u>96 852 604</u>
A déduire		
Provisions	(2 709 598)	(1 841 244)
<u>Montant net</u>	<u>97 540 001</u>	<u>95 011 360</u>
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	172 519	277 666
Fonds de garantie	18 001 276	19 322 934
Disponible	11 038 115	9 184 663
<u>Sous total</u>	<u>29 211 909</u>	<u>28 785 264</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	<u>(A) - (B) 71 037 690</u>	<u>68 067 340</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Titres mis en équivalence	8 769 603	9 392 396
Titres immobilisés	10 581 560	8 554 726
Prêts au personnel	1 384 050	1 035 399
Échéances à moins d'un an des prêts au personnel	218 859	216 483
Cautionnements Citi Bank TF	4 650	-
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 356
<u>Total brut</u>	<u>20 985 879</u>	<u>19 222 360</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(92 910)	(366 573)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
<u>Total brut</u>	<u>20 873 493</u>	<u>18 836 311</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(45 627)	572 024	345 350	1 392 831	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	0	(23 007)	106 675	303 658	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 538 451	0	2 189 482	823 766	4 551 699	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	0	575 198	97 417	801 365	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	1 348	218 701	1 720 049	27,27%
	<u>3 908 275</u>	<u>(45 627)</u>	<u>3 315 045</u>	<u>1 591 909</u>	<u>8 769 603</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
- S T I F	1	10,000	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10,000	61 000		2003	
- Clinique El Amen La Marsa	420	100,000	42 000		2010	
- ALIOS FINANCE	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	
- Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		2006	(*)
- Société Prometel (T.F)	8 400	100,000	840 000		2009	(*)
- M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815		2009	(*)
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	
- Clinique El Amen Béja	2 500	100,000	250 000		2010	
- Société Comete Immobiliere	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
- Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000		2011	(*)
- Serts	40 000	10,000	400 000		2011	(*)
			<u>10 581 560</u>	<u>92 910</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

**TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	4 423 029	360 109	1 828 211	-	6 611 349	3 732 104	563 691	-	4 295 795	2 315 554
Logiciels (en cours)		2 208 667	2 414 114	(1 828 211)	-	2 794 570	-	-	-	-	2 794 570
Ecart d'acquisition		283 246	-	-	40 007	243 239	55 018	5 297	-	60 315	182 924
TOTAUX		6 914 942	2 774 223	-	40 007	9 649 158	3 787 122	568 988	-	4 356 110	5 293 048

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	4 733 798	1 429 534	-	-	6 163 332	629 172	202 194	-	831 366	5 331 966
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	14 224 036	5 763 455	-	2 799 199	17 188 292	3 380 092	2 407 332	1 095 425	4 691 999	12 496 293
Matériel et Mobilier de bureau	10% et 20%	1 772 836	118 775	-	-	1 891 611	721 155	74 803	-	795 958	1 095 653
Matériel informatique	15% et 33%	2 109 385	265 332	-	-	2 374 717	1 755 332	241 241	-	1 996 573	378 144
Installations générales	10% et 15%	3 406 104	603 532	-	-	4 009 636	2 028 117	308 957	-	2 337 074	1 672 562
Constructions en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	399 969	-	-	441 219	-	-	-	-	441 219
TOTAUX		27 461 137	8 580 597	-	2 799 199	33 242 535	8 544 538	3 234 527	1 095 425	10 683 640	22 558 895

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 093 958)	(612 671)
- Passif d'impôt différé, MLA	(85 123)	(974 097)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(1 179 081)</u>	<u>(1 586 768)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	307 772	259 026
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	362 802	180 174
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	227 743	185 804
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	-	27 566
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>898 317</u>	<u>652 570</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(280 764)</u>	<u>(934 198)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Stocks	640 236	442 029
- Clients autres sociétés du groupe	382 990	812 866
- Fournisseurs, avances	3 314 894	2 261 496
- Avances et acomptes au personnel	157 237	120 916
- Crédit d'impôt	7 912 324	8 781 408
- Autres comptes débiteurs	1 131 592	1 051 988
- Produits à recevoir des tiers	1 280 274	898 032
- Produits à recevoir sur contrats de portages	464 514	426 893
- Charges constatées d'avance	916 119	1 073 383
- Frais d'émission des emprunts à long terme	1 430 441	1 062 761
<u>Total brut</u>	<u>17 630 621</u>	<u>16 931 770</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(29 282)	(19 001)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(44 161)	(83 682)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(161 479)	(155 128)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(357 644)	(337 720)
<u>Total net</u>	<u>17 038 055</u>	<u>16 336 239</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Emprunts		
- Banques locales	117 028 332	106 933 509
- Banques étrangères	74 004 558	92 774 406
- Emprunts obligataires	200 630 000	149 000 000
- Crédit à court terme UTB	170 310	168 031
- Lingne d'avance CITIBANK	1 009 285	1 463 591
- Crédit à court terme BTE	11 000 000	7 500 000
- Billets de trésorerie	55 800 000	77 500 000
- Amen Bank (Portage sur titres MLA)	6 039 033	7 246 823
<u>Total emprunts</u>	<u>465 681 518</u>	<u>442 586 360</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	1 283 335	967 340
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	857 132	1 664 203
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 966 868	4 072 720
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	64 448	-
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portage sur titres MLA)	702 844	453 647
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>7 874 627</u>	<u>7 157 910</u>
<u>Total</u>	<u>473 556 146</u>	<u>449 744 270</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Régularisations	Remboursements	Soldes fin de période		
					TOTAL	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>106 933 509</u>	<u>142 775 000</u>	<u>-</u>	<u>132 680 177</u>	<u>117 028 332</u>	<u>43 770 608</u>	<u>73 257 724</u>
* AMEN BANK	3 750 000	-	-	2 500 000	1 250 000	-1 250 000	2 500 000
* STUSID BANK	937 500	-	-	937 500	-	-312 500	312 500
* AL BARAKA BANK	25 000 000	94 000 000	-	94 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	-	2 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* CITIBANK	12 000 000	9 000 000	-	12 000 000	9 000 000	-	9 000 000
* ATTJARI BANK	8 000 000	-	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK	10 000 000	-	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	3 500 000	-	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	7 500 000	-	-	2 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
BIAT 2010	9 000 000	-	-	2 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
BIAT 2011	-	10 000 000	-	833 333	9 166 667	5 833 334	3 333 333
AMEN BANK 2011	-	20 000 000	-	1 252 729	18 747 271	13 916 244	4 831 027
* AMEN BANK(SIMT)	205 740	-	-	78 267	127 473	83 530	43 943
* BNP (MLA)	10 993 614	9 775 000	-	5 531 693	15 236 921	-	15 236 921
* CITIBANK (MLA)	2 546 655	-	-	2 546 655	-	-	-
* AMEN BANK (factoring)	8 500 000	-	-	2 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>92 774 406</u>	<u>16 745 800</u>	<u>(61 130)</u>	<u>35 454 518</u>	<u>74 004 558</u>	<u>42 556 448</u>	<u>31 448 110</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	576 436	-	(186 130)	390 306	-	-	-
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	340 378	-	-	340 378	-	-	-
* Crédit FMO V	3 013 834	-	-	3 013 834	-	-	-
* JEXIM BANK	703 450	-	-	703 450	-	-	-
* BEI (credit participatif)	54 398	-	125 000	25 000	154 398	154 398	-
* BEI	14 727 669	-	-	3 525 957	11 201 712	7 573 762	3 627 950
* B.E.I	4 489 034	-	-	1 462 462	3 026 572	1 968 201	1 058 371
* B.E.I	11 947 265	-	-	2 556 983	9 390 282	6 778 312	2 611 970
* B.E.I	2 607 885	-	-	560 950	2 046 935	1 475 531	571 404
* B.E.I	9 653 500	-	-	1 847 823	7 805 677	5 917 216	1 888 461
* B.E.I	2 880 750	-	-	550 382	2 330 368	1 767 393	562 975
* PROPARCO	749 609	-	-	599 598	150 011	-	150 011
* OPEC FUND	1 743 004	-	-	1 161 999	581 005	-	581 005
* BEI (MLA)	10 845 959	-	-	4 355 551	6 490 408	1 879 325	4 611 083
* FMO (MLA)	2 045 353	-	-	2 045 353	-	-	-
* HSBC	3 478 564	6 970 800	-	4 537 406	5 911 958	-	5 911 958
* PROPARCO	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* FRANSABANK	6 917 318	-	-	3 777 086	3 140 232	-	3 140 232
* ABC	-	9 775 000	-	-	9 775 000	7 042 310	2 732 690
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	199 707 915	159 520 800	(61 130)	168 134 695	191 032 890	86 327 056	104 705 834

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Régularisations	Remboursements	Soldes fin de période		
					TOTAL	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>3 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	<u>8 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>4 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>0</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	<u>6 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	<u>9 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 I	<u>9 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 II	<u>9 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 III	<u>12 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2009 I	<u>12 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	<u>16 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>4 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>8 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2009 II	<u>15 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2010 I	<u>20 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>4 000 000</u>	<u>16 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2010 II	<u>30 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>6 000 000</u>	<u>24 000 000</u>	<u>18 000 000</u>	<u>6 000 000</u>
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	<u>0</u>	<u>20 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>20 000 000</u>	<u>16 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2011 I	<u>0</u>	<u>30 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>30 000 000</u>	<u>24 000 000</u>	<u>6 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2011 II	<u>0</u>	<u>30 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>30 000 000</u>	<u>24 000 000</u>	<u>6 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2011 III	<u>0</u>	<u>13 630 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>13 630 000</u>	<u>13 630 000</u>	<u>0</u>
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	149 000 000	93 630 000	-	42 000 000	200 630 000	145 630 000	55 000 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 020 732	655 208
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	850 205	715 844
<u>Total général</u>	<u>1 870 937</u>	<u>1 371 052</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	12 055 477	8 530 407
- Dépôts et cautionnements reçus	6 555 332	6 981 599
<u>Total général</u>	<u>18 610 809</u>	<u>15 512 006</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Personnel, remunerations dues	159 747	394 397
- Personnel, provisions pour congés payés	1 510 952	719 792
- Personnel, autres charges à payer	1 262 405	1 905 873
- Fonds social	225 856	276 636
- Etat, retenues sur salaires	213 998	63 647
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	590 576	449 513
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	4 587	16 179
- Etat, impôts sur les sociétés	4 616 534	3 298 272
- Etat, TVA à payer	1 569 713	1 392 743
- Etat, autres impôts et taxes à payer	57 317	121 478
- Actionnaires, dividendes à payer	3 696 243	90 233
- C.N.S.S	597 852	291 479
- Autres comptes créditeurs	4 057 565	2 712 491
- Diverses charges à payer	1 713 787	895 947
- Produits constatés d'avance	285 137	271 076
<u>Total</u>	<u>20 562 268</u>	<u>12 899 755</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		3 500 000	3 450 000
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement		4 092 000	1 000 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		1 689 981	1 090 321
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	3 315 045	1 906 799
- Dividendes reçus des filiales		3 934 004	1 892 759
- Résultats reportés		23 650 362	21 011 943
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>102 570 517</u>	<u>92 740 947</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		15 870 315	18 889 485
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	1 591 909	2 891 084
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(7 935 505)	(6 315 529)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante (1)</u>		<u>9 526 719</u>	<u>15 465 040</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>112 097 236</u>	<u>108 205 987</u>
Nombre d'actions (2)	(D)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (*)	(1) / (2)	1,361	2,209

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
EXERCICE 211
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve Spéciale de Réinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	34 500 000	3 211 664	-	22 500 000	4 889 125	(316 925)	691 053	1 590 069	15 296 599	14 241 005	96 602 590
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000								(500 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010		238 335	1 000 000					(1 590 069)	9 411 313	(9 059 579)	-
Affectations des résultats des filiales							1 215 746	517 500	3 454 899	(5 181 426)	6 719
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									119 178		119 178
Dividendes reçus des filiales intégrées								1 375 259	(1 330 046)		45 213
Ecart de conversion						1 407 246					1 407 246
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009									(5 440 000)		(5 440 000)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2010										15 465 040	15 465 040
Solde au 31 décembre 2010	35 000 000	3 450 000	1 000 000	22 500 000	4 889 125	1 090 321	1 906 799	1 892 759	21 011 943	15 465 040	108 205 987
Effets ajustements résultats filiales									(85 667)		(85 667)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011		50 000	3 092 000					(1 892 759)	6 694 908	(7 944 149)	-
Affectations des résultats des filiales							1 398 832	1 423 625	4 600 128	(7 489 768)	(67 183)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(110 571)		(110 571)
Effets de variation de périmètre de consolidation							9 414			(31 123)	(21 709)
Dividendes reçus des filiales intégrées								2 510 379	(2 510 379)		-
Ecart de conversion						599 660					599 660
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010									(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2011										9 526 719	9 526 719
Solde au 31 décembre 2011	35 000 000	3 500 000	4 092 000	22 500 000	4 889 125	1 689 981	3 315 045	3 934 004	23 650 362	9 526 719	112 097 236

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	4 157 175	3 837 571
- Dans les réserves	2 655 438	2 142 223
- Dans le résultat	(A) 509 949	770 960
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	4 533 128	3 122 218
- Dans les réserves	5 224 922	3 399 713
- Dans le résultat	(A) 7 420 584	5 546 979
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T		
- Dans le capital	-	320 204
- Dans les réserves	-	(101 004)
- Dans le résultat	(A) -	(9 560)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	1 400	1 400
- Dans les réserves	5 151	2 481
- Dans le résultat	(A) 4 972	7 150
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS		
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-
- Dans le résultat	-	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>71 892 284</u>	<u>66 419 900</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>7 935 505</u>	<u>6 315 529</u>

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- intérêts conventionnels	62 121 582	57 645 200
- Intérêts intercalaires	797 577	772 114
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>62 919 159</u>	<u>58 417 314</u>
- Intérêts de retard	(B) 1 107 173	738 615
<u>Total des autres produits</u>	<u>1 107 173</u>	<u>738 615</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(1 026 923)	(241 755)
. Intérêts de retard	(347 306)	(181 833)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	102 621	207 363
. Intérêts de retard antérieurs	142 601	103 672
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>(1 129 007)</u>	<u>(112 553)</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C)+(D) <u>62 897 325</u>	<u>59 043 376</u>

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Commissions de factoring	3 561 524	3 495 238
- Intérêts de financement	5 200 111	5 089 056
<u>Total</u>	<u>8 761 635</u>	<u>8 584 294</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	10 100 808	8 105 554
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	5 424 060	8 186 194
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	6 075 881	3 333 730
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	402 146	347 800
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>22 002 895</u>	<u>19 973 278</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	695 863	955 161
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	3 132 555	3 285 219
- Autres	1 325 629	1 737 600
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>5 154 047</u>	<u>5 977 980</u>
<u>Total général</u>	<u>27 156 942</u>	<u>25 951 257</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	7 431 529	5 777 145
- Dotations aux provisions collectives (*)	2 133 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(3 295 181)	(3 328 203)
- Créances abandonnées des entreprises en difficulté	2 203 046	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 014 953)	-
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(188 093)	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	829 739	177 470
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(88 033)	(280 005)
- Créances abandonnées (Tunisie Factoring)	-	12 231
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	-	775 481
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(174 326)	-
- Reprises de provisions pour provisions non affectées	-	(419 266)
- Encaissement sur créances radiées	(9 455)	-
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>6 827 273</u>	<u>2 714 853</u>

(*) Cette provision collective est constituée pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier et ce en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus.

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-	81 655
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	(122 788)	(533 788)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	1 413
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(53 917)	(17 299)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	7 514
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	519 885	880 290
- Reprises de provisions pour risques et charges	(20 000)	(844 839)
- Perte sur immobilisations financières	-	330 000
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>323 180</u>	<u>(95 055)</u>

NOTE 25 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Factoring (TF)**Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 56,98%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2011 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Acquisition Titres SIMT

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 19 avril 2011 a autorisé l'acquisition auprès de Tunisie Factoring des 7 688 actions qu'elle détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT.

Tunisie Leasing (TL) – SIMTAvances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 100 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 498 KDT au 31 décembre 2011.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2011 s'élèvent à 133 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2011 s'élève à 141 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 210 KDT au 31 décembre 2011 conformément au contrat de location.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2011 (en principal) s'élève à 127 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Location Longue Durée (TLLD)Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 105 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 5 402 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 792 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 12 792 KDT.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000 DT, émis le 1er Mars 2011 et échéant le 30 Mai 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 2 781 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 300 000 DT, émis le 07 Juin 2011 et échéant le 05 Septembre 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 3 337 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 08 Juin 2011 et échéant le 05 Décembre 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont 3 667 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 1 479 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2011, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781 DT dont 1 699 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 850 000 DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922 DT dont 16 048 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810 DT dont 21 496 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Tunisie Leasing (TL) – Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 197 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012. Les prestations facturées en 2011 dans ce cadre, s'élèvent à 299 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2011, le prêt garanti (en principal et en intérêts) a été totalement remboursé.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 128 millions de dinars algériens.

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2011 s'élèvent à 486 KDT en HT.

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 115 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 3 294 KDT, dont 400 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 64 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 1 978 KDT, dont 400 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 1 contrat au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 225 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 50 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 953 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 400 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - AMEN BANK

Au 31 décembre 2011, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 9 759 604 DT créateur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 19 997 271 DT,
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 6 039 033 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans.

- Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 1 304 681 DT.

Tunisie Factoring (TF) - SIMT

Contrat de location du siège

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT). Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 156 420 DT au titre de l'exercice 2011.

Tunisie Factoring (TF) – Tunisie Valeurs

Opération de financement

TF a réalisé en 2011 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2011 s'élève à 37 672 DT.

L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2011.

D'autre part, TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de Tunisie SICAV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2011 s'élève à 737 788 dinars.

L'encours des billets de trésorerie s'élève à 12 500 000 DT au 31 décembre 2011.

Portage

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an.

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – SIMTContrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TLLD s'élève à 32 KDT au 31 décembre 2011 conformément au contrat de location.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie FactoringLocation de voitures

Tunisie Location Longue Durée a loué une voiture à Tunisie Factoring, les produits réalisés à ce titre se sont élevés à 421 DT.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Leasing (TL)Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2011 sont au nombre de 16.

Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2011 un montant de 162 KDT.

Personnel détaché

Au cours de l'année 2011, la société Tunisie Leasing a facturé à la société TLLD la somme de 166 KDT représentant les rémunérations du gérant.

NOTE 26 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011



*Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.com*



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TLG Leasing-Factoring-LLD

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 781 166 908 DT et un résultat consolidé de 9 526 719 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Tunisie Leasing comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère

approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 2.133 KDT, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.286 KDT et par la même d'affecter le résultat consolidé de l'exercice d'un montant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2011.

Tunis, le 03 mai 2012

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR
Fayçal DERBEL

Etats financiers annuels de SICAV**SICAV BNA**

SICAV BNA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes LA GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT représenté par M. Abderrazak GABSI.

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	2 124 271	2 675 677
	- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 994 556	2 514 667
	- Titres OPCVM		129 715	161 010
	Placements monétaires et disponibilités :		525 729	721 347
	- Placements à terme	3.2	525 091	721 056
	- Disponibilités		638	291
	Débiteurs divers		-	-
	TOTAL ACTIF		2 650 000	3 397 024
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	9 097	298
	Autres créditeurs divers	3.4	10 389	78 841
	Total passif		19 486	79 139
ACTIF NET	Capital		2 606 704	3 292 174
	Capital en nominal :	3.5	2 875 400	3 403 100
	- Capital début de période		3 403 100	3 653 100
	- Emission en nominal		2 767 000	17 142 000
	- Rachat en nominal		-3 294 700	-17 392 000
	Sommes non distribuables :	3.6	-268 696	-110 926
	- Des exercices antérieurs		-110 926	-347 591
	- De l'exercice en cours		-157 770	236 665
	Sommes distribuables :		23 810	25 711
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.7	23 797	25 680
	- Report à nouveau		13	31
	Actif net		2 630 514	3 317 885
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 650 000	3 397 024

ÉTAT DE RÉSULTAT**(Montants exprimés en dinars)****Notes****Exercice clos le
31 décembre 2011****Exercice clos le
31 décembre
2010**

Revenus du portefeuille-titres :	4.1	91 848	110 783
- Dividendes		90 479	109 711
- Revenus des titres OPCVM		1 369	1 072
Revenus des placements à terme	4.2	16 727	24 272
Total des revenus des placements		108 575	135 055
Charges de gestion des placements	4.3	-35 900	-46 357
Revenus nets des placements		72 675	88 698
Autres charges d'exploitation	4.4	-47 193	-56 899
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		25 482	31 799
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 685	-6 119
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		23 797	25 680
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 685	6 119
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre		2 347	-419 600
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-152 496	974 381
Frais de négociation		-9 556	-54 962
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		-159 705	499 819
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	-134 223	531 618

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Exercice clos	Exercice clos le
(Montants exprimés en dinars)		le	31 décembre
		2011	2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	25 482	31 799
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 347	-419 600
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	-152 496	974 381
	Frais de négociation	-9 556	-54 962
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-25 693	-21 078
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :		
	- Capital	2 767 000	17 142 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	-427 815	103 753
	- Régularisation des sommes distribuables	5 663	32 933
	Rachats :		
	- Capital	-3 294 700	-17 392 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	429 750	-366 907
	- Régularisation des sommes distribuables	-7 352	-39 055
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-687 371	-8 736
ACTIF NET	En début de période	3 317 885	3 326 621
	En fin de période	2 630 514	3 317 885
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	34 031	36 531
	En fin de période	28 754	34 031
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	97,495	91,062
	En fin de période	91,483	97,495
	TAUX DE RENDEMENT	-5,39%	7,70%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est à la rue Hédi Nouria 1001 - Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers de la SICAV BNA, arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la côte et à leur juste valeur pour les titres non admis à la côte. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constituée, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuée et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

3. *Evaluation des placements monétaires*

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. *Cession des placements*

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuées et apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		2 250 280	1 990 999	-259 281	75,689	-
- ARTES	16 500	228 170	158 433	-69 737	6,023	0,065
- ATL	5 000	24 991	27 430	2 439	1,043	0,029
- BNA	10 000	133 449	120 180	-13 269	4,569	0,031
- BT	10 700	122 429	114 565	-7 864	4,355	0,010
- BTE (ADP)	4 000	106 952	119 316	12 364	4,536	0,089
- CARTAGECEMENT	23 000	87 780	93 219	5 439	3,544	0,016
- CIL	3 875	99 775	70 017	-29 758	2,662	0,078
- CIMBIZ	13 050	150 075	103 356	-46 719	3,929	0,030
- ESSOUKNA	10 707	69 666	87 144	17 478	3,313	0,356
- ENNAKL	21 000	236 934	201 348	-35 586	7,654	0,070
- POULINA	26 126	229 059	213 528	-15 531	8,117	0,015
- SFBT	19 000	233 682	247 209	13 527	9,398	0,029
- SIMPAR	1 430	79 479	82 498	3 019	3,136	0,179
- SOMOCER	10 000	39 000	36 210	-2 790	1,377	0,037
- SOPAT	12 500	57 150	52 400	-4 750	1,992	0,106
- SOTUVER	12 000	114 794	114 132	-662	4,339	0,095
- STB	6 000	133 218	60 018	-73 200	2,282	0,024
- TELNET HOLDING	10 000	100 999	87 660	-13 339	3,332	0,091
- TL	81	2 677	2 336	-341	0,089	0,001

OPCVM :		129 650	129 715	65	4 931	-
- POS	1 250	129 650	129 715	65	4 931	-
Droits :		3 848	3 557	-291	0,135	-
- ABDA381/27	2	1	5	4	-	-
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,002	0,050
- SOMDA11	10 000	3 600	3 500	-100	0,133	-
- TJDSO	4 500	45	-	-45	-	0,028
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		2 383 778	2 124 271	- 259 507	80,755	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2011	% de l'actif net
Compte placement BNA / bons de caisse	524	524 000	1 091	525 091	19,96
Total en Dinars		524 000	1 091	525 091	19,96

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 799	1
Dépositaire (BNA)	298	297
Total en Dinars	9 097	298

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Commissaire aux comptes	8 960	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	2 15	251
Rachat en bourse	-	68 425
Autres (personnel...)	1 214	1 205
Total en Dinars	10 389	78 841

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Capital début de période :		
- Montant	3 403 100	3 653 100
- Nombre de titres	34 031	36 531
- Nombre d'actionnaires	162	169
Souscriptions réalisées :		
- Montant	2 767 000	17 142 000
- Nombre de titres	27 670	171 420
Rachats effectués :		
- Montant	-3 294 700	-17 392 000
- Nombre de titres	-32 947	173 920
Capital fin de période :		
- Montant	2 875 400	3 403 100
- Nombre de titres	28 754	34 031
- Nombre d'actionnaires	150	162

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-110 926	-347 591
- Résultat non distribuable exercice clos	-347 591	-885 172
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	103 753	-1 495 265
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	-366 907	1 394 736
- Résultat non distribuable de la période antérieure	499 819	638 110
Sommes non distribuables de la période en cours :	-157 770	236 665
- Résultat non distribuable de la période en cours	-159 705	499 819
- Emission en primes d'émission de la période en cours	-427 815	103 753

- Rachat en primes d'émission de la période en cours	429 750	-366 907
---	---------	----------

Total en Dinars	-268 696	-110 926
------------------------	-----------------	-----------------

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
--	-------------------------	-------------------------

Résultat d'exploitation	25 482	31 799
-------------------------	--------	--------

Régularisation lors des souscriptions et des rachats d'actions	-1 685	-6 119
---	--------	--------

Total en Dinars	23 797	25 680
------------------------	---------------	---------------

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
--	--	--

Dividendes des actions	90 479	109 711
------------------------	--------	---------

Revenus des titres OPCVM	1 369	1 072
--------------------------	-------	-------

Total en Dinars	91 848	110 783
------------------------	---------------	----------------

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
--	--	--

Revenus du compte placement BNA	16 727	24 272
---------------------------------	--------	--------

Total en Dinars	16 727	24 272
------------------------	---------------	---------------

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
--	--	--

Rémunération du gestionnaire	34 720	45 177
------------------------------	--------	--------

Rémunération du dépositaire	1 180	1 180
-----------------------------	-------	-------

Total en Dinars	35 900	46 357
------------------------	---------------	---------------

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Primes et indemnités	18 000	24 090
Jetons de présence	13 540	13 537
Redevance CMF	2 480	4 064
Honoraires	8 960	10 938
Autres	4 213	4 270
Total en Dinars	47 193	56 899

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Résultat d'exploitation	25 482	31 799
Résultat non distribuable (*)	-159 705	499 819
Total en Dinars	-134 223	531 618

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Variation des plus ou moins-values potentielles	2 347	-419 600
Plus ou moins-values réalisées	-152 496	974 381
Frais de négociation	-9 556	-54 962
Total en Dinars	-159 705	499 819

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Nous n'avons pas relevé de dérogations à ces textes.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011.

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI, *Managing Partner*

Tunis, le 23 avril 2012

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2011

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures reconduites :

L'exécution des deux conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- Une première convention, conclue avec la BNA Capitaux, en vertu de la quelle cette dernière assure, pour le compte de la SICAV BNA, les fonctions de gestionnaire moyennant une rémunération annuelle (TTC) fixée à 1,4% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien. Au titre de l'exercice 2011, le montant de cette rémunération s'élève à 34.720 DT ; il est porté parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.
- Une deuxième convention, conclue avec la Banque Nationale Agricole (BNA), en vertu de la quelle cette dernière a été désignée dépositaire des valeurs de la SICAV BNA, et ce en contrepartie d'une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.180 DT, portée également parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.

Obligations et engagements de la Société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération du Président a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 27 février 2007. Son montant, versé à la BNA, s'élève à 2.925 DT au titre de l'exercice 2011.

- La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 10 mars 2009. Cette rémunération, versée à la BNA, se compose d'une prime annuelle sur le résultat de 4.000 DT et d'une indemnité de 2.220 DT par an, soit un total de 6.220 DT au titre de l'exercice 2011.

• Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI, *Managing Partner*

Tunis, le 23 avril 2012

FINACorp Obligataire SICAV

FINACorp Obligataire SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FMBZ KPMG TUNISIE représenté par M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	5 332 629	5 692 183
a- Actions et valeurs assimilées		307 674	205 840
b- Obligations et valeurs assimilées		3 647 451	4 108 839
c- Emprunts d'état		1 377 504	1 377 504
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 412 328	1 540 472
a- Placements monétaires		1 000 227	1 189 533
b- Disponibilités		412 102	350 939
Créances d'exploitations	AC3	0	0
Autres actifs	AC4	0	0
TOTAL ACTIFS		6 744 957	7 232 654
<u>PASSIFS</u>			
Opérateurs créditeurs	PA1	19 405	17 489
Autres créditeurs divers	PA2	5 583	9 801
ACTIF NET		6 719 969	7 205 364
Capital	CP1	6 498 601	6 954 572
Sommes distribuables		221 368	250 792
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		32	6
b- Sommes distribuables de l'exercice		214 419	215 528
c- Régul. Résultat distribuables de la période		6 918	35 258
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		6 744 957	7 232 654

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.11 au 31.12.11	Période du 01.01.10 au 31.12.10
Revenus du portefeuille-titres	PR 1	231 757	240 099
a- Dividendes		4 000	30 340
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		173 597	153 505
c- Revenus des autres valeurs		0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		54 160	56 254
Revenus des placements monétaires	PR 2	38 662	27 006
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>270 419</u>	<u>267 105</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-44 382	-40 335
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		226 037	226 770
Autres produits	PR 3	36	40
Autres charges	CH 2	-11 654	-11 283
RESULTAT D'EXPLOITATION		214 419	215 528
Régularisation du résultat d'exploitation		6 918	35 258
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		221 337	250 786
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-6 918	-35 258
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 544	1 651
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 031	-3 807
Frais de négociation		0	-14
RESULTAT NET DE LA PERIODE		216 994	213 358

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.11 au 31.12.11	Période du 01.01.10 au 31.12.10
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>216 994</u>	<u>213 358</u>
a- Résultat d'exploitation	214 419	215 528
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 544	1 651
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	1 031	-3 807
d- Frais de négociation de titres	0	-14
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>-193 418</u>	<u>-237 274</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-508 971</u>	<u>2 000 452</u>
a- Souscriptions	19 411 833	20 140 523
- Capital	18 778 200	19 452 800
- Régularisation des sommes non distribuables	83 196	66 670
- Régularisation des sommes distribuables	550 437	621 052
b- Rachats	19 920 805	18 140 071
- Capital	19 234 200	17 526 900
- Régularisation des sommes non distribuables	85 742	59 363
- Régularisation des sommes distribuables	600 862	553 807
VARIATION DE L'ACTIF NET	-485 395	1 976 536
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>-485 395</u>	<u>1 976 536</u>
a- Début de période	7 205 364	5 228 828
b- Fin de période	6 719 969	7 205 364
<u>NOMBRE D'ACTIONS</u>	<u>-4 560</u>	<u>19 259</u>
a- Début de période	69 232	49 973
b- Fin de période	64 672	69 232
VALEUR LIQUIDATIVE	103,908	104,075
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,320%	3,393%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**Arrêtées au 31/12/2011***(Unité en Dinars Tunisiens)***NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers annuels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à **5.332.629** DT et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2011	% de L'Actif Net
BTA	1 280	1 333 582	1 377 504	20.50
BTA 5.25% MARS2016	1 080	1 122 782	1 159 567	17.26
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	217 936	3.24
Obligations et Valeurs Assimilées	48 950	3 562 149	3 647 451	54.27
AB 2008	3 000	255 000	263 779	3.93
AB 2009 SUB	1 150	99 659	100 763	1.50
ALEAS 2009 SUB	3 000	300 000	312 332	4.65
ATL 2008/1	3 000	120 000	123 683	1.84
ATL 2009/2	1 000	100 000	101 125	1.50
ATL 2009/3	500	30 000	30 007	0.45
ATL 2010/1	2 500	200 000	203 328	3.03
ATL 2010/2	1 000	100 000	100 024	1.49
BTE 2010	3 500	332 500	337 007	5.02
CIL 2007/2	1 500	060 000	062 676	0.93
CIL 2009/3	2 000	160 000	166 204	2.47
CIL 2010/1	2 000	160 000	162 846	2.42
CIL 2010/2	1 000	80 000	80 555	1.20
HL 2008/1	3 000	120 000	124 235	1.85
HL 2009/1	1 600	96 000	97 774	1.45
HL 2010/1	1 600	128 000	130 894	1.95
STB 2010/1	3 000	279 990	289 202	4.30
TLS 2008/1	3 000	120 000	123 154	1.83
TLS 2009 SUB	1 600	96 000	97 162	1.45
TLS 2010/2	2 000	160 000	160 846	2.39
UIB 2009/1	2 500	225 000	229 833	3.42
UIB 2011/2	1 000	100 000	100 000	1.49
UIB 2011/2 (Intérêt intercalaires)			206	
UNIFACTOR 2008	3 500	140 000	145 828	2.17
UNIFACTOR 2010	1 000	100 000	103 990	1.55
OPCVM	3 000	304 479	307 674	4.58
GO SICAV	3 000	304 479	307 674	4.58
TOTAL		5 200 210	5 332 629	79.35

AC2 : Note sur les Placements monétaires et les disponibilités

Les placements monétaires ont atteint au 31/12/2011 un niveau de 1.000.226 DT et sont détaillés comme suit :

Désignation du titre	Date d'acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2011	% de L'Actif
				Net
Placements monétaires				
Certificats de dépôt		498 843	500 000	7.44
CDP30J-02/12/11	02/12/2011	498 843	500 000	7.44
Placements à court terme		500 000	500 227	7.44
PLC ATB 26.12.11 3.40%	26/12/2011	500 000	500 227	7.44
TOTAL			1 000 227	14.88

Les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Avoir en banque	398 624	287 223
Sommes à encaisser	36 255	56 648
Sommes à régler	-26 906	-18
Intérêt sur DAV	4 128	7 086
Total	412 102	350 939

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 231.757 DT au terme de l'année 2011 contre 240.099 DT une année auparavant. Ces revenus se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-01-11	Période du 01-01-10
	Au 31-12-11	Au 31-12-10
Dividendes des OPCVM	4 000	30 340
Revenu des Obligations et valeurs assimilées		
- Intérêt	173 597	153 505
Revenu des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		
- Intérêt	54 160	56 254
Total	231 757	240 099

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires ont atteint un total de 38.662 DT sur l'année 2011 contre 27.006 DT au 31-12-2010. Ces revenus de détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-01-11	Période du 01-01-10
	Au 31-12-11	Au 31-12-10
Intérêt sur placements monétaires	26 096	2 330
Intérêt sur compte de dépôt	12 566	24 676
Total	38 662	27 006

Note sur les autres actifs et passifs :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
AC4 : Autres Actifs		
R à S sur BTA	0	0
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
Frais de gestionnaires	9 937	10 409
Frais de dépositaire	9 468	7 080
Total	19 405	17 489
PA2 : Autres créditeurs Divers		
Autres Opérateurs créditeurs	5 000	5 903
Autres Créditeurs (CMF)	583	608
R à S sur commissions non encore versées	0	3 290
Total	5 583	9 801

Note sur les charges et autres produits de gestion :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
CH1 : Charges de gestion des placements		
Rémunération du gestionnaire	38 455	36 795
Rémunération du dépositaire	5 928	3 540
Total	44 382	40 335
CH2 : Autres Charges		
Rémunération du CAC	5 000	5 000
Redevance CMF	6 518	6 236
Charges diverses	136	47
Total	11 654	11 283
PR3 : Autres Produits		
Autres Produits	36	40

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2010	
* Montant	6 923 200
* Nombre de Titres	69 232
* Nombre d'actionnaires	162
Souscription réalisées	
* Montant	18 778 200
* Nombre de titres émis	187 782

Rachats effectués	
* Montant	19 234 200
* Nombre de titres rachetés	192 342
Capital au 31-12-2011	
* Montant	6 467 200
* Nombre de Titres	64 672
* Nombre d'actionnaires	171

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le	Mouvement sur l'Actif
	capital	Net
Capital Début de période au 31-12-2010	6 954 572	6 954 572
<i>Souscription de la période</i>	18 778 200	18 778 200
<i>Rachat de la Période</i>	-19 234 200	-19 234 200
Autres Mouvements	28	221 397
<i>Variation de plus ou moins value et frais de négociation</i>	2 575	2 575
<i>Régularisation Sommes ND de la période</i>	- 2 547	- 2 547
<i>Sommes distribuables</i>		221 368
Capital Fin de période au 31-12-2011	6 498 601	6 719 969

Note sur les sommes distribuables

	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Exercice 2010 et antérieurs	447 806,695	109 137,335	556 944,030
Exercice 2011	214 419,213	6 917,508	221 336,721
Total	662 225,908	116 054,843	778 280,751

Données par actions et ratios pertinents

Données par action	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Revenus des placements	4,181	3,858	3,211	4,981
Charges de gestion des placements	-0,686	-0,583	-0,478	-0,726
Revenus nets des placements	3,495	3,276	2,734	4,255
Autres produits	0,000	0,001	0,000	0,000
Autres charges	-0,180	-0,163	-0,171	-0,293
Résultat d'exploitation	3,315	3,113	2,562	3,963
Régularisation du résultat d'exploitation	0,107	0,509	1,545	-0,127
Sommes distribuables de l'exercice	3,422	3,622	4,108	3,836
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles	0,024	0,024	-0,048	0,000
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de titres	0,016	-0,055	0,428	-0,085
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	0,040	-0,031	0,380	-0,085
Résultat net de l'exercice	3,355	3,082	2,942	3,877
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,040	-0,031	0,380	-0,085
Régularisation du résultat non distribuable	-0,039	0,106	0,175	-0,731
Sommes non distribuables de l'exercice	0,000	0,074	0,554	-0,816
Distribution de dividendes	3,622	4,108	3,835	0,000
Valeur liquidative	103,908	104,075	104,633	103,779
Ratios de gestion des placements				
Charges/actif net moyen	0,68%	0,65%	0,69%	0,68%
Autres charges/actif net moyen	0,18%	0,18%	0,25%	0,27%
Résultats distribuables de l'ex./actif net moyen	3,393%	4,02%	5,96%	3,59%
Actif net moyen	6 522 375	6 239 306	3 445 965	2 807 961

5 - AUTRES INFORMATIONS**5- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net. Les honoraires de « FINACorp » au 31/12/2011 s'élèvent à 38 455 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services la rémunération du dépositaire au 31/12/2011 s'élève à 5.928 DT.

5- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp S.A rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 025% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

5- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation

La société « FINACorp » prend en charge les frais de gestion suivantes en lieu et place de la FINACorp Obligataire SICAV tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaires et de publication
- Le paiement des jetons de présence s'il y a lieu

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 21 Avril 2011, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société FINACorp Obligataire SICAV comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011 ainsi que l'état des résultats et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers, qui font apparaître un actif net de 6.719.969 DT, un capital social de 6.467.200 D et une valeur liquidative égale à 103^D, 908 par action ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la société FINACorp Obligataire SICAV. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures

d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société FINACorp Obligataire SICAV arrêtée au 31 Décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Managing Partner
FMBZ KPMG TUNISIE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2011

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention conclue par le Directeur Général ou par des membres du Conseil d'Administration avec la société FINACorp Obligataire SICAV ou avec des tiers ait été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, conformément aux prescriptions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 dont voici les modalités et les principaux volumes réalisés :

- La gestion de la société FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société "FINACorp S.A", Administrateur. Celle-ci est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de l'OPCVM.
En contrepartie de ses prestations, la société " FINACorp S.A ", reçoit, en sa qualité de gestionnaire, une rémunération de 0,5% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.
La commission de gestion encourue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 38.455 DT.
- L'Arab Tunisian Bank "ATB", Administrateur, assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de :
 - Conserver les titres et les fonds de la société ;
 - Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
 - Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.La commission revenant au dépositaire telle que comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 5.928 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration de la Société s'est élevé à 2.500 Dinars Brut (A.T.B : 1.875 DT et C.I.F : 625 DT) et ce, pour leurs présences aux Conseils tenus courant l'exercice 2010. Ce montant a été pris en charge par la société Gestionnaire « FINACorp S.A ».

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Managing Partner
FMBZ KPMG TUNISIE

FCP OPTIMA
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2011

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2011

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP OPTIMA, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du FCP OPTIMA au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCP OPTIMA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que le FCP OPTIMA respecte, au 31 décembre 2011, les dispositions des articles précités.

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI, *Managing Partner*

Tunis, le 15 mars 2012

BILAN
au 31 décembre 2011
(Unité : en 1000 TND)

ACTIF	Notes	31/12/2011	31/12/2010
AC 1 - Portefeuille-titres		48 233 332	56 906 593
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	30 652 695	40 204 418
b - Obligations et valeurs assimilées	3.2	17 580 637	16 702 175
c - Autres valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 408 755	4 134 699
a - Placements monétaires	3.3	2 498 983	-
b - Disponibilités	3.4	4 909 772	4 134 699
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
a - Dividendes & intérêts à recevoir		-	-
b - Titres de créances échus		-	-
c - Autres de créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	93
TOTAL ACTIF		55 642 087	61 041 385
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3.5	85 244	94 100
PA 2 - Autres créditeurs divers	3.6	21 387	15 306
TOTAL PASSIF		106 631	109 406
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3.7	54 383 157	59 537 209
CP 2 - Sommes distribuables		1 152 299	1 394 770
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 152 299	1 394 770
ACTIF NET		55 535 456	60 931 979
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		55 642 087	61 041 385

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011

(Unité : en 1000 TND)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.1	1 502 002	1 550 825
a - Dividendes		623 540	725 330
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		878 462	825 495
c - Revenus des autres valeurs		-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2	49 001	274 566
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 551 003	1 825 391
CH 1 - Charges de gestion des placements	4.3	-326 130	-359 994
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 224 873	1 465 397
PR 3 - Autres produits d'exploitation		-	59
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4.4	-72 574	-70 686
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 152 299	1 394 770
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 152 299	1 394 770
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-7 311 637	-2 049 320
* +/- values réalisées sur cessions de titres		812 493	5 501 785
* Frais de négociation		-49 678	-230 813
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 396 523	4 616 422

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011
 (Unité : en 1000 TND)

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
a - Résultat d'exploitation	1 152 299	1 394 770
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-7 311 637	-2 049 320
c - +/- valeurs réalisées sur cessions de titres	812 493	5 501 785
d - Frais de négociation de titres	-49 678	-230 813
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-
AN 3 - Transactions sur le capital	-	-
a - Souscriptions		
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-
* Droits d'entrée	-	-
b - Rachats		
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-
* Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 396 523	4 616 422
AN 4 - Actif net		
a - En début d'exercice	60 931 979	56 315 557
b - En fin d'exercice	55 535 456	60 931 979
AN 5 - Nombre d'actions (ou de parts)		
a - En début d'exercice	500 000	500 000
b - En fin d'exercice	500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE	111,071	121,864
NA 6 TAUX DE RENDEMENT	-8,86%	8,20%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP OPTIMA est un fonds commun de placement mixte (actions et obligations) régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n°29-2008 du 24 octobre 2008). Il a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources. Son siège est sis aux Berges du Lac - complexe Le Banquier, avenue Tahar Haddad - 1053 Tunis.

Les fondateurs de ce FCP sont la Société Tunisienne de Banque (STB), la Banque Nationale Agricole (BNA) et la Banque de l'Habitat (BH).

La BNA Capitaux, la SFIB BH et la STB assurent respectivement les fonctions de gestionnaire, de délégué de la gestion administrative et comptable et de dépositaire des actifs du FCP.

En rémunération de ses services, chacune de ces trois entités perçoit une commission annuelle de (0,2%) TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2011 ; il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune, réparties comme suit :

Porteur de parts	Nombre de parts	Valeur nominale en DT
Société Tunisienne de Banque (STB)	170 000	17 000 000
Banque Nationale Agricole (BNA)	170 000	17 000 000
Banque d'Habitat (BH)	160 000	16 000 000
Total	500 000	50 000 000

Le capital est susceptible d'augmentations résultant de l'émission de nouvelles parts ou de réductions dues au rachat par le FCP de parts antérieurement souscrites, à condition qu'il ne descende pas au dessous du seuil minimum de 50 000 DT.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers du FCP OPTIMA ont été arrêtés, au 31 décembre 2011, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM et NC 17 relative au traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Elles se composent de :

- un bilan,
- un état de résultat,
- un état de variation de l'actif net, et
- des notes aux états financiers.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5. *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété et évalués initialement à leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

6. *Évaluation ultérieure des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours de bourse à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant un nombre significatifs de séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

7. *Évaluation ultérieure des obligations et valeurs assimilées*

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché (à cette date ou à la date antérieure la plus récente). La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs assimilées non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

8. *Évaluation des placements monétaires*

Les placements monétaires sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

9. *Cession des placements*

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables et présentée comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3.1 : ACTIONS, DROITS ET TITRES OPCVM

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/20 11	Plus ou moins- values potentiell es	% de l'Actif	% de l'Actif Net	% du Capital de l'émetteur
Actions cotées :		36 000	27 871	-8 128 970	50,09	50,19	-
- ADWYA	83 955	597 437	591 211	-6 226	1,06	1,06	0,008
- AMEN BANK	1 316	90 624	85 962	-4 662	0,15	0,15	0,000
- ARTES	41 132	484 019	394 949	-89 070	0,71	0,71	0,002
- ASSAD	84 161	901 960	891 938	-10 022	1,60	1,61	0,007
- ATB	125 510	900 868	741 764	-159 104	1,33	1,34	0,001
- ATL	103 312	587 714	566 770	-20 944	1,02	1,02	0,006
- ATTIJARI BANK	57 440	1 216 622	1 074	-142 379	1,93	1,93	0,002
- BH	237 230	6 427 196	4 271	-2 155 870	7,68	7,69	0,013
- BIAT	11 574	939 468	861 615	-77 853	1,55	1,55	0,001
- BNA	447 904	7 036 874	5 382	-1 653 964	9,67	9,69	0,014
- BT	85 678	879 211	917 354	38 143	1,65	1,65	0,001
- BTEI	8 008	244 977	238 871	-6 106	0,43	0,43	0,008

- CARTHAGE CEMENT	60 009	223 989	243 216	19 228	0,44	0,44	0,000
- CIL	5 000	86 319	90 345	4 026	0,16	0,16	0,001
- CIMENTS BIZERTE	293 318	3 265 467	2 323	-942 389	4,18	4,18	0,007
- ESSOUKNA	10 000	66 533	81 390	14 857	0,15	0,15	0,003
- GIF	5 000	25 227	28 745	3 518	0,05	0,05	0,001
- MODERN LEASING	2 052	21 421	18 936	-2 486	0,03	0,03	0,001
- MONOPRIX	44 036	1 478 150	1 246	-231 227	2,24	2,25	0,003
- NAKL	52 811	618 785	506 352	-112 433	0,91	0,91	0,002
- POULINA GH HOLDING	9 900	75 252	80 913	5 660	0,15	0,15	0,000
- SALIM	730	21 501	21 897	396	0,04	0,04	0,000
- SFBT	6 000	65 686	78 066	12 380	0,14	0,14	0,000
- SIMPAR	1 000	49 164	57 691	8 527	0,10	0,10	0,001
- SIPHAT	6 515	107 456	91 666	-15 790	0,16	0,17	0,004
- SOPAT	54 969	253 356	230 430	-22 926	0,41	0,41	0,005
- SOTETEL	2 900	27 826	17 415	-10 412	0,03	0,03	0,001
- SOTUVER	65 448	640 388	622 476	-17 912	1,12	1,12	0,005
- STAR	2 500	350 777	368 700	17 923	0,66	0,66	0,001
- STB	298 529	5 277 235	2 986	-2 291 050	5,37	5,38	0,012
- TEL NET HOLDING	10 310	92 862	90 377	-2 485	0,16	0,16	0,001
- TLS	22 861	707 302	659 197	-48 105	1,18	1,19	0,003
- TPR	18 950	106 917	112 771	5 855	0,20	0,20	0,000
- TUNISAIR	266 674	611 500	450 146	-161 355	0,81	0,81	0,003
- TUNIS-RE	26 262	303 861	300 280	-3 581	0,54	0,54	0,003
- UIB	60 515	1 216 197	1 145	-71 133	2,06	2,06	0,003

Titres OPCVM :		2 778 465	2 781 520	3 055	5,00	5,01	-
- PLACEMENT OBLIGATAIRE (SICAV BNA)	8 935	926 193	927 203	1 010	1,67	1,67	-
- SICAV EPARGNANT	9 042	926 145	927 149	1 004	1,67	1,67	-
- SICAV BHO	9 055	926 127	927 169	1 041	1,67	1,67	-
Total en Dinars		38 778 610	30 652 695	-8 125 915	55,09	55,19	-

NOTE N°3.2 : OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2011	% de l'Actif Net	% de l'Actif
BTZc décembre 2018	4 700	2 516 850	423 821	2 940 671	5,30	5,28
BTZc décembre 2018	4 700	2 519 200	423 518	2 942 718	5,30	5,29
BTZc décembre 2018	4 700	2 521 550	423 218	2 944 768	5,30	5,29
BTZc décembre 2018	4 650	2 497 050	418 417	2 915 467	5,25	5,24
BTZc décembre 2018	4 650	2 499 375	418 119	2 917 494	5,25	5,24
BTZc décembre 2018	4 650	2 501 700	417 819	2 919 519	5,26	5,25
Total en Dinars		15 055 725	2 524 912	17 580 637	31,66	31,60

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

Entrées en portefeuille

Actions et valeurs assimilées	10 523 695
Détachement de Droits d'Attribution	68 808 583
Total en Dinars	79 332 278

Sorties de portefeuille

	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Actions et valeurs assimilées	15 093 769	15 906 267	812 497
Conversion Droits d'Attribution en actions	792 602	792 602	-
Cession Droits d'Attribution	70	64	- 5
Total en Dinars	15 886 441	16 698 933	812 492

NOTE N°3.3 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Certificats de dépôt	2 500 000	-
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	-1 754	-
Intérêts courus sur certificats de dépôt	737	-
Total en Dinars	2 498 983	-

NOTE N°3.4 : DISPONIBILITÉS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Compte courant de gestion	3 700 432	4 264 251
Sommes à l'encaissement	1 257 540	198 137
Sommes à régler	-48 200	-327 690
Total en Dinars	4 909 772	4 134 698

NOTE N°3.5 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Gestionnaire (BNA Capitaux)	28 415	31 367
Déléataire de la gestion administrative et comptable (SIFIB BH)	28 415	31 367
Dépositaire (STB)	28 415	31 367
Total en Dinars	85 244	94 100

NOTE N°3.6 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Commissaire aux comptes	16 077	10 092
Conseil du Marché Financier (CMF)	4 710	5 214
Etat - retenues à la source	600	-
Total en Dinars	21 387	15 306

NOTE N°3.7 : CAPITAL

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Capital en VL au début de l'exercice :	59 537 209	56 315 556
- En nominal	50 000 000	50 000 000
- Résultats non distribuables des exercices antérieurs	9 537 209	6 315 556
- Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs	3	3
Souscriptions réalisées :		
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Rachats effectués :		
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Capital en VL à la fin de l'exercice :	54 383 157	59 537 209
- Montant en nominal	50 000 000	50 000 000
- Résultats non distribuables de l'exercice en cours	10 931 979	6 315 556
- Frais de négociation	-49 678	-230 813
- Plus ou moins-values potentielles	-7 311 637	-2 049 320
- Plus ou moins-values réalisées	812 493	5 501 786
- Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs	3	3

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Dividendes des actions	542 423	619 163
Revenus des titres OPCVM	81 116	106 167
Revenus des bons du Trésor	878 462	825 495
Total en Dinars	1 502 002	1 550 825

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Revenus des certificats de dépôt	2 491	119 844
Revenus des placements à terme	46 510	154 722
Total en Dinars	49 001	274 566

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Rémunération du Gestionnaire	217 420	239 996
Rémunération du Dépositaire	108 710	119 998
Total en Dinars	326 130	359 994

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Redevance CMF	54 355	59 999
Honoraires	17 992	10 375
Autres (visa CMF...)	227	312
Total en Dinars	72 574	70 686

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Résultat d'exploitation	1 152 299	1 394 770
Résultat non distribuable (*)	-6 548 822	3 221 652
Total en Dinars	-5 396 523	4 616 422

(*) Le résultat non distribuable de l'exercice s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Variation des plus ou moins-values potentielles	-7 311 637	-2 049 320
Plus ou moins-values réalisées	812 493	5 501 785
Frais de négociation	-49 678	-230 813
Total en Dinars	-6 548 822	3 221 652

AVIS DES SOCIETES**INFORMATIONS POST AGO****Assurances BIAT**

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac - Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 mai 2012, la Société Assurances BIAT publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :***Première Résolution***

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011 ainsi que les rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tel qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier définitif et sans réserve pour leur gestion du dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport Général et Spécial des Commissaires aux Comptes et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que l'exercice 2011 s'est soldé par un bénéfice net de **932 729,773** dinars, approuve l'affectation telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

AFFECTATION DES BENEFICES DE 2011	
Bénéfice Net	932 729.773
Report exercice 2010	2 025 324.228
Total	2 958 054.001
Réserves légales (5%)	147 902.700
1^{er} reliquat	2 810 151.301
Réserves Extraordinaires	0.000
2^{ème} reliquat	2 810 151.301
Fonds social	90 000.000
3^{ème} reliquat	2 720 151.301
Dividendes à distribuer	1 000 000.000
4^{ème} reliquat	1 720 151.301
Report à nouveau	1 720 151.301

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la date de mise en paiement des dividendes au 28 Juin 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration, pour l'exercice commençant le premier Janvier 2011, des jetons de présence d'un montant brut de cinquante deux mille cinq cent dinars (52 500 DT) dont sept mille cinq cent dinars (7 500 DT) seront attribués aux membres du Comité Permanent d'Audit.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de M. Brahim RIAHI arrive à échéance lors de la présente assemblée, décide de renouveler le mandat au nom de la BIAT pour une durée de trois années expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2014

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat du Co- Commissaire aux Comptes, M. Mourad GUELLATY, arrive à échéance lors de sa présente réunion, décide de nommer le Cabinet ORGA AUDIT représenté par Mr Mohamed Salah BEN AFIA en qualité de Co-Commissaire aux Comptes pour une durée de trois années expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs aux porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits du Procès Verbal des délibérations de la présente réunion en vue d'effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à l'unanimité.

2. Le bilan après affectation du résultat :

Société Assurances BIAT
Bilan Après Affectation du Résultat de l'Exercice 2011
(Unité : en Dinars)

ACTIFS	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevet, licences, marques	825 105	821 026	4 079	10 478
AC13 Fonds de commerce			-	-
AC14 Acomptes versés	-	-	-	-
	825 105	821 026	4 079	10 478
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	488 796	239 452	249 344	311 515
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	1 054 396	827 381	227 015	307 710
	1 543 192	1 066 833	476 359	619 225
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	13 418 896	69 643	13 349 252	15 656 076
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	75 987 746		75 987 746	55 432 336
AC334 Autres prêts	40 903		40 903	42 451
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	9 300 000		9 300 000	9 300 000
AC336 Autres dépôts			-	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	306 631		306 631	265 897
	99 054 176	69 643	98 984 533	80 696 760
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	2 506 460		2 506 460	2 460 457
AC520 Provisions d'assurance vie	109 169		109 169	147 244
AC530 Provision pour sinistres (vie)	493 465		493 465	242 718
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	11 173 443		11 173 443	7 557 185
	14 282 537	-	14 282 537	10 407 603
AC 6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	1 508 712		1 508 712	3 172 684
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	14 723 333	1 648 369	13 074 964	12 029 033
AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	1 224 623	47 286	1 177 337	852 099
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	7 579 428	141 955	7 437 473	896 602
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	9 368		9 368	1 601
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	434 259		434 259	38 260
AC633 Débiteurs divers			-	-
	25 479 723	1 837 610	23 642 113	16 990 279
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	4 969 908		4 969 908	6 073 868
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportées	2 036 216		2 036 216	1 975 842
AC722 Autres charges a repartir	431 857		431 857	336 225
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	2 864 635		2 864 635	2 192 159
AC732 Estimations de réassurances - acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation			-	-
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres				
	10 302 616	-	10 302 616	10 578 095
TOTAL ACTIFS	151 487 349	3 795 112	147 692 236	119 302 439

Société Assurances BIAT
Bilan Après Affectation des Résultats de l'Exercice 2011
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2011	31/12/2010
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	2 998 782	2 855 931
CP5 Résultats reportés	1 720 151	2 025 324
Total capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice	14 718 933	14 881 255
<u>PASSIFS</u>		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 Provisions pour impôts		
PA23 Autres provisions	250 000	272 412
	250 000	272 412
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	12 833 691	12 743 026
PA320 Provision pour assurance vie	33 797 641	30 195 794
PA330 Provision pour sinistres (vie)	3 227 776	1 965 922
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	62 841 002	41 866 676
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	934 171	617 053
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		1 353 030
PA360 Autres provisions technique (vie)		
PA361 Autres provisions technique (non vie)	274 433	
	113 908 713	88 741 502
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		
	9 422 643	5 911 871
	9 422 643	5 911 871
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directes	2 801 970	2 904 075
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	4 144 236	5 215 455
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		
PA632 Personnel	114 915	111 472
PA633 Etat, organismes de sécurités sociales, collectivités publiques	825 546	749 612
PA634 Créditeurs divers	1 505 280	514 786
PA64 Ressources spéciales		
	9 391 946	9 495 400
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report commissions reçues des réassureurs		
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation passif		
PA72 Ecart de conversion		
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	147 692 236	119 302 439

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

Tableau de mouvement des capitaux propres								
	Capital social	Réserves Légales	Réserves Extraordinaires	Fonds Social	Réserves pour Risques Généraux	Résultat Reporter	Résultat de L'exercice	Total
solde au 31/12/2008	10 000 000	188 282	900 000	87 397		1 379	1 791 081	12 968 138
affectation AGO du 19/05/2009		89 623	600 000	80 000		1 021 458	-1 791 081	-
dividendes						-1 000 000		-1 000 000
encaissement								-
décaissement				-57 590				-57 590
résultat net 2009							2 084 285	2 084 285
solde au 31/12/2009	10 000 000	277 905	1 500 000	109 807	-	22 836	2 084 285	13 994 834
affectation AGO du 22/04/2010		105 356	270 000	100 000	330 000	1 278 929	-2 084 285	-
dividendes						-1 300 000		-1 300 000
encaissement								-
décaissement				-80 576				-80 576
résultat net 2010							2 266 996	2 266 996
solde au 31/12/2010	10 000 000	383 261	1 770 000	129 231	330 000	1 766	2 266 996	14 881 255
affectation AGO du 05/05/2011		113 438		130 000		2 023 558	-2 266 996	0
dividendes								0
encaissement								-
décaissement				-95 053				-95 053
résultat net 2011							932 730	932 730
solde au 31/12/2011	10 000 000	496 699	1 770 000	164 178	330 000	2 025 324	932 730	15 718 933
affectation AGO du 03/05/2012		147 903		90 000		694 827	-932 730	0
dividendes						-1 000 000		-1 000 000
Solde Apres Affectation Résultat	10 000 000	644 602	1 770 000	254 178	330 000	1 720 151	0	14 718 933